



الخزينة العامة للمملكة
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴻⵔⴰⵏⵜ
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

PRESS BOOK

Le 12^{ème} Colloque International des Finances Publiques



Finances publiques
et justice sociale

Octobre 2018

www.tgr.gov.ma

SOMMAIRE

Finances publiques le 12 ^{ème} colloque de la Fondafip se déroulera les 21 et 22 Septembre prochain (p.2) Aujourd'hui le Maroc du 8 Août 2018	8
Rabat accueille le 12ème Colloque international des finances publiques www.laquotidienne.ma du 5 Septembre 2018.....	9
Finances publiques : Le 12^é colloque international les 21 et 22 Septembre (p.2) Aujourd'hui Le Maroc du 07 Septembre 2018.....	10
Les 21 et 22 Septembre à Rabat : 12ème colloque international des Finances publiques (p.4) L'Opinion du 10 Septembre 2018	11
Colloque international des Finances publiques : La justice sociale s'impose cette année (p.1- 8) Le Matin du 14 Septembre 2018.....	12
Colloque international des Finances publiques : La douzième édition traite de La justice sociale (p.6) L'Opinion du 19 Septembre 2018	14
Finances publiques : Le 12ème colloque de la Fondafip se déroulera les 21 et 22 septembre prochain www.jamiati.ma du 21 Septembre 2018.....	15
Monsieur Noureddine Bensouda, le Trésorier Général du Royaume invité de Medi1 TVhttps://youtu.be/gA4dhwUFUs du 21 Septembre 2018.....	16
12 ^é colloque international des finances publiques sous le thème «Finances publiques et justice sociale» www.maphoto.ma du 21 Septembre 2018.....	17
Reportage econews http://m.2m.mareplayprogramslisteco-newseco-news-vendredi-21- Septembre-2018-1.....	18
Monsieur Noureddine Bensouda, le Trésorier Général du Royaume invité d'Atlantic Radio https://www.atlanticradio.ma/maimage/invite/INVITE%2021-09-2018.MP3 du 21 Septembre 2018.....	19
Un diagnostic précis, une vision claire et reddition des comptes, les bases d'une meilleure justice sociale(M.Bensouda) http://www.mapexpress.ma/actualite/economie-et- financediagnostic-precis-vision-claire-reddition-comptes-les-bases-dune-meilleure-justice- sociale-m-bensouda du 21 Septembre 2018.....	20
12e édition du colloque international des finances publiques. Thème : justice sociale et finances publiques) Facebook medias24 du 21 Septembre 2018.....	21
Entretien avec Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, sur la justice sociale Facebook medias 24 du 21 Septembre 2018.....	22
Benchaâboune : Une «meilleure» justice sociale est l'un des facteurs primordiaux pour la cohésion sociale https://www.laquotidienne.ma/article/launebenchaaboune-une-meilleure- justice-sociale-est-l-un-des-facteurs-primordiaux-pour-la-cohesion-sociale du 21 Septembre 2018.....	23
Finances publiques /Michel BOUVIER : «L'injustice sociale est une menace pour l'équilibre de nos sociétés» www.ecoactu.ma du 21 Septembre 2018.....	26
Colloque international des finances publiques : Les clés d'une meilleure justice sociale www.lematin.ma du 21 Septembre 2018.....	28

La justice sociale interpelle les finances publiques : Le 12ème forum de fondafip www.challenge.ma du 21 Septembre 2018.....	30
Forum des chercheurs du MEF https://www.facebook.com/ForumdeschercheursduMEF/posts-la-r%C3%A9gression-des-recettes-fiscales-influe-fortement-sur-le-r%C3%B4le-fondamentale-d994307064106704 du 21 Septembre 2018	32
Finances publiques: Des pistes pour réduire les inégalités sociales www.marokino.info du 22 septembre 2018	33
Finances publiques : Les conditions de la justice sociale selon Nouredine Bensouda www.int.ma du 22 Septembre 2018.....	36
Justice sociale : Des experts de la Finance mettent la balle dans le camp du gouvernement www.observateurdumaroc.info du 22 septembre 2018	39
Ce qui attend l'Etat et ses partenaires pour garantir une meilleure justice sociale https://www.youtube.com/watch?v=93sS9FXlik8&feature=youtu.be du 22 Septembre 2018.....	41
Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes, les bases d'une meilleure justice sociale (M.BENSOU DA) www.arije.ml du 22 Septembre 2018.....	42
Finances publiques: Des pistes pour réduire les inégalités sociales. Les participants à la 12è édition du colloque des Finances publiques ont souligné, samedi à Rabat, l'importance du rôle de l'Etat comme principal acteur de la réalisation de la justice sociale www.menara.ma du 22 Septembre 2018	43
Clôture du colloque des finances publiques : les conclusions de M. BENSOU DA https://int.ma/cloture-colloque-finances-publiques-conclusions-de-m-bensouda du 23 Septembre 2018.....	45
Les finances publiques et la justice sociale, une question de qualité de la gouvernance publique www.maroc-diplomatique.net du 23 septembre 2018	46
Quelle gouvernance pour une meilleure justice sociale www.leseco.ma du 24 septembre 2018.....	48
Finances publiques : des pistes pour réduire les inégalités sociales https://www.medias24.com/maroc/economie/economie186015-Finances-publiques-Des-pistes-pour-reduire-les-inegalites-sociales.html du 22 Septembre 2018.....	50
Justice sociale : Des experts de la Finance mettent la balle dans le camp du gouvernement www.observateur.info du 22 septembre 2018.....	58
Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes, les bases d'une meilleure justice sociale (M. Bensouda). www.abc24.ma du 23 Septembre 2018	60
Reportage Infomédiaire TV sur le 12ème colloque international (Finances publiques et justice sociale). https://www.youtube.com/watch?v=2Im2tbkdXfs du 24 Septembre 2018	62
Reportage Infomédiaire TV sur le 12ème colloque international (Finances publiques et justice sociale) https://www.youtube.com/watch?v=2Im2tbkdXfs du 24 Septembre 2018	63
La citation du jour par Nourredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume http www.infomediaire.net/la-citation-du-jour-par-nourredine-bensouda-tresorier-general-du-royaume du 24 Septembre 2018.....	65
Les équilibres macroéconomiques justifient-ils le sacrifice de la justice sociale ? https://www.ecoactu.ma/les-equilibres-macroeconomiques-justifient-ils-le-sacrifice-de-la-justice-sociale du 24 Septembre 2018	66

Comment redonner aux finances publiques leurs lettres de noblesse https://www.ecoactu.macomment-redonner-aux-finances-publiques-leurs-lettres-de-noblesse du 24 Septembre 2018	68
Justice sociale : L'Etat appelé à gérer ses paradoxes https://www.ecoactu.majustice-sociale-letat-appelle-a-gerer-ses-paradoxes du 24 Septembre 2018	70
Justice sociale, des solutions concrètes et pérennes www.lnt.ma du 24 Septembre 2018.....	73
Les finances publiques et la justice sociale, une question de qualité de la gouvernance publique (Trésorier général du Royaume) www.maghrebemergent.info du 24 Septembre 2018.....	77
Finances publiques quelle gouvernance pour une meilleure justice sociale www.maghrebemergent.info du 24 Septembre 2018.....	78
Du social au menu du colloque sur les finances publiques www.le360.ma du 24 Septembre 2018.....	80
Finances publiques : "les dépenses sociales ne doivent plus être considérées comme compensation mais d'investissement, pour une fiscalité au service de la justice sociale" fr.hibapress.com du 24 Septembre 2018.....	81
Voici les bases pour réussir l'instauration d'une meilleure justice sociale, selon M. Bensouda fr.hibapress.com du 24 Septembre 2018.....	84
Les finances publiques et la justice sociale étroitement liées pour une bonne gouvernance publique (TGR) www.panorapost.com du 24 Septembre 2018	85
M. le Ministre a co-présidé la séance inaugurale du 12ème colloque international des finances publiques https://www.facebook.com/notes/minist%C3%A8re-de-leconomie-et-des-finances-du-marocm-le-ministre-a-co-pr%C3%A9sid%3%A9-la-s%C3%A9ance-inaugurale-du-12%C3%A8me-colloque-international-2167372810152444 du 24 Septembre 2018.....	86
Le Ministre de l'Economie et des Finances a co-présidé la séance inaugurale du 12ème colloque international des finances publiques www.finances.gov.ma du 24 septembre 2018	87
Khalid Safir, wali directeur général des collectivités territoriales «La régionalisation avancée, un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale» (p.4) Al Bayane du 24 Septembre 2018.....	90
Nourredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume : «Les finances publiques et la justice sociale, une question de gouvernance publique (p.5) Al Bayane du 24 Septembre 2018.....	91
Mohamed Benchaâboune, ministre de l'Economie et des finances : « L'instauration d'une « meilleure » justice sociale est l'un des facteurs primordiaux pour la cohésion sociale » (p.5) Al Bayane du 24 Septembre 2018.....	92
Safir anime une table ronde à Rabat : La régionalisation avancée, un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale (p.2) Aujourd'hui Le Maroc du 24 Septembre 2018.....	93
Colloque des finances publiques. Le Maroc se cherche un modèle de justice sociale (p.8→11) L'Economiste du 24 Septembre 2018	94
Colloque des finances publiques « Le ciblage n'est pas suffisant » p.9.....	95
Colloque des finances publiques «Savoir communiquer avec la population, un défi majeur» p.10.....	96

Colloque des finances publiques «Nous avons perdu le sens de l'intérêt général» p.11.....	97
Finances publiques. Quelle gouvernance pour une meilleure justice sociale ? (p.1-6) Les Inspirations Eco du 24 Septembre 2018.....	98
Finances publiques. Quelle gouvernance pour une meilleure justice sociale ? (p.6).....	99
Ce qui attend l'Etat et ses partenaires pour une meilleure justice sociale (p.21-22) Le Matin Eco du 24 Septembre 2018.....	100
Colloque international sur les finances publiques. Ce qui attend l'Etat et ses partenaires pour garantir une meilleure justice sociale (p.22).....	101
Finances publiques et justice sociale : Abdellah Saaf Page Facebook OCP Policy center du 24 Septembre 2018.....	102
12ème colloque des finances publiques : Budget et fiscalité, maillons essentiels de la justice sociale www.lnt.ma du 26 Septembre 2018.....	103
12ème colloque des finances publiques : Justice sociale, des solutions concrètes et pérennes La nouvelle Tribune p.1 ; 11→14 du 27 septembre 2018.....	105
Colloque international des Finances publiques. La justice sociale n'est pas encore au rendez-vous Le Reporter du 27 Septembre 2018 p.20→25	110
Clôture du colloque international « Finances publiques et justice sociale » organisé par la Trésorerie Générale de Royaume. Cohésion sociale, à quel prix ? Maroc Hebdo du 28 Septembre 2018 p.28.....	115
Les finances publiques à l'épreuve de la justice sociale www.financenews.press.ma du 28 Septembre 2018.....	116
Ils ont dit Telquel p.12 du 28 Septembre au 04 Octobre 2018	119
12ème Colloque Fondafip : Les finances publiques à l'épreuve de La justice sociale. Finances News du 28 Septembre 2018 p.21-22	120
The Minister of Economy and Finance co-chairs the opening ceremony of the 12th international symposium of Public Finances www.finances.gov.ma du 29 Septembre 2018.....	122
Maroc – 12ème colloque des finances publiques : Collectivités et marché, nouveaux acteurs de la justice sociale www.senterritoires.com du 30 septembre 2018	124
تنظيم الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية 2018 يومي 21 و 22 شتنبر بالرباط الاتحاد الاشتراكي في 8 شتنبر 2018 ص.2.....	126
الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية 2018 يومي 21 و 22 شتنبر بالرباط النهار المغربية في 8 شتنبر 2018 ص.4.....	127
وزارة الاقتصاد و المالية بالمغرب و جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية بدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية الاخبار في السبت و الاحد 15 -16 شتنبر 2018 ص.3.....	128
السيد وزير الاقتصاد والمالية يتأأس الجلسة الافتتاحية للدورة الـ 12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية www.finances .gov.ma 21 septembre 2018.....	129
https:m.medi1tv.maar130125-الأخبار-بالرباط-دولية-مناظرة-محور-مناظرة-العمومية-المالية-العمومية du 21 Septembre 2018	131
نشعون : العدالة الاجتماعية عامل رئيسي في التماسك الاجتماعي www.febrayer.com du 22 Septembre 2018.....	132

الخازن العام للمملكة:التشخيص الدقيق والرؤية الواضحة وربط المسؤولية بالمحاسبة تمثل أسس www.magharebnews.com du 23 septembre 2018 إرساء عدالة اجتماعية مثلى	134
بنشعبون يحذر من استنزاف الميزانية لمحاربة الفوارق أخبار اليوم في 24 شتنبر 2018 ص.1	136
إجماع في المناظرة الدولية ال12 للمالية العمومية على دور الدولة في إرساء العدالة الاجتماعية النهار المغربية في 24 شتنبر ص.4	137
الجهوية المتقدمة أداة ناجعة لارساء العدالة الاجتماعية و المجالية النهار المغربية في 24 شتنبر 2018 ص.2	138
إرساء عدالة اجتماعية"أفضل" يشكل احد العوامل الرئيسية للتماسك الاجتماعي :مجد بنشعبون النهار المغربية في 24 شتنبر 2018 ص.3	139
بنشعبون : "إرساء عدالة اجتماعية "أفضل" يشكل احد العوامل الرئيسية للتماسك الاجتماعي" الأخبار في25 شتنبر 2018 ص 9	140
"من الضروري اعتماد سياسة استهداف تعطي الأولوية للساكنة الأكثر فقرا". نور الدين بنسودة : الخازن العام للمملكة اخبار اليوم في25 شتنبر 2018 ص. 10	141
نور الدين بنسودة الخازن العام للمملكة بيان اليوم في 25 شتنبر 2018 ص.8	142
بنشعبون : موارد الدولة لا تكفي لمحاربة الفقر الصباح في25 شتنبر 2018 ص 3	143
المشاركون في الدورة ال12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يبرزون دور الدولة في إرساء العدالة الاجتماعية الصحراء المغربية في 25 شتنبر 2018 ص 4	144
المالية العمومية و العدالة الاجتماعية مسالة ترتبط بنوعية الحكامة العمومية العلم في25 شتنبر 2018 ص. 3	145
موارد الدولة لا تكفي لمحاربة الفقر مجد بنشعبون أخبار اليوم في 26 شتنبر 2018 ص.7	146
بنشعبون : موارد الدولة لا تكفي لمحاربة الفقر www.assabah.ma du 26 Septembre 2018	147

ARTICLES

Finances publiques le 12^{ème} colloque de la Fondafip se déroulera les 21 et 22 Septembre prochain (p.2) Aujourd'hui le Maroc du 8 Août 2018



*Finances publiques :
Le 12^{ème} colloque
de la Fondafip
se déroulera les
21 et 22 septembre
prochain*

Le 12^{ème} Colloque international des finances publiques organisé par le ministère de l'économie et des finances et la Fondafip (Association pour la fondation internationale des finances publiques) avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), se déroulera les 21 et 22 septembre 2018 à Rabat à la Trésorerie générale du Royaume. Le thème choisi portera sur «Finances publiques et justice sociale». Au programme, plusieurs axes seront abordés par les différents intervenants tels que «Justice sociale par le marché ou par l'Etat ?», «Quelle fiscalité au service de la justice sociale» ou encore «Budget de l'Etat et justice sociale au Maroc et en France:

quelles pratiques ?». Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les experts en finances publiques de débattre et d'échanger autour des thématiques du moment comme le budget de l'Etat ou encore la fiscalité. Notons que la Fondafip est une institution indépendante qui a pour objet de soutenir et développer la recherche en finances publiques et fiscalité en France et à l'étranger, de favoriser les échanges entre universitaires, praticiens et décideurs politiques et d'établir un contact direct entre les milieux professionnels et les milieux scientifiques. Elle a vocation à fédérer en réseau les institutions publiques et privées concernées par ce champ de réflexion.

**Rabat accueille le 12ème Colloque international des finances publiques
www.laquotidienne.ma du 5 Septembre 2018**



La 12^{ème} édition du colloque international des finances publiques, organisé par le ministère de l'Economie et des Finances, se tiendra les 21 et 22 Septembre à Rabat sous le thème "Finances publiques et justice sociale".

Organisé en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip) et avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), ce colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, informe le ministère. Les débats et discussions seront ainsi organisés autour de trois grands axes :

- Les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale : Faut-il privilégier l'Etat ou le marché ? Quel rôle pour la fiscalité ? Quelles pratiques budgétaires au Maroc et en France ?
- Les nouveaux acteurs, notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises".
- L'avenir de la justice sociale et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats.

Finances publiques : Le 12^e colloque international les 21 et 22 septembre

La 12^{ème} édition du colloque international des finances publiques, organisé par le ministère de l'économie et des finances, se tiendra les 21 et 22 septembre à Rabat sous le thème «Finances publiques et justice sociale».

Le choix de cette thématique émane de l'importance de la justice sociale qui constitue la priorité des préoccupations du Maroc au regard du discours adressé à la Nation par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 19^{ème} anniversaire de la Fête du Trône, indique un communiqué du ministère. Organisé en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip) et avec le

soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), ce colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir

le communiqué. Les débats et discussions seront ainsi organisés autour de trois grands axes, le premier portera sur «Les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale : faut-il privilégier l'Etat

ou le marché ?», tandis que le deuxième concernera «*les nouveaux acteurs, notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les entreprises*», précise la même source. S'agissant du troisième axe, il se focalisera sur l'avenir de la justice sociale.



Les 21 et 22 septembre à Rabat

12ème colloque international des finances publiques

La 12ème édition du colloque international des finances publiques, organisé par le ministère de l'Economie et des finances, se tiendra les 21 et 22 septembre à Rabat sous le thème "Finances publiques et justice sociale".

Le choix de cette thématique émane de l'importance de la justice sociale qui constitue la priorité des préoccupations du Maroc au regard du discours adressé à la Nation par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 19ème anniversaire de la Fête du Trône, indique un communiqué du ministère. Organisé en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP), ce colloque démarre par la présentation des rapports intro-



ductifs et des témoignages, fait savoir le communiqué. Les débats et discussions seront ainsi organisés autour de trois grands axes, le premier portera sur "les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale: Faut-il privilégier l'Etat ou le marché ? Quel rôle pour la fiscalité ? Quelles pratiques budgétaires au Maroc et en France ?", tandis que le deuxième concernera "les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises", précise la même source. S'agissant du troisième axe, il se focalisera sur l'avenir de la justice sociale, tout en mettant en exergue les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats.

Colloque international des finances publiques

La justice sociale s'impose cette année



La justice sociale sera au centre des débats à la douzième édition du Colloque international des finances publiques qu'organise, les 21 et 22 septembre à Rabat, le ministère de l'Économie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques et avec le soutien de la «Revue française de finances publiques».

Page 8

Colloque international des finances publiques

La justice sociale s'impose cette année

La justice sociale sera au centre des débats à la douzième édition du Colloque international des finances publiques qu'organise, les 21 et 22 septembre à Rabat, le ministère de l'Économie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques et avec le soutien de la «Revue française de finances publiques». Cette thématique est d'ailleurs sur les agendas des différents acteurs publics.

Le débat autour de la problématique sociale au Maroc est en train de connaître un évident regain d'intérêt, prenant une place au cœur des thématiques traitées lors de divers événements. Il en est ainsi du traditionnel Colloque international des finances publiques qu'abrite chaque année la ville de Rabat. La douzième édition de ce rendez-vous organisé par le ministère de l'Économie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la «Revue française de finances publiques» (RFFP), les 21 et 22 septembre au siège de la Trésorerie générale du Royaume, est en effet axée sur cette thématique, précisément «Finances publiques et justice sociale».

Cette thématique sera abordée sous différents angles, par une pléiade d'experts et responsables aussi bien marocains qu'étrangers, essentiellement français. Il s'agit notamment de la question des acteurs qui prennent ou doivent prendre en charge la mission d'actionner la justice sociale et à leur tête l'État, ainsi que le financement de la justice sociale.

Parmi ces intervenants figurent notamment Mohamed Benchaaboun, nouveau ministre de l'Économie et des finances, Jean-François Girault, ambassadeur de la France au Maroc, Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume, Jean-Marie Bertrand, président de la Chambre honoraire de la Cour des comptes, et Michel Bouvier, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de FONDAFIP et directeur de la revue «RFFP».

Le colloque permettra ainsi d'approfondir le débat sur une thématique qui est de plus en plus d'actualité, puisque sur les agendas des différents acteurs publics, notamment du gouvernement qui est en pleine préparation du projet de loi de Finances 2019. Le volet social devra, en effet, y figurer en bonne place, selon des déclarations des responsables gouvernementaux.

Et pour cause. Les divers rapports et études font état d'une persistance des inégalités sociales et spatiales qui résistent à la croissance économique. Il en est ainsi d'une récente publication relative aux comptes régionaux du Haut Commissariat au Plan (HCP) qui montre que trois régions seulement (Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma) pèsent pour 58,2% du PIB marocain en 2016.

Pour atténuer ces écarts et favoriser la justice sociale, le gouvernement devra activer les différents leviers, dont, entre autres, la fiscalité. En fait, le système fiscal actuel alimente parfois ces inégalités, en concentrant le fardeau fiscal sur une frange restreinte de contribuables. Il s'agit essentiellement des plus transparents et de ceux qui subissent les retenues à la source, au moment où d'autres y échappent totalement ou partiellement, avec des déclarations minorées.

Colloque international des Finances publiques

La douzième édition traite de la justice sociale



Le ministère de l'Économie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP) organise, les 21 et 22 septembre 2018 au siège de la Trésorerie Générale du Royaume, la douzième édition du colloque international des Finances publiques sous le thème « Finances publiques et justice sociale ».

La thématique du colloque s'articule autour de 3 tables rondes :

L'État acteur de la justice sociale : Quelles réalités ?

Justice sociale : quels nouveaux acteurs ?

Justice sociale : Quel avenir?

Finances publiques : Le 12ème colloque de la Fondafip se déroulera les 21 et 22 septembre prochain www.jamiati.ma du 21 Septembre 2018



Le 12ème Colloque international des finances publiques organisé par le ministère de **l'économie et des finances et la Fondafip** (Association pour la fondation internationale des finances publiques) avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), se déroulera les **21 et 22 septembre 2018** à **Rabat** à la **Trésorerie générale du Royaume**.

Le thème choisi portera sur «**Finances publiques et justice sociale**». Au programme, plusieurs axes seront abordés par les différents intervenants tels que «justice sociale par le marché ou par l'Etat ?», «Quelle fiscalité au service de la justice sociale» ou encore «Budget de l'Etat et justice sociale au Maroc et en France: quelles pratiques ?». Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les experts en finances publiques de débattre et d'échanger autour des thématiques du moment comme le budget de l'Etat ou encore la fiscalité.

Notons que la Fondafip est une institution indépendante qui a pour objet de soutenir et développer la recherche en finances publiques et fiscalité en France et à l'étranger, de favoriser les échanges entre universitaires, praticiens et décideurs politiques et d'établir un contact direct entre les milieux professionnels et les milieux scientifiques. Elle a vocation à fédérer en réseau les institutions publiques et privées concernées par ce champ de réflexion.

Monsieur Noureddine Bensouda, le Trésorier Général du Royaume invité de Medi1 TV
https://youtu.be/ugA4dhwUFUs du 21 Septembre 2018



Noureddine Bensouda, Finances publiques : Comment intégrer la "Justice Sociale" ?

311 vues

👍 7 💬 0 ➦ PARTAGER ☰ ...



Medi1TV Afrique
Ajoutée le 21 sept. 2018

S'ABONNER

Interview avec Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume.

PLUS

12^e colloque international des finances publiques sous le thème «Finances publiques et justice sociale» www.maphoto.ma du 21 Septembre 2018



21 septembre 2018

12^e colloque international des finances publiques sous le thème "Finances publiques et justice sociale"

[Détail](#)

[TÉLÉCHARGER](#)



21 septembre 2018
12^e colloque international des finances publiques



21 septembre 2018
12^e colloque international des finances publiques



21 septembre 2018
12^e colloque international des finances publiques



21 septembre 2018
12^e colloque international des finances publiques



21 septembre 2018
12^e colloque international des finances publiques



21 septembre 2018
12^e colloque international des finances publiques



21 septembre 2018
12^e colloque international des finances publiques



21 septembre 2018
12^e colloque international des finances publiques

Reportage econews <http://m.2m.mareplayprogramslisteco-newseco-news-vendredi-21-Septembre-2018-1>

2M.ma Français



5.00 CIH 285.00 Delta Holding 32.90 ADDOH
VOLUME DU JOUR 154.40 M DHS 0.34 ATTIJARIWAFABANK 18.88 MARCH ECONEWS

Monsieur Nouredine Bensouda, le Trésorier Général du Royaume invité d'Atlantic Radio <https://www.atlanticradio.maimagessoninviteINVITE%2021-09-2018.MP3> du 21 Septembre 2018



Un diagnostic précis, une vision claire et reddition des comptes, les bases d'une meilleure justice sociale(M.Bensouda)
<http://www.mapexpress.maactualiteeconomie-et-financediagnostic-precis-vision-claire-reddition-comptes-les-bases-dune-meilleure-justice-sociale-m-bensouda> du 21 Septembre 2018



Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes, les bases d'une meilleure justice sociale (M. Bensouda)

vendredi, 21 septembre, 2018 à 22:04

Rabat – Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes sont les bases pour réussir l'instauration d'une "meilleure" justice sociale, a souligné, vendredi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nourredine Bensouda.

"L'instauration d'une meilleure justice sociale

ne peut être réalisée sans un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la légistique par les acteurs, un respect de la loi et une reddition des comptes", a dit M. Bensouda qui présentait un rapport introductif lors de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème "Finances publiques et justice sociale".

Un diagnostic fiable de la situation de la justice sociale, a-t-il poursuivi, exige une information plus rigoureuse et transparente sur les revenus et les patrimoines, de sorte à permettre à "mieux connaître les réalités sociales sur le terrain et de rendre claire la vision des pouvoirs publics en vue d'élaborer des politiques sociales plus adaptées".

12e édition du colloque international des finances publiques. Thème : justice sociale et finances publiques) Facebook medias24 du 21 Septembre 2018



Médias24 était en direct.



17 h · 🌐

La suite..

🎥 ● Live. 12e édition du Colloque international des finances publiques. Thème: Justice sociale et finances publiques



👍❤️ 38

14 commentaires 26 partages

Entretien avec Nouredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, sur la justice sociale Facebook medias 24 du 21 Septembre 2018



Médias24 était en direct.



17 h · 🌐

🎥 Live: Entretien avec Nouredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, sur la justice sociale



Vous et 11 autres personnes

2 commentaires 9 partages



J'aime



Partager

Benchaâboune : Une «meilleure» justice sociale est l'un des facteurs primordiaux pour la cohésion sociale <https://www.laquotidienne.ma/article/launebenchaaboune-une-meilleure-justice-sociale-est-l-un-des-facteurs-primordiaux-pour-la-cohesion-sociale> du 21 Septembre 2018

Benchaâboune : Une "meilleure" justice sociale est l'un des facteurs primordiaux pour la cohésion sociale



L'instauration d'une "meilleure" justice sociale et la satisfaction des besoins des citoyens sont deux facteurs primordiaux pour la cohésion sociale, a souligné, vendredi à Rabat, le ministre de l'Économie et des finances, Mohamed Benchaâboune.

"Trouver les moyens et les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins des citoyens et instaurer une meilleure justice sociale constituent deux facteurs primordiaux pour la cohésion sociale", a dit Benchaâboune qui co-présidait la séance inaugurale du 12^e colloque international des finances publiques, aux côtés du Trésorier général du Royaume du Maroc, Nourredine Bensouda, de l'ambassadeur de la France au Maroc, Jean-François Girault, du Président de chambre honoraire de la Cour des comptes, Jean Marie-Bertrand, ainsi que de Michel Bouvier, **président de l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP)** et directeur de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).

"Il nous appartient à tous, gouvernement, parlement, opérateurs économiques et société civile de porter une attention particulière aux questions sociales et aux besoins des citoyens en garantissant la pleine accessibilité de tous", a fait remarquer le ministre, rappelant que le Roi Mohammed VI a mis l'accent sur cette question dans Son dernier discours du Trône.

Il a à cet égard, indiqué que l'État, qui doit assumer ses responsabilités pour préserver la cohésion sociale et satisfaire les besoins légitimes des citoyens en biens et services publics

de qualité, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, le logement, le transport, etc, ne peut pas continuer tout seul à lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités en mettant à contribution les seules ressources financières du budget de l'Etat.

"Les contraintes de l'Etat et plus particulièrement celles liées à la mobilisation des recettes fiscales et aux niveaux de déficit budgétaire et de l'endettement du Trésor laissent peu de marges de manœuvre pour l'instauration d'une meilleure justice sociale", a fait remarquer Benchaâboune.

En outre, Benchaâboune a souligné que les politiques sociales destinées à satisfaire les besoins des citoyens sont tributaires de la mise en œuvre des réformes et de mesures stratégiques, dont les plus importantes sont l'exigence d'une cohérence de ces politiques ainsi que d'une complémentarité et d'une bonne coordination entre tous les acteurs, avec un partage clair des compétences entre l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements et entreprises publics, le secteur privé et la société civile.

Il est aussi question de la mise en place d'un enseignement et d'une formation professionnelle de qualité, en adéquation parfaite avec les exigences du marché du travail et les opportunités offertes par les nouveaux emplois de l'économie du XXIème siècle, et du déploiement d'un meilleur système de santé publique, qui puisse répondre de manière équitable aux attentes de tous les citoyens indépendamment de leur niveau social, de leurs revenus et de leur implantation spatiale.

Benchaâboune a noté que le Maroc, à l'instar des autres pays, connaît des inégalités et les pouvoirs publics en sont conscients, assurant, par ailleurs, que le Maroc a introduit plusieurs réformes et mis en œuvre plusieurs projets pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités.

Il a, dans ce sens, cité, à titre d'exemple, la mise en place en 2005 de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), la création en 2012 du compte spécial du Trésor intitulé "Fonds d'appui à la cohésion sociale", précisant que toutes ces actions et mesures se traduisent par des coûts financiers substantiels supportés par le budget de l'Etat.

Sur le plan social, Benchaâboune a souligné l'importance de la mise en place de l'initiative du "Registre Social Unique", du lancement de la 3è phase de l'INDH, du redressement des anomalies qui entachent l'exécution du RAMED et de l'élargissement de la couverture médicale de base pour englober tous les travailleurs indépendants, les étudiants, les personnes non-salariés exerçant une activité libérale et les parents des assurés de l'assurance maladie obligatoire du secteur public géré par la CNOPS.

Au volet économique, il a mis l'accent sur le rôle primordial de l'entreprise et particulièrement de la petite et moyenne entreprise, en tant que vecteur essentiel pour le développement économique, la création des emplois et de la richesse nationale, notant que le gouvernement

apportera tout l'appui et le soutien nécessaires au tissu économique, en termes d'amélioration du climat des affaires, de facilitation de l'accès des PME et des TPE aux financements bancaires et à la commande publique, de promotion de la formation et de son adéquation aux besoins du marché et d'encouragement des exportations.

De son côté, l'ambassadeur de la France au Maroc, Jean-François Girault, a salué, à cette occasion, "*la qualité, la densité et la constance*" de la coopération franco-marocaine en **matière de finances publiques, soulignant que le thème choisi pour ce colloque est au cœur** de l'une des responsabilités les plus essentielles de **l'Etat et de ce qui assure la cohésion et la** stabilité de la société.

En amont, a-t-il poursuivi, **les finances publiques sont dans la matière l'outil majeur de** traduction des décisions régaliennes. Dans ce contexte, la priorité de la dépense publique se doit aller vers le capital immatériel et non pas essentiellement vers les infrastructures physiques, a-t-il jugé.

Organisé sous le thème "Finances publiques et justice sociale", à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec **l'Association pour la Fondation internationale** de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP), ce colloque, de deux jours, porte sur trois grands axes, à savoir "*les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale*", "*les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises*" et "*l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats*".

Ont également pris part à la séance inaugurale de cet événement plusieurs personnalités, notamment Wali Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, le ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Said Amzazi, et le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Nizar Baraka.

Finances publiques /Michel BOUVIER : «L'injustice sociale est une menace pour l'équilibre de nos sociétés» www.ecoactu.ma du 21 Septembre 2018



Personne ne peut se substituer à l'Etat en matière de justice sociale. Cette dernière est un élément clé d'équilibre des sociétés que Michel Bouvier, le président de Fondafip, estime qu'acteurs publics et privés doivent financer sa réalisation.

EcoActu.ma : Ce 21 Septembre s'ouvre à Rabat la 12^{ème} édition du colloque international des Finances publiques. Qu'est ce qui a présidé au choix du thème « Finances publiques et justice sociale » de cette rencontre ?

Michel Bouvier : Nous avons décidé de ce thème il y a environ un an et demi. Nous sommes partis du constat que, dans le monde, quels que soient les pays, développés ou en développement, la fracture sociale allait en s'accroissant. Autrement dit, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres constitue un phénomène inquiétant à divers titre. Pour des raisons humanitaires bien sûr mais aussi pour la démocratie, pour la paix sociale, pour le développement économique, etc. L'injustice sociale est une menace pour l'équilibre de nos sociétés voire même de la planète. C'est ainsi qu'il nous est apparu nécessaire de s'interroger sur la capacité des finances publiques à s'inscrire dans la recherche d'une certaine justice sociale ainsi que sur les institutions publiques ou privées concernées.

En matière de justice sociale et de développement humain, le Maroc dispose d'une initiative, l'INDH, qui a plus de 13 ans à son actif. Mais une telle initiative est-elle de nature de supplanter le rôle de l'Etat en matière de Justice sociale ?

Il s'agit là en effet d'une institution qui tient une place particulièrement importante au Maroc dans la lutte contre la précarité et la pauvreté. Elle joue un rôle de premier plan. Elle ne peut toutefois pas se substituer à l'Etat en matière de justice sociale, elle participe à ses côtés comme aux côtés d'autres institutions publiques ou privées à soulager les plus démunis.

En évoquant le chantier de la régionalisation avancée, quel rôle des collectivités locales dans la lutte contre les inégalités et instaurer une véritable justice sociale ?

Les collectivités locales parce qu'elles ont en charge de nombreux services publics, parce qu'elles jouent un rôle essentiel dans le développement économique, notamment par les investissements qu'elles réalisent, mais aussi parce qu'elles sont en contact direct avec les populations, sont des acteurs de premier plan pour la réalisation de la justice sociale. Avec la régionalisation avancée les finances locales devraient constituer un facteur de plus en plus important à cet égard.

La justice sociale est-ce un projet « banquable », peut-on financer ses objectifs ? Si oui comment et par quels acteurs ?

Si l'on considère que la justice sociale est un facteur clef de l'équilibre d'une société il paraît non seulement raisonnable mais indispensable, crucial, d'en financer la réalisation aussi bien par les acteurs publics que privés. Toutefois, nous sommes dans une période de transition et les risques majeurs qui menacent notre avenir ne sont pas hélas toujours perçus à leur juste mesure et traduisent même parfois un certain désarroi.

Interviewé par : Imane Bouhrara

Colloque international des finances publiques : Les clés d'une meilleure justice sociale
www.lematin.ma 21 du Septembre 2018



Le débat sur la justice sociale au Maroc gagne en profondeur. Il s'est enrichi par d'importantes réflexions qui ont émergé de la douzième édition du colloque international des finances publiques qu'abrite vendredi et samedi la ville de Rabat.

Cet événement est organisé par le ministère de l'économie et des finances et l'Association pour la fondation internationale des finances publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la revue française de finances publiques (RFFP), sous le thème "finances publiques et justice sociale". Parmi ces idées, figure notamment l'élargissement de la responsabilité d'une garantie de la justice sociale. Ainsi, le nouveau ministre de l'économie et des finances, Mohamed Benchaaboun a explicité cette idée, en parlant de la nécessité d'une cohérence des politiques sociales ainsi que d'une complémentarité et d'une coordination entre tous les acteurs, avec un partage clair des compétences entre l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements et entreprises publics, le secteur privé et la société civile.

Il s'agit également du rôle primordial de l'entreprise à laquelle l'Etat doit assurer un environnement favorable pour qu'elle soit en mesure, en contrepartie, de contribuer

activement à la création des emplois et des richesses et, in fine, prendre part à l'effort de la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Mais, encore faut-il bien définir ce qu'on veut dire par cette notion de justice sociale qui est volatile, prévient Michel Bouvier, président de Fondafip et directeur de la RFFP.

En tout cas, il faut passer à l'action, puisque l'enjeu est de taille, selon Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume. Et pour ce faire, ce responsable avance une recette en six ingrédients. Il s'agit, résume-t-il, d'un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des **lois, une appropriation de la légistique par les acteurs**, un respect de la loi et une reddition de comptes.

Le débat se poursuit et devra donner lieu à bien d'autres idées, puisque le colloque connaît la participation des experts aussi bien marocains qu'étrangers.

Lahcen Oudoud,

**La justice sociale interpelle les finances publiques : Le 12ème forum de fondafip
www.challenge.ma du 21 Septembre 2018**



Le 12ème colloque international des finances publiques s'est ouvert à Rabat en présence du ministre de l'Économie et des Finances, de l'ambassadeur de France, du président de **Fondafip**, du Trésorier général du Royaume et de beaucoup de personnalités publiques dont plusieurs ministres, le wali de Bank Al Maghrib et **des dirigeants d'institutions** publiques et privées.

Les experts des finances publiques ont pris possession des champs de la décision publique dans un confort intellectuel qui commence à donner, ces dernières années, des signes **d'essoufflement**. Les décideurs politiques, parfois portés par une vision idéologique des politiques publiques, ont rarement résisté aux pressions d'une certaine réalité macroéconomique. C'est bien de chanter les bons niveaux de déficit budgétaire et de cultiver l'image devant les juges de la finance internationale mais il faut prêter une attention particulière à la justice sociale et partant de la stabilité politico-sociale. C'est autour de cette problématique que des responsables et économistes marocains et français se sont retrouvés devant un public avide de solutions pratiques et surtout d'une efficacité et d'une efficacité des dépenses publiques. Après une allocution de Mohamed Benchaâboun, les orateurs de la première journée du colloque de FONDAFIP ont posé beaucoup de questions devant la complexité des actions à mener dans les champs de la justice sociale dans un contexte financier et politique de plus en plus difficile.

Le ministre a insisté sur la nécessité de faire des choix judicieux en matière d'éducation, de formation et surtout de la rationalisation de l'acte d'investir. Il a rappelé les axes qui ont été au centre du discours royal du Trône et sur l'engagement du gouvernement qui a ouvert beaucoup de chantiers selon les orientations données par le souverain. L'entreprise et notamment la PME doit être placée au centre des préoccupations pour renforcer l'offre en matière d'emploi et pour contribuer à la réalisation de la demande publique. L'État s'est engagé à résoudre le problème des délais des paiements et à faire contribuer la PME au chantier de la création des emplois. Ce n'est que par la complémentarité entre tous les

acteurs de l'action sociale que l'efficacité de l'action de l'État pourrait prendre une forme réelle et pratique sur le terrain.

Les autres intervenants lors de la première journée ont rappelé le rôle toujours actuel des **finances publiques** dans l'instauration ou le maintien de la justice sociale dans le monde. L'efficacité est aussi une question de ciblage des bénéficiaires, d'une grande vigilance à l'égard des fraudes et d'un choix de normes qui évitent l'excessive complexité de certains instruments de mise en œuvre des politiques sociales. Ces conclusions, fruit du travail de la cour des comptes française, ont mis le doigt sur les facteurs qui bloquent l'efficacité des politiques publiques sociales.

S'il y'a un titre à mettre au premier plan des différentes interventions, c'est bien celui de l'hésitation des politiques et des intellectuels devant les « vérités » qui ont dominé le champs de l'affectation des ressources et des choix des politiques depuis plusieurs années. Le **Maroc** a choisi de poser la question de l'efficacité de l'action publique dans le secteur social et ce, à travers un discours royal. L'éparpillement des actions, le non coordination entre les acteurs et la concurrence entre les administrations et organismes publics ont contribué grandement à l'affaiblissement du degré d'efficacité de l'utilisation des moyens financiers publics.

DRISS AL ANDALOUSSI

Forum des chercheurs du MEF

<https://www.facebook.com/ForumdeschercheursduMEF/posts-la-r%C3%A9gression-des-recettes-fiscales-influe-fortement-sur-le-r%C3%B4le-fondamentale-d994307064106704> du 21 Septembre 2018



La régression des recettes fiscales influe fortement sur le rôle fondamentale de l'Etat providence, d'où la nécessité de la cohésion des politiques publiques et de la coopération de tout les acteurs dans l'objectif de réduire les inégalités sociales et les disparités régionales.» A affirmé M. Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume à l'occasion du Forum International des Finances Publiques organisé par le MEF en Partenariat avec FONDAFIP.

Finances publiques: Des pistes pour réduire les inégalités sociales www.marokino.info du 22 septembre 2018

Malgré les efforts fournis par les pouvoirs publics au cours des dernières décennies, l'injustice sociale s'est aggravée, entre autres en raison du faible rôle redistributif de l'impôt, de dépenses fiscales créatrices d'inégalités et d'un manque de cohérence des programmes sociaux. Aujourd'hui l'Etat est conscient de la nécessité de revoir son approche mais insiste sur le fait qu'il ne peut plus agir seul.

La 12e édition du Colloque international des finances publiques a démarré le 21 septembre à Rabat. Organisée par le ministère des finances et la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip), cette édition a retenu comme thème «Finances publiques et justice sociale».

Un thème classique mais d'actualité partout dans le monde, y compris au Maroc où les derniers discours du Roi ont souligné l'aggravation des inégalités et des déficits sociaux et appelé les pouvoirs publics à améliorer leur action et à revoir le modèle de développement du Maroc.

L'aggravation des inégalités sociales au Maroc a pendant de longues années été rapportée par de multiples études et rapports nationaux et internationaux. Aujourd'hui, le phénomène est ressenti dans le quotidien des citoyens qui manifestent leur colère de différentes manières, notamment sur les réseaux sociaux. D'où l'urgence d'agir avec efficacité.

Le Maroc possède le niveau d'inégalités le plus élevé d'Afrique du Nord

Le mouvement de boycott, un message d'alerte sur les inégalités sociales...

A l'origine des inégalités sociales...

Selon Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Economie et des Finances, les raisons de l'injustice sociale sont complexes: il y a des facteurs exogènes comme la mondialisation, les crises économiques et financières, les Plans d'ajustement structurel ; mais aussi des facteurs endogènes comme les politiques publiques et le modèle de croissance.

Pour Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, le Maroc a connu deux périodes distinctes :

- **La première, depuis l'indépendance jusqu'aux années 1980 où les pouvoirs publics** ont surtout favorisé le développement économique, misant sur la théorie du ruissellement (le succès des opérateurs économiques est censé bénéficier à toute la population). Ils ont toutefois accompagné cet effort par des actions dans le domaine social : l'Entraide nationale, la Promotion nationale, la Caisse de compensation et les Cantines scolaires.

- **La deuxième, à partir des années 1990, soit après le Plan d'ajustement structurel de 1983 et ses impacts sur l'emploi et les secteurs sociaux (éducation, santé, habitat et transport).** Le Maroc a reconnu l'existence et l'étendue de la pauvreté et de l'exclusion sociale et a mis en place une stratégie sociale :

Ces actions ont été poursuivies et renforcées après l'accession au Trône du Roi Mohammed VI :

En fait, nul ne peut nier l'impact de ces actions. Mais cet impact demeure faible et nécessite la poursuite des actions, chose rendue difficile par trois contraintes :

- **Les contraintes budgétaires:** Les recettes de l'Etat se tassent (réduction des taux d'imposition de l'IS et l'IR, persistance de l'informel, ralentissement économique) parallèlement à l'augmentation des dépenses, d'où une pression sur les finances publiques qui réduit ses marges de manœuvre dans le domaine social.

- **L'inefficacité de l'action publique :**

- Le faible rôle des autres parties prenantes dans la réduction des inégalités : les **collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile...**

Les pistes de réforme

Mohamed Benchaâboun a insisté sur la **nécessité d'une approche globale** pour traiter la **problématique des inégalités sociales**. «L'Etat à lui seul ne peut pas apporter toutes les solutions», a-t-il précisé.

Le ministre des Finances mise fortement sur le secteur privé, notamment la PME, principal **créateur d'emplois et de richesses**. Il est ainsi conscient que le gouvernement doit appuyer l'entreprise par :

- **L'amélioration du climat des affaires,**

- **La réduction des délais de paiement et le remboursement des créances (TVA...)**

- **Le renforcement du rôle de l'investissement public** dans la création de richesses

- **L'adoption de la Charte de l'investissement et la réforme des CRI.**

Benchaâboun a également appelé le secteur privé à améliorer sa gouvernance et à renforcer ses fonds propres.

Bien entendu, pour le ministre des Finances, le rôle **de l'Etat ne se limitera pas à l'appui aux entreprises**. Les priorités sont :

- **La mise en œuvre effective de la déconcentration administrative pour territorialiser le développement**

- **La mise en place du registre social unique pour mieux cibler les populations à soutenir**

- **La réforme de l'éducation et du système de santé**

- **L'évaluation et la restructuration des programmes sociaux**

- **L'harmonisation de l'action des parties prenantes:** Etat, collectivités territoriales, entreprises et établissements publics, entreprises privées et société civile

Pour Jean-François Girault, ambassadeur de France au Maroc, les dépenses publiques **doivent désormais s'orienter davantage vers le développement du capital immatériel (l'humain, en misant sur la santé et l'éducation),** que vers le développement des infrastructures.

Pour Noureddine Bensouda, la solution passe par :

- Un diagnostic précis : combiner les données de la comptabilité nationale et celles de la comptabilité du secteur public pour mieux connaître les réalités sociales
- Une vision claire : définir les grands choix en termes de politiques publiques et les faire partager à toutes les parties prenantes
- **Un changement moins fréquent des lois : le cas de l'Allemagne est évoqué, un pays où les lois fiscales changent peu**
- **Une appropriation de la légistique par les acteurs : les normes d'origine législative, un droit de plus grande qualité**
- **Un respect de la loi : l'Etat doit veiller au respect systématique de la loi qui doit s'imposer à tous**
- Une reddition des comptes : tout manquement à la loi doit être sévèrement sanctionné.

Finances publiques : Les conditions de la justice sociale selon Nouredine Bensouda www.Int.ma du 22 Septembre 2018

Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes sont les bases pour **réussir l'instauration d'une** « meilleure » justice sociale, a souligné, vendredi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nouredine Bensouda.

« **L'instauration d'une meilleure justice sociale ne peut être réalisée** sans un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la légistique par les acteurs, un respect de la loi et une reddition des comptes », a dit M. Bensouda qui présentait un rapport introductif lors de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème « Finances publiques et justice sociale ».

Un diagnostic fiable de la situation de la justice sociale, a-t-il poursuivi, exige une information plus rigoureuse et transparente sur les revenus et les patrimoines, de sorte à permettre à « mieux connaître les réalités sociales sur le terrain et de rendre claire la vision **des pouvoirs publics en vue d'élaborer des politiques sociales plus adaptées** ».

En outre, M. Bensouda a **insisté sur l'intérêt de maintenir les grands choix en termes de politique publiques et d'éviter la fréquence de** « changements de cap », illustrant par le cas de l'Allemagne où les lois fiscales changent peu, et qui se distingue par la force de légistique et où les normes d'origine législative sont soumises à un impératif d'efficacité.

Il a également souligné qu'en parallèle à l'élaboration des normes, « l'Etat doit veiller au **respect systématique de la loi qui doit s'imposer à tous** », ajoutant que « tout manquement à la loi devrait être sanctionné ».

M. Bensouda a, par ailleurs, rappelé qu'au Maroc, la Constitution de 2011 a confié à la Cour des comptes la protection des principes et valeurs de bonne gouvernance, de transparence et de reddition des comptes **de l'Etat et des organismes publics et que tout manquement à** ces principes peut entraîner, selon le cas, une sanction politique ou judiciaire pour les gestionnaires publics.

Les politiques sociales ont nécessité une intervention massive des finances publiques, en **termes d'augmentation des dépenses directes effectuées par les ministères et des**

subventions aux établissements et entreprises publiques, combinée à des baisses de l'IS et de l'IR et à une hausse des exonérations fiscales, a-t-il rappelé.

M. Bensouda a, par ailleurs, fait observer qu' **«au Maroc, se développe aujourd'hui une conscience collective que les parenthèses en matière de gestion des finances publiques ayant impacté négativement l'économie et toute la société doivent être fermées »**.

A cet effet, il a rappelé que le Roi Mohammed VI, a souligné dans son message au 3e Forum parlementaire sur la justice sociale en février 2018, que le modèle de développement du Maroc **« ne permet plus, désormais, de répondre aux demandes et aux besoins croissants des citoyens, ni de réduire les inégalités sociales et les disparités spatiales. Il ne peut, en conséquence, favoriser l'avènement d'une justice sociale »**.

Pour sa part, M. Michel Bouvier, président de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances (FONDAFIP), et directeur de la RFFP, a indiqué que **« Rabat est devenue progressivement un vrai centre de réflexion des finances publiques au niveau international »**.

« Le Maroc est devenu d'une certaine manière, une vitrine de ce qui se pense et de ce qui se fait en matière des finances publiques, un peu partout ailleurs » a-t-il estimé, ajoutant que ce colloque place le Royaume en position essentielle dans le cadre de réflexion sur les finances publiques à travers le monde.

Il a également souligné que **le développement du nouveau modèle économique s'est considérablement accéléré ces dernières années, ajoutant que c' »est aussi un nouveau modèle institutionnel qui se met en place au travers d'un réseau d'Etats, de métropoles, de régions »**.

Il s'agit également, selon M. Bouvier, **« d'un écart de richesses qui se développe de plus en plus et des fractures sociales et territoriales deviennent considérables »**.

Organisé sous le thème **« Finances publiques et justice sociale »**, à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec FONDAFIP et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP), ce colloque, de deux jours, porte sur trois grands axes, à savoir **« les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale »**, **« les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de**

l'économie sociale et solidaire, les entreprises » et **« l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats »**.

Ont également pris part à la séance inaugurale de cet événement plusieurs personnalités, notamment **Wali Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, le ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,** Said Amzazi et le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Nizar Baraka.

LNT avec MAP

Justice sociale : Des experts de la Finance mettent la balle dans le camp du gouvernement www.observateurdumaroc.info du 22 septembre 2018

Les participants à la 12^e édition du colloque des Finances publiques ont souligné, ce samedi 22 septembre à Rabat, l'importance du rôle de l'Etat comme principal acteur de la réalisation de la justice sociale.

Lors d'une table ronde sur « l'Etat acteur de la justice sociale : quelles réalités ? », les intervenants se sont penchés sur le rôle de l'Etat à travers deux axes principaux, à savoir « le budget de l'Etat et la justice sociale » et « la fiscalité au service de la justice sociale ».

Dans son intervention à cette occasion, le directeur du Budget au ministère de l'Economie et des finances, Fouzi Lekjaâ, a souligné que « les dépenses sociales ne doivent plus être considérées comme des dépenses de compensation, mais comme des dépenses d'investissement ».

Ces dépenses, a-t-il poursuivi, permettront de forger les capacités et l'autonomie de l'individu pour qu'il contribue activement au développement de son pays et puisse préserver sa dignité via l'emploi, au lieu de l'aide et de l'assistanat.

Lekjaâ a également mis l'accent sur la nécessité de « refonder le mode de production du capital humain, le libérer des inégalités par le renforcement des capacités des citoyens, autour d'une ambition commune », dans la perspective d'aboutir à un modèle de développement humain durable porté par l'innovation, le savoir et la culture.

L'éducation doit servir de socle à ce modèle de développement, a souligné le responsable, ajoutant qu'un intérêt particulier doit être accordé à trois axes qui sont l'école (le renforcement de l'offre et l'amélioration des conditions de scolarité), les ressources humaines (l'amélioration de la formation et des conditions de travail) et la pédagogie (le renforcement des capacités d'analyse et de recherche, de la formation par alternance, des filières professionnelles et des langues, et l'introduction des technologies de l'information).

Par ailleurs, Lekjaâ a passé en revue l'évolution historique de la relation qui existe entre le Budget de l'Etat et le concept de la justice sociale au Maroc, rappelant les différents programmes et réformes mis en places, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre les disparités territoriales et sociales.

De son côté, Omar Raissouni, inspecteur des finances, a fait observer que la fiscalité joue un rôle primordial dans la réalisation de la justice sociale, puisqu'elle établit une interface entre le citoyen et l'Etat.

« Le mode de gouvernance de la fiscalité impacte d'une manière très forte le citoyen et sa confiance vis-à-vis des pouvoirs politiques », a-t-il noté. Selon lui, il existe trois niveaux d'injustice en matière fiscale. Le premier niveau a trait à la non-conformité fiscale qui se reflète dans l'importance du secteur informel, le nombre important de défaillants en matière de déclaration et paiement (371.655 lettres de relance envoyées en 2017), le nombre important d'entreprises déficitaires (près des deux tiers) et la concentration des recettes de l'IS et de l'IR.

Concernant le deuxième niveau, il se rapporte à l'injustice dans le dispositif législatif lui-même qui se caractérise par l'importance des dépenses fiscales, la base et le barème de l'IR concentrant la charge fiscale sur les revenus du travail et des classes moyennes, étant donné que les tranches du barème de l'IR s'échelonnent entre 30.000 et 180.000 DH par an et le taux marginal de 38% démarre dès le revenu de 180.000 DH, a expliqué Raissouni.

Il est aussi question d'incohérence du barème progressif IS et barème IR, d'abattements à la base plus importants pour les revenus fonciers que pour les revenus salariaux (40% contre 20% avec plafonnement), de faiblesse des déductions pour charges de famille, ainsi que de neutralité non encore assurée pour la TVA et de profusion de taxes de nature parafiscale.

Pour ce qui est du troisième niveau, il concerne l'injustice découlant de l'action de l'administration, a ajouté l'inspecteur des finances, citant à cet égard le pouvoir d'appréciation de l'administration qui est encore insuffisamment encadré et la persistance des cas d'absence de réponse ou de réponse avec retard aux réclamations des contribuables.

Pour sa part, Laure-Alice Bouvier, avocate au barreau de Paris et docteur en droit, a expliqué que la fiscalité tient une place centrale dans les transformations des sociétés. « C'est pourquoi un retour sur les questions liées à la fiscalité, et plus particulièrement sa relation avec la justice sociale, s'avère crucial », a-t-elle jugé, soulignant que le rapport entre la fiscalité et la justice sociale comporte deux enjeux majeurs.

Le premier enjeu concerne la définition même de la justice fiscale, et conduit à s'interroger sur l'égalité devant l'impôt, tandis que le deuxième enjeu a trait à l'utilisation de la fiscalité pour mieux redistribuer la richesse, a expliqué Mme Bouvier.

Pour elle, afin de clarifier les liens entre fiscalité et justice sociale, « il faut nécessairement mettre en perspective l'impôt avec deux grandes conceptions de la justice qui sont la justice distributive et celle redistributive ».

Ce colloque de deux jours est organisé à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).

Les débats s'articulent autour de trois grands axes, à savoir « les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale », « les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises » et « l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats ».

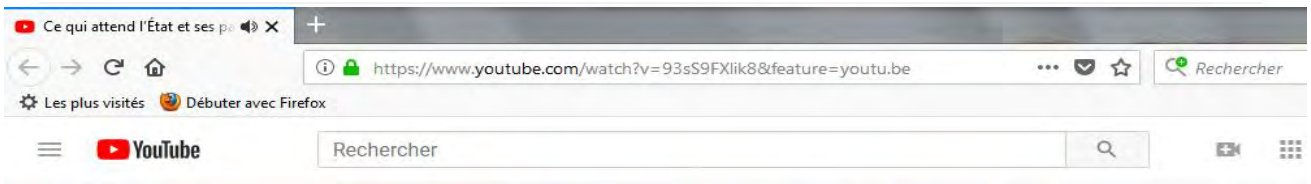
Ce qui attend l'Etat et ses partenaires pour garantir une meilleure justice sociale
<https://www.youtube.com/watch?v=93sS9FXlik8&feature=youtu.be> du 22 Septembre 2018



Ce qui attend l'État et ses partenaires pour garantir une meilleure justice sociale

51 vues

J'AIME JE N'AIME PAS PARTAGER



Ce qui attend l'État et ses partenaires pour garantir une meilleure justice sociale

51 vues

J'AIME JE N'AIME PAS PARTAGER

MATIN TV
Ajoutée le 22 sept. 2018

S'ABONNER



Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes, les bases d'une meilleure justice sociale (M.BENSOUDA) www.arije.ml du 22 Septembre 2018

Accueil / La une / Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes, les bases d'une meilleure justice sociale (M. Bensouda)



UN DIAGNOSTIC PRÉCIS, UNE VISION CLAIRE ET UNE REDDITION DES COMPTES, LES BASES D'UNE MEILLEURE JUSTICE SOCIALE (M. BENSOUDA)

admin 22/09/2018 La une Laisser un commentaire 21 Vues

Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes sont les bases pour réussir l'instauration d'une "meilleure" justice sociale, a souligné, vendredi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nourredine Bensouda.

"L'instauration d'une meilleure justice sociale ne peut être réalisée sans un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la législation par les acteurs, un respect de la loi et une reddition des comptes", a dit M. Bensouda qui présentait un rapport introductif lors de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème "Finances publiques et justice sociale".

Un diagnostic fiable de la situation de la justice sociale, a-t-il poursuivi, exige une information plus rigoureuse et transparente sur les revenus et les patrimoines, de sorte à permettre à "mieux connaître les réalités sociales sur le terrain et de rendre claire la vision des pouvoirs publics en vue d'élaborer des politiques sociales plus adaptées".

Source:

MAPEXpress.ma

Finances publiques: Des pistes pour réduire les inégalités sociales. Les participants à la 12^e édition du colloque des Finances publiques ont souligné, samedi à Rabat, l'importance du rôle de l'Etat comme principal acteur de la réalisation de la justice sociale www.menara.ma du 22 Septembre 2018

Lors d'une table ronde sur "l'Etat acteur de la justice sociale : quelles réalités ?", les intervenants se sont penchés sur le rôle de l'Etat à travers deux axes principaux, à savoir "le budget de l'Etat et la justice sociale" et "la fiscalité au service de la justice sociale".

Dans son intervention à cette occasion, le directeur du Budget au ministère de l'Economie et des finances, Fouzi Lekjaâ, a souligné que "les dépenses sociales ne doivent plus être considérées comme des dépenses de compensation, mais comme des dépenses d'investissement".

Ces dépenses, a-t-il poursuivi, permettront de forger les capacités et l'autonomie de l'individu pour qu'il contribue activement au développement de son pays et puisse préserver sa dignité via l'emploi, au lieu de l'aide et de l'assistanat.

M. Lekjaâ a également mis l'accent sur la nécessité de "refonder le mode de production du capital humain, le libérer des inégalités par le renforcement des capacités des citoyens, autour d'une ambition commune", dans la perspective d'aboutir à un modèle de développement humain durable porté par l'innovation, le savoir et la culture.

L'éducation doit servir de socle à ce modèle de développement, a souligné le responsable, ajoutant qu'un intérêt particulier doit être accordé à trois axes qui sont l'école (le renforcement de l'offre et l'amélioration des conditions de scolarité), les ressources humaines (l'amélioration de la formation et des conditions de travail) et la pédagogie (le renforcement des capacités d'analyse et de recherche, de la formation par alternance, des filières professionnelles et des langues, et l'introduction des technologies de l'information).

Par ailleurs, M. Lekjaâ a passé en revue l'évolution historique de la relation qui existe entre le Budget de l'Etat et le concept de la justice sociale au Maroc, rappelant les différents programmes et réformes mis en places, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre les disparités territoriales et sociales.

De son côté, Omar Raissouni, inspecteur des finances, a fait observer que la fiscalité joue un rôle primordial dans la réalisation de la justice sociale, puisqu'elle établit une interface entre le citoyen et l'Etat.

"Le mode de gouvernance de la fiscalité impacte d'une manière très forte le citoyen et sa confiance vis-à-vis des pouvoirs politiques", a-t-il noté. Selon lui, il existe trois niveaux d'injustice en matière fiscale. Le premier niveau a trait à la non-conformité fiscale qui se reflète dans l'importance du secteur informel, le nombre important de défaillants en matière de déclaration et paiement (371.655 lettres de relance envoyées en 2017), le nombre important d'entreprises déficitaires (près des deux tiers) et la concentration des recettes de l'IS et de l'IR.

Concernant le deuxième niveau, il se rapporte à l'injustice dans le dispositif législatif lui-même qui se caractérise par l'importance des dépenses fiscales, la base et le barème de l'IR concentrant la charge fiscale sur les revenus du travail et des classes moyennes, étant donné que les tranches du barème de l'IR s'échelonnent entre 30.000 et 180.000 DH par an et le taux marginal de 38% démarre dès le revenu de 180.000 DH, a expliqué M. Raissouni.

Il est aussi question d'incohérence du barème progressif IS et barème IR, d'abattements à la base plus importants pour les revenus fonciers que pour les revenus salariaux (40% contre 20% avec plafonnement), de faiblesse des déductions pour charges de famille, ainsi que de neutralité non encore assurée pour la TVA et de profusion de taxes de nature parafiscale.

Pour ce qui est du troisième niveau, il concerne l'injustice découlant de l'action de l'administration, a ajouté l'inspecteur des finances, citant à cet égard le pouvoir d'appréciation de l'administration qui est encore insuffisamment encadré et la persistance des cas d'absence de réponse ou de réponse avec retard aux réclamations des contribuables.

Pour sa part, Laure-Alice Bouvier, avocate au barreau de Paris et docteur en droit, a expliqué que la fiscalité tient une place centrale dans les transformations des sociétés. **"C'est pourquoi un retour sur les questions liées à la fiscalité, et plus particulièrement sa relation avec la justice sociale, s'avère crucial",** a-t-elle jugé, soulignant que le rapport entre la fiscalité et la justice sociale comporte deux enjeux majeurs.

Le premier enjeu concerne la définition même de la justice fiscale, et conduit à s'interroger sur l'égalité devant l'impôt, tandis que le deuxième enjeu a trait à l'utilisation de la fiscalité pour mieux redistribuer la richesse, a expliqué Mme Bouvier.

Pour elle, afin de clarifier les liens entre fiscalité et justice sociale, **"il faut nécessairement mettre en perspective l'impôt avec deux grandes conceptions de la justice qui sont la justice distributive et celle redistributive".**

Ce colloque de deux jours est organisé à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).

Les débats s'articulent autour de trois grands axes, à savoir **"les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale", "les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises" et "l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats".**

Clôture du colloque des finances publiques : les conclusions de M. BENSOUDA <https://int.ma/cloture-colloque-finances-publiques-conclusions-de-m-bensouda> du 23 Septembre 2018



ÉCONOMIE ET FINANCE

Clôture du colloque des Finances Publiques : Les conclusions de M. Bensouda

LE 23 SEPTEMBRE 2018

Les finances publiques et la justice sociale sont une question étroitement liée à la qualité de l'intervention et de la gouvernance dans la gestion publique, a souligné, samedi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nourredine Bensouda.

« Les finances publiques et la justice sociale ne sont pas une question quantitative ni d'enveloppe budgétaire, mais plutôt de qualité d'intervention et de gouvernance dans la gestion publique », a déclaré à la presse, M. Bensouda, en marge de la clôture des travaux de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème « Finances publiques et justice sociale ».

Évoquant les principaux enseignements de ce colloque, M. Bensouda a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une politique de ciblage qui donne la priorité aux populations les plus démunies, notamment les personnes à besoins spécifiques et les personnes âgées. Cette politique de ciblage se doit également d'accorder une attention particulière à la création d'emplois pour les jeunes et au soutien des jeunes porteurs de projets, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, M. Mohamed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES), a indiqué que la justice sociale est à la fois une égalité de droits, de chances et de situations, soulignant que les pouvoirs publics sont appelés à entreprendre différentes actions pour garantir la justice sociale.

En effet, M. Mouline a affirmé qu'un système d'éducation généralisé et de grande qualité en faveur d'une élite et une population éduquée aux enjeux du futur, est le seul moyen à même de réduire les inégalités de façon efficace sur le long terme. Il s'agit également de développer un système de formation professionnelle de façon à tenir compte des métiers de demain et d'assurer une meilleure gouvernance des systèmes de la santé et de la protection sociale, a-t-il ajouté.

En outre, M. Mouline a appelé à une réforme de la gouvernance publique en vue d'un État plus décentralisé où il y a plus de transparence au niveau de la prise de décision et de la mise en œuvre des politiques publiques. Laquelle gouvernance qui devrait concerner en priorité les secteurs sociaux, a-t-il poursuivi.

Les finances publiques et la justice sociale, une question de qualité de la gouvernance publique www.maroc-diplomatique.net du 23 septembre 2018



Les finances publiques et la justice sociale sont une question étroitement liée à la qualité de l'intervention et de la gouvernance dans la gestion publique, a souligné, samedi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nourredine Bensouda.

"Les finances publiques et la justice sociale ne sont pas une question quantitative ni d'enveloppe budgétaire, mais plutôt de qualité d'intervention et de gouvernance dans la gestion publique", a déclaré à la presse, M. Bensouda, en marge de la clôture des travaux de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème "Finances publiques et justice sociale".

Évoquant les principaux enseignements de ce colloque, M. Bensouda a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une politique de ciblage qui donne la priorité aux populations les plus démunies, notamment les personnes à besoins spécifiques et les personnes âgées. Cette politique de ciblage se doit également d'accorder une attention particulière à la création d'emplois pour les jeunes et au soutien des jeunes porteurs de projets, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, M. Mohamed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES), a indiqué que la justice sociale est à la fois une égalité de droits, de chances et de situations, soulignant que les pouvoirs publics sont appelés à entreprendre différentes actions pour garantir la justice sociale.

En effet, M. Mouline a affirmé qu'un système d'éducation généralisé et de grande qualité en faveur d'une élite et une population éduquée aux enjeux du futur, est le seul moyen à même de réduire les inégalités de façon efficace sur le long terme. Il s'agit également de développer un système de formation professionnelle de façon à tenir compte des métiers de demain et d'assurer une meilleure gouvernance des systèmes de la santé et de la protection sociale, a-t-il ajouté.

En outre, M. Mouline a appelé à une réforme de la gouvernance publique en vue d'un État plus décentralisé où il y a plus de transparence au niveau de la prise de décision et de la **mise en œuvre des politiques publiques**. Laquelle gouvernance qui devrait concerner en priorité les secteurs sociaux, a-t-il poursuivi.

Quant à l'action des pouvoirs publics vis-à-vis des agents économiques, M. Mouline a évoqué le besoin d'une véritable politique d'industrialisation qui permet de créer des emplois stables et permanents, notant que les pouvoirs publics sont invités aussi à s'engager dans l'économie de partage qui est en plein essor.

Il a par ailleurs appelé à la mise en place d'un certain nombre de mécanismes afin que le système économique national puisse accompagner les mutations au niveau international, à savoir notamment la digitalisation et la robotisation, notant que la réduction des inégalités doit porter sur la mise en place d'une stratégie intégrée en matière de lutte contre les changements climatiques qui affectent les populations pauvres et vulnérables.

Ce colloque de deux jours a été organisé à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).

Les débats ont porté sur trois grands axes, à savoir "les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale", "les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises" et "l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de **renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats**".

Quelle gouvernance pour une meilleure justice sociale www.leseco.ma du 24 septembre 2018



Le débat autour des moyens susceptibles de réorienter les finances publiques vers la réduction des inégalités bat son plein pas seulement au Maroc mais partout dans le monde. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre exigence de croissance et l'inclusivité que cette même croissance est censée apporter.

«Finances publiques et justice sociale», c'est le thème du 12e colloque des finances publiques, organisé, vendredi à Rabat, conjointement par le ministère de l'Économie et des finances et la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip). Il est rare, parfois audacieux de s'aventurer dans les intersections de deux domaines qui au premier abord paraissent complètement distincts. Mais le thème, comme l'a dit fort à propos Mohamed Benchaâboun, ministre des Finances, s'inscrit aujourd'hui dans les préoccupations de la plupart des pays. «Plusieurs rapports et études font ressortir une montée des inégalités et une déficience de la cohésion sociale des pays du monde auxquelles s'ajoute une accentuation des inégalités territoriales, spatiales, des revenus, en matière d'éducation et par rapport au genre», a-t-il expliqué. Comment alors les pouvoirs de l'État peuvent-ils agir pour faire des finances publiques un vecteur de justice sociale et non pas le contraire ? Tout en rappelant les orientations du souverain dans son dernier discours du trône, le ministre a souligné qu'il est de la responsabilité de tous les acteurs, gouvernement, Parlement, opérateurs économiques et société civile de porter une attention particulière aux questions sociales et aux besoins des citoyens en garantissant la pleine accessibilité de tous. Et d'ajouter que les causes de creusement des inégalités sont multiples et seule une approche globale serait adéquate.

En effet, le Maroc, comme le reste du monde, connaît des inégalités et les pouvoirs publics en sont conscients. Dans le domaine social, beaucoup de chemins restent à faire. Il est clair que le Maroc a mis en œuvre plusieurs projets : lancement en 2005 de l'INDH, le programme de lutte contre la précarité, le fonds de cohésion sociale, le programme Tayssir qui est une aide conditionnée aux familles pour lutter contre l'abandon scolaire. Mais l'État ne peut continuer à lui seul de lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités à travers les seules ressources financières du Budget. Benchaâboun a expliqué dans ce sens que «les contraintes de l'État et plus particulièrement celles liées à la mobilisation des recettes fiscales et aux niveaux du déficit budgétaire et de l'endettement du Trésor laissent peu de marges de manœuvre pour l'instauration d'une meilleure justice sociale». Il s'agit de mettre

en place une politique de territorialisation économique pour le public et le privé à laquelle **s'ajoutent des réformes comme celle des CRI. Dans cette configuration, le rôle de la PME est primordial et le gouvernement apportera son soutien en matière d'amélioration du climat des affaires et l'adéquation de la formation aux besoins du marché, a promis le ministre.** «Le secteur privé doit en contrepartie améliorer sa gouvernance», a-t-il indiqué. **Comme l'a souligné le souverain dans le discours du trône, il est important de restructurer les modes d'aides sociales pour les mettre en convergence. Il faut une cohérence des politiques sociales et une complémentarité entre l'État, les collectivités locales, le privé et la société civile pour faciliter l'acte d'investir.**

Pour sa part, Jean-François Girault, ambassadeur de France à Rabat, a expliqué que les **finances publiques sont l'outil majeur des politiques publiques. Et d'ajouter qu'au-delà de la réduction des inégalités, l'équité des chances à l'école et à l'hôpital et dans d'autres services comme l'éducation sont essentielles pour l'ensemble. Et le diplomate de conclure que l'État est également un régulateur et un acteur responsable en participant à la création de valeur.** Quant au représentant du président de la Cour des comptes française, il a indiqué que **l'enjeu des finances publiques est que chaque euro dépensé le soit de manière optimale. Ceci à travers notamment un meilleur ciblage de l'effort public en matière de politique sociale.**

«Le logement social en France est un exemple qui montre l'effort de ciblage des **populations les plus pauvres. Ce qui n'empêche pas l'existence de disparité dans certaines régions**», a-t-il expliqué. **Idem en matière de santé et d'accès aux soins où certaines régions sont devenues des déserts médicaux. La nécessité d'une grande vigilance par rapport aux fraudes notamment aux cotisations sociales serait alors l'une sinon le principal moyen de renforcer la politique de cohésion sociale. Un quatrième critère de réussite d'une politique sociale est de rester loin de la complexité des procédures. Selon le conférencier, la simplification est une condition de réussite. Pour Michel Bouvier, président de Fondafip, la relation entre justice sociale et finances publiques est un sujet délicat. Il s'agit de deux domaines clés et très volatiles à la fois. Bouvier estime qu'il est besoin de créer ou réformer des institutions qui arrivent à trouver la bonne articulation entre les deux. Il est urgent, a-t-il indiqué, de se donner les moyens d'un nouveau modèle économique et institutionnel qui d'ailleurs est en train de se mettre en place. Dans sa présentation, Noureddine Bensouda, trésorier général du royaume, a commencé par dire que la justice sociale est une question de droit, de dignité, de liberté d'expression et d'autonomie économique. Or, les inégalités mondiales s'aggravent selon le dernier rapport mondial. «La question a trait aujourd'hui à l'intervention de l'État entre justice sociale commutative et justice sociale distributive», a-t-il indiqué. Et le responsable de conclure que «l'instauration d'une meilleure justice sociale ne peut être réalisée sans un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la légistique par les acteurs, un respect de la loi et une reddition des comptes».**

Finances publiques: des pistes pour réduire les inégalités sociales

Par SOUHAIL NHAILI

Samedi 22 septembre 2018 à 11h56



Malgré les efforts fournis par les pouvoirs publics au cours des dernières décennies, l'injustice sociale s'est aggravée, entre autres en raison du faible rôle redistributif de l'impôt, de dépenses fiscales créatrices d'inégalités et d'un manque de cohérence des programmes sociaux. Aujourd'hui l'Etat est conscient de la nécessité de revoir son approche mais insiste sur le fait qu'il ne peut plus agir seul.

La 12e édition du Colloque international des finances publiques a démarré le 21 septembre à Rabat. Organisée par le ministère des finances et la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip), cette édition a retenu comme thème «Finances publiques et justice sociale».

Un thème classique mais d'actualité partout dans le monde, y compris au Maroc où **les derniers discours du Roi ont souligné l'aggravation des inégalités et des déficits sociaux** et appelé les pouvoirs publics à améliorer leur action et à revoir le modèle de développement du Maroc.

>>Lire aussi: **Un discours du Trône à forte connotation sociale**

L'aggravation des inégalités sociales au Maroc a pendant de longues années été rapportée par de multiples études et rapports nationaux et internationaux. Aujourd'hui, le phénomène est ressenti dans le quotidien des citoyens qui manifestent leur colère de différentes manières, notamment sur les réseaux sociaux. D'où l'urgence d'agir avec efficacité.

Le Maroc possède le niveau d'inégalités le plus élevé d'Afrique du Nord

Le mouvement de boycott, un message d'alerte sur les inégalités sociales...



A l'origine des inégalités sociales...

Selon Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Economie et des Finances, les raisons de l'injustice sociale sont complexes: il y a des facteurs exogènes comme la mondialisation, les crises économiques et financières, les Plans d'ajustement structurel ; mais aussi **des facteurs endogènes comme les politiques publiques et le modèle de croissance.**

Pour Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, **le Maroc a connu deux périodes distinctes :**

- La première, **depuis l'indépendance jusqu'aux années 1980** où les pouvoirs publics ont surtout **favorisé le développement économique**, misant sur la théorie du ruissellement (le succès des opérateurs économiques est censé bénéficier à toute la population). Ils ont toutefois accompagné cet effort par des actions dans le domaine social : l'Entraide nationale, la Promotion nationale, la Caisse de compensation et les Cantines scolaires.

- La deuxième, à partir des années 1990, soit **après le Plan d'ajustement structurel de 1983 et ses impacts sur l'emploi et les secteurs sociaux** (éducation, santé, habitat et transport). Le Maroc a reconnu l'existence et l'étendue de la pauvreté et de l'exclusion sociale et a **mis en place une stratégie sociale :**

- Programme des priorités sociales
- Programmes d'approvisionnement en eau potable, de désenclavement et d'électrification rurale
- Programme du logement social
- La compensation.

Ces actions ont été poursuivies et renforcées après l'accession au Trône du Roi Mohammed VI :

- ❑ Couverture médicale de base : AMO et RAMED
- ❑ Initiative nationale pour le développement humain (INDH)
- ❑ Programme Tayssir
- ❑ Initiative royale « 1 million de cartables »



En fait, nul ne peut nier l'impact de ces actions. Mais cet impact demeure faible et nécessite la poursuite des actions, chose rendue difficile par trois contraintes :

- **Les contraintes budgétaires:** Les recettes de l'Etat se tassent (réduction des taux d'imposition de l'IS et l'IR, persistance de l'informel, ralentissement économique) parallèlement à l'augmentation des dépenses, d'où une pression sur les finances publiques qui réduit ses marges de manœuvre dans le domaine social.

- **L'inefficacité de l'action publique :**

- L'impôt joue faiblement son rôle redistributif : prédominance des impôts indirects, comme la TVA, qui ne favorisent pas la justice sociale
- Impact limité de l'impôt direct progressif (baisse de la base imposable et des taux)
- Les dépenses fiscales sont des vecteurs d'inefficience et d'iniquité

-
- Les programmes sociaux pèchent par leur manque de cohérence : plus de 100 programmes, qui empiètent les uns sur les autres, gérés par de multiples départements et ciblant mal les populations éligibles

- **Le faible rôle des autres parties prenantes** dans la réduction des inégalités : les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile...

Les pistes de réforme

Mohamed Benchaâboun a insisté sur la nécessité d'**une approche globale** pour traiter la problématique des inégalités sociales. «L'Etat à lui seul ne peut pas apporter toutes les solutions», a-t-il précisé.

Le ministre des Finances mise fortement sur le secteur privé, notamment la PME, principal créateur d'emplois et de richesses. Il est ainsi conscient que le gouvernement doit **appuyer l'entreprise** par :

- L'amélioration du **climat des affaires**,
- La réduction des **délais de paiement** et le remboursement des créances (TVA...)
- Le renforcement du rôle de **l'investissement public** dans la création de richesses
- L'adoption de la **Charte de l'investissement et la réforme des CRI**.

Benchaâboun a également **appelé le secteur privé à améliorer sa gouvernance et à renforcer ses fonds propres**.

Bien entendu, pour le ministre des Finances, le rôle de l'Etat ne se limitera pas à l'appui aux entreprises. Les priorités sont :

- La mise en œuvre effective de **la déconcentration administrative** pour territorialiser le développement
- La mise en place du **registre social unique** pour mieux cibler les populations à soutenir
- La **réforme de l'éducation** et du **système de santé**
- **L'évaluation et la restructuration des programmes sociaux**
- **L'harmonisation de l'action des parties prenantes:** Etat, collectivités territoriales, entreprises et établissements publics, entreprises privées et société civile

Pour Jean-François Girault, ambassadeur de France au Maroc, **les dépenses publiques doivent désormais s'orienter davantage vers le développement du capital immatériel** (l'humain, en misant sur la santé et l'éducation), que vers le développement des infrastructures.

Pour Noureddine Bensouda, la solution passe par :

- **Un diagnostic précis** : combiner les données de la comptabilité nationale et celles de la comptabilité du secteur public pour mieux connaître les réalités sociales
- **Une vision claire** : définir les grands choix en termes de politiques publiques et les faire partager à toutes les parties prenantes
- **Un changement moins fréquent des lois** : le cas de l'Allemagne est évoqué, un pays où les lois fiscales changent peu
- **Une appropriation de la légistique par les acteurs** : les normes d'origine législative, un droit de plus grande qualité
- **Un respect de la loi** : l'Etat doit veiller au respect systématique de la loi qui doit s'imposer à tous
- **Une reddition des comptes** : tout manquement à la loi doit être sévèrement sanctionné.

Justice sociale : Des experts de la Finance mettent la balle dans le camp du gouvernement www.lobservateur.info du 22 septembre 2018



Les participants à la 12^e édition du colloque des Finances publiques ont souligné, ce samedi 22 septembre à Rabat, l'importance du rôle de l'Etat comme principal acteur de la réalisation de la justice sociale.

Lors d'une table ronde sur « l'Etat acteur de la justice sociale : quelles réalités ? », les intervenants se sont penchés sur le rôle de l'Etat à travers deux axes principaux, à savoir « le budget de l'Etat et la justice sociale » et « la fiscalité au service de la justice sociale ».

Dans son intervention à cette occasion, le directeur du Budget au ministère de l'Economie et des finances, Fouzi Lekjaâ, a souligné que « les dépenses sociales ne doivent plus être considérées comme des dépenses de compensation, mais comme des dépenses d'investissement ».

Ces dépenses, a-t-il poursuivi, permettront de forger les capacités et l'autonomie de l'individu pour qu'il contribue activement au développement de son pays et puisse préserver sa dignité via l'emploi, au lieu de l'aide et de l'assistanat.

Lekjaâ a également mis l'accent sur la nécessité de « refonder le mode de production du capital humain, le libérer des inégalités par le renforcement des capacités des citoyens, autour d'une ambition commune », dans la perspective d'aboutir à un modèle de développement humain durable porté par l'innovation, le savoir et la culture.

L'éducation doit servir de socle à ce modèle de développement, a souligné le responsable, ajoutant qu'un intérêt particulier doit être accordé à trois axes qui sont l'école (le renforcement de l'offre et l'amélioration des conditions de scolarité), les ressources humaines (l'amélioration de la formation et des conditions de travail) et la pédagogie (le renforcement des capacités d'analyse et de recherche, de la formation par alternance, des filières professionnelles et des langues, et l'introduction des technologies de l'information).

Par ailleurs, Lekjaâ a passé en revue l'évolution historique de la relation qui existe entre le Budget de l'Etat et le concept de la justice sociale au Maroc, rappelant les différents programmes et réformes mis en places, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre les disparités territoriales et sociales.

De son côté, Omar Raissouni, inspecteur des finances, a fait observer que la fiscalité joue un rôle primordial dans la réalisation de la justice sociale, puisqu'elle établit une interface entre le citoyen et l'Etat.

« Le mode de gouvernance de la fiscalité impacte d'une manière très forte le citoyen et sa confiance vis-à-vis des pouvoirs politiques », a-t-il noté. Selon lui, il existe trois niveaux d'injustice en matière fiscale. Le premier niveau a trait à la non-conformité fiscale qui se reflète dans l'importance du secteur informel, le nombre important de défaillants en matière de déclaration et paiement (371.655 lettres de relance envoyées en 2017), le nombre important d'entreprises déficitaires (près des deux tiers) et la concentration des recettes de l'IS et de l'IR.

Concernant le deuxième niveau, il se rapporte à l'injustice dans le dispositif législatif lui-même qui se caractérise par l'importance des dépenses fiscales, la base et le barème de l'IR concentrant la charge fiscale sur les revenus du travail et des classes moyennes, étant donné que les tranches du barème de l'IR s'échelonnent entre 30.000 et 180.000 DH par an et le taux marginal de 38% démarre dès le revenu de 180.000 DH, a expliqué Raissouni.

Il est aussi question d'incohérence du barème progressif IS et barème IR, d'abattements à la base plus importants pour les revenus fonciers que pour les revenus salariaux (40% contre 20% avec plafonnement), de faiblesse des déductions pour charges de famille, ainsi que de neutralité non encore assurée pour la TVA et de profusion de taxes de nature parafiscale.

Pour ce qui est du troisième niveau, il concerne l'injustice découlant de l'action de l'administration, a ajouté l'inspecteur des finances, citant à cet égard le pouvoir d'appréciation de l'administration qui est encore insuffisamment encadré et la persistance des cas d'absence de réponse ou de réponse avec retard aux réclamations des contribuables.

Pour sa part, Laure-Alice Bouvier, avocate au barreau de Paris et docteur en droit, a expliqué que la fiscalité tient une place centrale dans les transformations des sociétés. « C'est pourquoi un retour sur les questions liées à la fiscalité, et plus particulièrement sa relation avec la justice sociale, s'avère crucial », a-t-elle jugé, soulignant que le rapport entre la fiscalité et la justice sociale comporte deux enjeux majeurs.

Le premier enjeu concerne la définition même de la justice fiscale, et conduit à s'interroger sur l'égalité devant l'impôt, tandis que le deuxième enjeu a trait à l'utilisation de la fiscalité pour mieux redistribuer la richesse, a expliqué Mme Bouvier.

Pour elle, afin de clarifier les liens entre fiscalité et justice sociale, « il faut nécessairement mettre en perspective l'impôt avec deux grandes conceptions de la justice qui sont la justice distributive et celle redistributive ».

Ce colloque de deux jours est organisé à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).

Les débats s'articulent autour de trois grands axes, à savoir « les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale », « les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises » et « l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats »

Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes, les bases d'une meilleure justice sociale (M. Bensouda). www.abc24.ma du 23 Septembre 2018



Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes sont les bases pour **réussir l'instauration d'une** « meilleure » justice sociale, a souligné, vendredi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nouredine Bensouda.

« **L'instauration d'une meilleure justice sociale ne peut être réalisée sans un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la légistique par les acteurs, un respect de la loi et une reddition des comptes** », a dit Bensouda qui présentait un rapport introductif lors de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème « Finances publiques et justice sociale ».

Un diagnostic fiable de la situation de la justice sociale, a-t-il poursuivi, exige une information plus rigoureuse et transparente sur les revenus et les patrimoines, de sorte à permettre à « mieux connaître les réalités sociales sur le terrain et de rendre claire la vision **des pouvoirs publics en vue d'élaborer des politiques sociales plus adaptées** ».

En outre, Bensouda a insisté sur l'intérêt de maintenir les grands choix en termes de politique publiques et d'éviter la fréquence de « changements de cap », illustrant par le cas de l'Allemagne où les lois fiscales changent peu, et qui se distingue par la force de légistique et où les normes d'origine législative sont soumises à un impératif d'efficacité.

Il a également souligné qu'en parallèle à l'élaboration des normes, « **l'Etat doit veiller au respect systématique de la loi qui doit s'imposer à tous** », ajoutant que « tout manquement à la loi devrait être sanctionné ».

Bensouda a, par ailleurs, rappelé qu'au Maroc, la Constitution de 2011 a confié à la Cour des comptes la protection des principes et valeurs de bonne gouvernance, de transparence et de reddition des comptes de l'Etat et des organismes publics et que tout manquement à ces principes peut entraîner, selon le cas, une sanction politique ou judiciaire pour les gestionnaires publics.

Les politiques sociales ont nécessité une intervention massive des finances publiques, en termes d'augmentation des dépenses directes effectuées par les ministères et des

subventions aux établissements **et entreprises publiques, combinée à des baisses de l'IS et de l'IR et à une hausse des exonérations fiscales, a-t-il rappelé.**

Bensouda a, par ailleurs, fait observer qu' »au Maroc, se développe aujourd'hui une conscience collective que les parenthèses en matière de gestion des finances publiques ayant impacté négativement l'économie et toute la société doivent être fermées ».

A cet effet, il a rappelé que SM le Roi Mohammed VI, a souligné dans Son message au 3e Forum parlementaire sur la justice sociale en février 2018, que le modèle de développement du Maroc « ne permet plus, désormais, de répondre aux demandes et aux besoins croissants des citoyens, ni de réduire les inégalités sociales et les disparités spatiales. Il ne peut, en conséquence, favoriser **l'avènement d'une justice sociale** ».

Pour sa part, M. Michel Bouvier, président de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances (FONDAFIP), et directeur de la RFFP, a indiqué que « Rabat est devenue progressivement un vrai centre de réflexion des finances publiques au niveau international ». « Le Maroc est devenu d'une certaine manière, une vitrine de ce qui se pense et de ce qui se fait en matière des finances publiques, un peu partout ailleurs » a-t-il estimé, ajoutant que ce colloque place le Royaume en position essentielle dans le cadre de réflexion sur les finances publiques à travers le monde. Il a également souligné que le développement du nouveau modèle économique s'est considérablement accéléré ces dernières années, ajoutant que c' »est aussi un nouveau modèle institutionnel qui se met en place au travers d'un réseau d'Etats, de métropoles, de régions ».

Il s'agit également, selon M. Bouvier, « d'un écart de richesses qui se développe de plus en plus et des fractures sociales et territoriales deviennent considérables ». Organisé sous le thème « Finances publiques et justice sociale », à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec FONDAFIP et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP), ce colloque, de deux jours, porte sur trois grands axes, à savoir « les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale », « les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises » et « l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats ».

Ont également pris part à la séance inaugurale de cet événement plusieurs personnalités, notamment Wali Bank Al-Maghrib, **Abdellatif Jouahri, le ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,** Said Amzazi et le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Nizar Baraka.

Reportage Infomédiaire TV sur le 12ème colloque international (Finances publiques et justice sociale).
<https://www.youtube.com/watch?v=2lm2tbkdXfs> du 24 Septembre 2018



Reportage de la 12ème colloque International (Finances publiques et justice Sociale)

3 vues

 J'AIME  JE N'AIME PAS  PARTAGER  

Reportage Infomédiaire TV sur le 12ème colloque international (Finances publiques et justice sociale)
<https://www.youtube.com/watch?v=2Im2tbkdXfs> du 24 Septembre 2018



Reportage de la 12ème colloque International (Finances publiques et justice Sociale)

3 vues

J'AIME JE N'AIME PAS PARTAGER ...



InfomediaireMaroc
Ajoutée le 24 sept. 2018

S'ABONNER 477

Le Trésorier Général du Royaume éclaire sur comment intervenir pour réduire la fracture sociale <https://www.youtube.com/watch?v=eyIF69ZwjWw> du 24 Septembre 2018



Le Trésorier Général du Royaume éclaire sur comment intervenir pour réduire la fracture sociale

10 vues

👍 1 💬 0 ➦ PARTAGER ⚙️ ⋮



EcoActu Eco

Ajoutée le 24 sept. 2018

S'ABONNER 432

Finances publiques et justice sociale est la thématique choisie pour cette douzième édition du colloque organisé conjointement par la Trésorerie générale du Royaume et Fondafip le 21 et 22 septembre 2018. La thématique est un sujet classique mais toujours d'actualité. Elle interpelle
PLUS

La citation du jour par Nourredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume <http://www.infomediaire.net/la-citation-du-jour-par-nourredine-bensouda-tresorier-general-du-royaume> du 24 Septembre 2018

InfoMédiaire
L'Intermédiaire entre l'Information et vous

Accueil | News | Maroc | La citation du jour par Nourredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume

News | Maroc

La citation du jour par Nourredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume

24 septembre 2018



Infomédiaire Maroc – « Il est nécessaire d’adopter une politique de ciblage qui donne la priorité aux populations les plus démunies, notamment les personnes à besoins spécifiques et les personnes âgées. Cette politique de ciblage se doit également d’accorder une attention particulière à la création d’emplois pour les jeunes et au soutien des jeunes porteurs de projets ».

Nourredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume

Rédaction Infomédiaire

Les équilibres macroéconomiques justifient-ils le sacrifice de la justice sociale ?
<https://www.ecoactu.males-equilibres-macroeconomiques-justifient-ils-le-sacrifice-de-la-justice-sociale> du 24 Septembre 2018

FINANCES ♦ FINANCES PUBLIQUES

WEBTV/ LES ÉQUILIBRES MACROÉCONOMIQUES JUSTIFIENT-ILS LE SACRIFICE DE LA JUSTICE SOCIALE ?

Écrit par : Soubha Es-siari | 24 septembre 2018



Le Maroc présente un paradoxe : des équilibres macroéconomiques sains et une situation socioéconomique fragile. A quoi sert finalement l’acharnement sur ces équilibres ? Le point avec Nouredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume.

N’est-il pas préférable de vivre avec un rhume que de mourir en bonne santé ?

Cette question mérite d’être posée si l’on diagnostique la situation de l’économie marocaine. Effectivement, le Maroc se targue de l’équilibre de ses indicateurs macroéconomiques, jouit de la bonne appréciation des institutions de Bretton Woods, mais pour quels objectifs ? Bon an mal an, la croissance économique s’accompagne d’une accentuation des inégalités sous toutes les formes (territoriales, spatiales, inégalités liées au genre...).

La situation socioéconomique est ce qu'elle est avec des inégalités sociales trop criardes, avec un difficile accès aux services les plus élémentaires pour les couches défavorisées. Le constat est sans appel !

D'aucuns considèrent que ces inégalités et fragilités sont essentiellement dues à la mondialisation galopante qui profite plus aux riches qu'aux pauvres. Mais cela n'empêche pas de dire que la responsabilité incombe également aux pouvoirs publics. Les finances publiques ne sont-elles pas le ciment ou l'instrument par excellence pour instaurer la paix économique et sociale dans un pays donné ?



« Justement, l'Etat à travers notamment les finances publiques a toujours intervenu comme acteur majeur dans l'instauration de la justice sociale. Aujourd'hui, la donne a complètement changé », explique **Nouredine Bensouda**, **Trésorier Général du Royaume**.

Etant donné l'ampleur des besoins, il agit de plus en plus avec d'autres acteurs tels que les collectivités territoriales, les établissements et entreprises publiques, les entreprises privées, la société civile... « Et pourtant, en dépit des efforts déployés de part et d'autre, les inégalités ne font que s'aggraver », avise N. Bensouda.

Dans un contexte aussi complexe, le rôle de l'Etat fait l'objet de controverse. Les fervents défenseurs de la justice sociale commutative sont contre l'intervention de l'Etat et considèrent que chaque individu reçoit en contrepartie l'effort de son travail.

D'autres, les tenants de la justice sociale distributive privilégient l'intervention de l'Etat en vue de réduire les inégalités, à travers la mise en avant de la collectivité sur l'individu.

« Quel que soit le courant politique, il ne peut y avoir que consensus, du moins au niveau des programmes, sur l'équité sociale, l'amélioration du système d'enseignement et de la qualité de l'enseignement et de la qualité de la santé ou encore sur la protection sociale ou la création d'emplois... », répond le Trésorier général.

Comment redonner aux finances publiques leurs lettres de noblesse
<https://www.ecoactu.com/comment-redonner-aux-finances-publiques-leurs-lettres-de-noblesse> du 24 Septembre 2018

FINANCES ♦ FINANCES PUBLIQUES

WEBTV / COMMENT REDONNER AUX FINANCES PUBLIQUES LEURS LETTRES DE NOBLESSE ?

Écrit par : Imane Bouhrara | 24 septembre 2018



Dans un contexte de marges réduites, comment concilier la problématique de compétitivité et de croissance économique et justice sociale ? Et comment les Finances publiques peuvent renouer avec leur rôle de garant de justice sociale ?

Pour Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de Fondafip et Directeur de la Revue Française de Finances Publiques, il ne faut pas mettre en concurrence la justice sociale et la compétitivité des entreprises. La compétitivité étant un facteur de justice sociale dans la mesure où les entreprises créent de la richesse qui génère des emplois. Ce qui réduit inéluctablement les problèmes sociaux et les inégalités sociales.

Donc la compétitivité des entreprises doit être soutenue et les finances publiques ne doivent pas gêner cette compétitivité. Mais d'un autre côté, cette compétitivité doit s'accorder avec la solidarité dans ce sens où l'Etat via les deniers publics, encourage l'entreprise soit par des dépenses fiscales ou par d'autres mesures. Un effort qui doit impérativement se traduire par une valeur ajoutée pour la société.



Au Maroc, malgré une volonté affirmée, les Lois de Finances de ces dernières années ne peuvent atteindre leurs objectifs sociaux et de renouveau des politiques publiques, exprimé au plus haut sommet de l'Etat. Des politiques publiques qui placent la relance de l'investissement et l'économie comme vecteur de croissance et donc de développement à la fois économique et social. L'idée sous-jacente est que la dynamique économique est à même à créer des emplois et permettre aux personnes exclues de retrouver une certaine dignité.

Cela dit, la justice sociale ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la lutte contre les déficits actuels. Il y a donc un dosage de la gestion de la chose publique grâce à des choix qualitatifs afin que les finances publiques retrouvent la situation dans laquelle elles étaient dans les années soixante à soixante-dix, à savoir un développement économique qui va de pair avec le développement social. Ce sont d'ailleurs les finances publiques qui permattaient cette évolution.

Justice sociale : L'Etat appelé à gérer ses paradoxes <https://www.ecoactu.ma/justice-sociale-letat-appelle-a-gerer-ses-paradoxes> du 24 Septembre 2018

FINANCES ♦ FINANCES PUBLIQUES

WEBTV / JUSTICE SOCIALE : L'ETAT APPELÉ À GÉRER SES PARADOXES

Écrit par : *Imane Bouhrara* | 24 septembre 2018



Le choix de la cette thématique intervient dans un contexte marqué par l'aggravation et l'accentuation des inégalités sociales.

La croissance économique d'un pays ne peut aucunement occulter le creusement des inégalités, ce qui repose avec acuité la responsabilité aussi bien de l'Etat, à travers les politiques publiques mais également le marché, sensé supporter la croissance et créer de la richesse. C'est dans ce cadre que s'inscrit le choix de la **thématique « Finances publiques et justice sociale »** du Colloque organisé conjointement par le **Ministère de l'Economie et des Finances et l'Association pour la Fondation Internationale de Finances (Fondafip)** le 21 et 22 septembre 2018. Quel rôle de l'Etat dans la justice sociale ? Quel financement de la justice sociale par le marché ? Il y a des choix qualitatifs à faire pour que les Finances publiques retrouvent enfin leur rôle premier, à savoir la jonction avec la justice sociale sous l'Etat providence.

Les questions s'imposent parce que la problématique est d'autant plus pressante et importante qu'il est temps de rétablir la connexion entre les finances publiques et la justice sociale.

En effet, si la finalité des politiques publiques est la satisfaction de l'intérêt général, notamment des besoins sociaux et des services publics, cette nouvelle orthodoxie macroéconomique dans laquelle s'inscrivent plusieurs pays pervertit sérieusement cette finalité.

Comme l'explique le ministre de l'Economie et des Finances, **Mohamed Benchâaboun**, la question taraude sans cesse les pays et fait l'objet de débat entre les différentes écoles de pensées. Notamment en matière du rôle de l'Etat mais également du secteur privé qui profite des finances publiques.



Les ressources de l'Etat de plus en plus insuffisantes

Au Maroc, il y a du chemin à faire pour réduire les inégalités et répondre dignement aux besoins des citoyens. Plusieurs réformes et projets ont vu le jour. Mais la multiplicité des programmes et des acteurs est également un facteur d'inefficacité et d'incohérence. Une vision stratégique s'impose.

Une conscientisation serait également souhaitable auprès du secteur privé dans son rôle en matière de justice sociale, profitant lui-même du budget de l'Etat. Il est mieux loti que les citoyens en matière de mesures d'encouragement.

Comme l'a expliqué le trésorier général du Royaume, les politiques sociales mises en œuvre des années durant ont permis certes de réduire la pauvreté, d'étendre l'accès aux biens et services collectifs aux populations vulnérables et de désenclaver les zones difficiles d'accès. Mais cela n'empêche pas de dire que l'Etat éprouve des difficultés pour continuer à lui seul, à assurer ses missions de redistribution, de protection sociale et de réduction des inégalités. Les finances publiques empreintes de subventions aux établissements et entreprises publics conjuguées à des baisses des taux de l'impôt sur les sociétés ou sur les revenus... sont aujourd'hui sous pression.

Ajoutons à cela la baisse tendancielle des recettes fiscales due en partie à l'augmentation des dépenses fiscales durant les dernières années. A rappeler par ailleurs que les programmes sociaux sont en effet pris en charge au niveau du budget général (éducation, santé, habitat...), de certains comptes spéciaux du Trésor (INDH, Fonds pour le développement rural et des zones de montagne...) et de certains services gérés de manière autonome (centres hospitaliers...).

Dans son allocution, le ministre des finances recommande entre autres de mettre en place l'initiative du « Registre social unique », d'aider les jeunes à poursuivre leurs études et mener à terme leurs formations, à travers l'allègement des charges supportables par les familles, par des aides financières à la scolarisation...

Il recommande par ailleurs le lancement de la troisième phase de l'INDH et le redressement des anomalies qui entachent l'exécution du Ramed et à étendre la couverture médicale de base pour englober tous les travailleurs indépendants, les étudiants de l'enseignement supérieur...

Aussi, l'argentier du Royaume insiste sur :

La facilitation maximale de l'acte d'investissement qui constitue un levier majeur pour la création des emplois et de la richesse ;

La mise en place d'un enseignement et d'une formation professionnelle de qualité, en adéquation parfaite avec les exigences du marché du travail ;

Le déploiement d'un meilleur système de santé publique ;

L'application de l'ensemble des composantes du secteur public des modes de gestion et des outils de management qui ont fait leur preuve dans le secteur privé...

Le rôle de l'Etat est indéniable pour préserver la cohésion sociale. Mais il ne peut à lui seul le faire.



Vendredi et samedi derniers s'est tenu à Rabat, le 12^e colloque des Finances publiques organisé chaque année par la Trésorerie Générale du Royaume, TGR, sous l'égide du Ministère de l'Économie et des Finances, en collaboration avec la Fondation Internationale des Finances Publiques, Fondafip, et la Revue Française des Finances Publiques, RFFP, dirigée par l'éminent professeur Michel Bouvier.

Lors de la séance inaugurale, la thématique principale « Finances publiques et justice sociale », inspirée du dernier Discours du Trône, y a été traitée sous ses différents angles par les intervenants, le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Mohamed Benchaâboune et le Trésorier général du Royaume, M. Nouredine Bensouda, pour la partie marocaine, M. Jean-Marie Bertrand, au nom du Premier Président de la Cour des Comptes française et M. Michel Bouvier, Président de la Fondafip pour la partie internationale.

En ce qui concerne la justice sociale, préoccupation majeure du Roi Mohammed VI, il est clairement ressorti des allocutions de MM. Benchaâboune et Bensouda les contours de cette problématique pour notre pays, mais aussi des solutions à y apporter déjà programmées.

Une approche déjà ancienne

Les injustices sociales, qui ne se limitent pas aux revenus uniquement, comme l'a précisé M Bensouda dans son intervention, « touchent également à l'accès aux biens et services collectifs, tels que l'éducation, la santé, le transport. Elles se manifestent en outre au niveau de l'accès au logement, au marché du travail ».

Et le Trésorier général du Royaume de citer dans son allocution introductive, un extrait du récent discours royal : « L'ampleur du déficit social et les modalités de réalisation de la justice sociale et territoriale sont parmi les principales raisons qui Nous ont incité à appeler, dans le Discours d'ouverture du Parlement, au renouvellement du modèle de développement national ». Enfin, une solution durable qui se dessine !

Mais, tout d'abord, il est important de porter à la connaissance des lecteurs les principaux constats qui portent sur le bilan de la prise en charge des inégalités dans le passé et que M. Bensouda a dressés :

Historiquement, les pouvoirs publics ont beaucoup plus axé leurs politiques publiques sur le développement économique que sur le volet social, en investissant massivement dans les barrages, les routes, les écoles et universités, les hôpitaux.

Mais aussi, dès les années 1990, en encourageant l'émergence d'un secteur privé national pour accompagner les efforts de l'Etat et des entreprises publiques en matière de développement économique.

À ce titre, le budget public a été sollicité pour les subventions aux secteurs d'activités économiques, l'aménagement de zones industrielles, et un système d'incitation fiscale très généreux de codes d'investissements.

Cette politique publique se basait sur la logique que la croissance économique bénéficierait à toute la population !

Toutefois, de tout temps des actions sociales de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités, ont été mises en place comme le programme des priorités sociales, les programmes d'approvisionnement en eau potable, de désenclavement et d'électrification rurale, le programme de logement social, la compensation.

Et dès 2000, la couverture médicale de base qui se compose de l'Assurance maladie obligatoire (AMO) et du Régime d'Assistance Médicale (RAMED), l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et l'Initiative Locale pour le Développement Humain (ILDH), le programme Tayssir destiné à lutter contre l'abandon scolaire et à rendre effective la scolarisation obligatoire des enfants âgés de 6 à 15 ans dans les milieux défavorisés et l'Initiative Royale « 1 million de cartables ».

À l'impossible, nul n'est tenu

Mais très vite, les finances publiques se sont trouvées sous pression et de fait les politiques sociales ont été ralenties.

Les raisons tiennent « à l'insuffisance des ressources de l'Etat, du fait de la baisse tendancielle des recettes fiscales, et à la faiblesse du rôle redistributif de l'impôt qui est le propre même de l'Etat providence » précise le Trésorier Général.

Car directement ou indirectement, les programmes sociaux sont financés par le Budget général, qu'il s'agisse de l'éducation, la santé, l'habitat, les équipements. Ou encore par des comptes spéciaux du Trésor pour l'INDH, le Fonds pour le développement rural et des zones de montagne, le Fonds d'appui à la cohésion sociale.

Ainsi, les finances publiques ne pourront plus être seules à prendre en charge les programmes sociaux.

En effet, le Budget de l'État, très sollicité, arrive tout juste à dégager un solde ordinaire positif tout en finançant la totalité du Budget d'investissements par l'endettement.

C'est ce que résume, dans son récent discours et en une phrase, le Roi Mohammed VI : « Le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de **développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale** ».

Donc, il s'agit de mettre en place un nouveau modèle de développement qui va marquer un réel tournant pour notre pays. En effet, des solutions se précisent et devront être mise en œuvre rapidement. Et de plus elles sont pragmatiques et réalistes parce que d'abord économiques.

Elles s'inspirent, encore une fois, de propositions du Souverain dans son discours du Trône où il affirme : »

Il s'agit en fait de mettre en œuvre une véritable politique de territorialisation économique des investissements publics et privés, du rôle primordial de l'entreprise, et particulièrement de la petite et moyenne entreprise, en tant que vecteur essentiel pour le développement économique, la création des emplois et de la richesse nationale », ajoutant que « l'entreprise productive a aujourd'hui besoin de davantage de confiance de la part de l'Etat et de la société ».

Pour applaudir, il faut deux mains !

En conséquence, le gouvernement s'apprête à apporter tout l'appui et le soutien nécessaires au tissu économique, en termes d'amélioration du climat des affaires, de facilitation de l'accès des PME et des TPE aux financements bancaires et à la commande publique, de promotion de la formation et de son adéquation aux besoins du marché et d'encouragement des exportations. Voilà une bonne nouvelle !

Une charte de l'Investissement en vue de favoriser davantage l'environnement de l'acte d'investir dans notre pays sera définie et appliquée très rapidement.

Mais, parallèlement, la pauvreté et les inégalités requièrent la mobilisation aux côtés de **l'Etat de tous les autres acteurs de la société, à savoir les collectivités territoriales, les établissements et les entreprises publics, le secteur privé, les associations, les ONG et le mécénat.**

D'où la seconde charte pour la déconcentration administrative à l'effet de permettre aux autorités régionales, préfectorales, provinciales et locales de prendre les décisions de proximité.

Et la création d'un « Registre Social Unique » qui sera constitué et activé afin de recenser les bénéficiaires, mais aussi et surtout d'agréger d'une part les besoins et de l'autre les différents dispositifs d'aide et de soutien pour une distribution optimale.

En conclusion, le renforcement de la compétitivité des entreprises, une vision intégrée de **déploiement des politiques sectorielles, la consolidation et l'accélération de la politique de transformation industrielle** doivent favoriser le renforcement de la cohésion sociale, la réduction des inégalités sociales et spatiales et la promotion **de l'emploi.**

En même temps et pour la première fois, le Maroc sera géré sur la base d'une politique économique, sociale et solidaire efficiente, équitable et pérenne.

Et, c'est cette notion de durée qui en assurera la plus grande efficacité...

Voilà pourquoi, déjà, l'on attend beaucoup de la prochaine Loi de finances, qui sera chargée ou ne sera pas...

Afifa Dassouli

Les finances publiques et la justice sociale, une question de qualité de la gouvernance publique (Trésorier général du Royaume) www.maghrebemergent.info du 24 Septembre 2018

Les finances publiques et la justice sociale sont une question étroitement liée à la qualité de l'intervention et de la gouvernance dans la gestion publique, a souligné, samedi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nouredine Bensouda.

“Les finances publiques et la justice sociale ne sont pas une question quantitative ni d'enveloppe budgétaire, mais plutôt de qualité d'intervention et de gouvernance dans la gestion publique”, a déclaré à la presse, M. Bensouda, en marge de la clôture des travaux de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème “Finances publiques et justice sociale”.

Évoquant les principaux enseignements de ce colloque, M. Bensouda a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une politique de ciblage qui donne la priorité aux populations les plus démunies, notamment les personnes à besoins spécifiques et les personnes âgées. Cette politique de ciblage se doit également d'accorder une attention particulière à la création d'emplois pour les jeunes et au soutien des jeunes porteurs de projets, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, M. Mohamed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES), a indiqué que la justice sociale est à la fois une égalité de droits, de chances et de situations, soulignant que les pouvoirs publics sont appelés à entreprendre différentes actions pour garantir la justice sociale.

Finances publiques quelle gouvernance pour une meilleure justice sociale
www.maghrebemergent.info du 24 Septembre 2018



Le débat autour des moyens susceptibles de réorienter les finances publiques vers la réduction des inégalités bat son plein pas seulement au Maroc mais partout dans le monde. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre exigence de croissance et l'inclusivité que cette même croissance est censée apporter.

«Finances publiques et justice sociale», c'est le thème du 12e colloque des finances publiques, organisé, vendredi à Rabat, conjointement par le ministère de l'Économie et des finances et la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip). Il est rare, parfois audacieux de s'aventurer dans les intersections de deux domaines qui au premier abord paraissent complètement distincts. Mais le thème, comme l'a dit fort à propos Mohamed Benchaâboun, ministre des Finances, s'inscrit aujourd'hui dans les préoccupations de la plupart des pays. «Plusieurs rapports et études font ressortir une montée des inégalités et une déficience de la cohésion sociale des pays du monde auxquelles s'ajoute une accentuation des inégalités territoriales, spatiales, des revenus, en matière d'éducation et par rapport au genre», a-t-il expliqué. Comment alors les pouvoirs de l'État peuvent-ils agir pour faire des finances publiques un vecteur de justice sociale et non pas le contraire ? Tout en rappelant les orientations du souverain dans son dernier discours du trône, le ministre a souligné qu'il est de la responsabilité de tous les acteurs, gouvernement, Parlement, opérateurs économiques et société civile de porter une attention particulière aux questions sociales et aux besoins des citoyens en garantissant la pleine accessibilité de tous. Et d'ajouter que les causes de creusement des inégalités sont multiples et seule une approche globale serait adéquate.

En effet, le Maroc, comme le reste du monde, connaît des inégalités et les pouvoirs publics en sont conscients. Dans le domaine social, beaucoup de chemins reste à faire. Il est clair que le Maroc a mis en œuvre plusieurs projets : lancement en 2005 de l'INDH, le programme de lutte contre la précarité, le fonds de cohésion sociale, le programme Tayssir qui est une aide conditionnée aux familles pour lutter contre l'abandon scolaire. Mais l'État ne peut continuer à lui seul de lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités à travers les seules ressources financières du Budget. Benchaâboun a expliqué dans ce sens que «les contraintes de l'État et plus particulièrement celles liées à la mobilisation des recettes fiscales et aux niveaux du déficit budgétaire et de l'endettement du Trésor laissent peu de

marges de manœuvre pour l'instauration d'une meilleure justice sociale». Il s'agit de mettre en place une politique de territorialisation économique pour le public et le privé à laquelle s'ajoutent des réformes comme celle des CRI. Dans cette configuration, le rôle de la PME est primordial et le gouvernement apportera son soutien en matière d'amélioration du climat des affaires et l'adéquation de la formation aux besoins du marché, a promis le ministre. «Le secteur privé doit en contrepartie améliorer sa gouvernance», a-t-il indiqué. Comme l'a souligné le souverain dans le discours du trône, il est important de restructurer les modes d'aides sociales pour les mettre en convergence. Il faut une cohérence des politiques sociales et une complémentarité entre l'État, les collectivités locales, le privé et la société civile pour faciliter l'acte d'investir.

Pour sa part, Jean-François Girault, ambassadeur de France à Rabat, a expliqué que les finances publiques sont l'outil majeur des politiques publiques. Et d'ajouter qu'au-delà de la réduction des inégalités, l'équité des chances à l'école et à l'hôpital et dans d'autres services comme l'éducation sont essentielles pour l'ensemble. Et le diplomate de conclure que l'État est également un régulateur et un acteur responsable en participant à la création de valeur. Quant au représentant du président de la Cour des comptes française, il a indiqué que l'enjeu des finances publiques est que chaque euro dépensé le soit de manière optimale. Ceci à travers notamment un meilleur ciblage de l'effort public en matière de politique sociale.

«Le logement social en France est un exemple qui montre l'effort de ciblage des populations les plus pauvres. Ce qui n'empêche pas l'existence de disparité dans certaines régions», a-t-il expliqué. Idem en matière de santé et d'accès aux soins où certaines régions sont devenues des déserts médicaux. La nécessité d'une grande vigilance par rapport aux fraudes notamment aux cotisations sociales serait alors l'une sinon le principal moyen de renforcer la politique de cohésion sociale. Un quatrième critère de réussite d'une politique sociale est de rester loin de la complexité des procédures. Selon le conférencier, la simplification est une condition de réussite. Pour Michel Bouvier, président de Fondafip, la relation entre justice sociale et finances publiques est un sujet délicat. Il s'agit de deux domaines clés et très volatiles à la fois. Bouvier estime qu'il est besoin de créer ou réformer des institutions qui arrivent à trouver la bonne articulation entre les deux. Il est urgent, a-t-il indiqué, de se donner les moyens d'un nouveau modèle économique et institutionnel qui d'ailleurs est en train de se mettre en place. Dans sa présentation, Noureddine Bensouda, trésorier général du royaume, a commencé par dire que la justice sociale est une question de droit, de dignité, de liberté d'expression et d'autonomie économique. Or, les inégalités mondiales s'aggravent selon le dernier rapport mondial. «La question a trait aujourd'hui à l'intervention de l'État entre justice sociale commutative et justice sociale distributive», a-t-il indiqué. Et le responsable de conclure que «l'instauration d'une meilleure justice sociale ne peut être réalisée sans un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la légistique par les acteurs, un respect de la loi et une reddition des comptes».

Écrit par Mostafa Bentak

Du social au menu du colloque sur les finances publiques www.le360.ma du 24 Septembre 2018

Kiosque360. Comme chaque année, la Trésorerie générale du royaume vient de tenir son traditionnel colloque sur les finances publiques. Et pour cette édition, ce sont les programmes sociaux du Maroc qui ont **attiré l'attention**.

Rarement le colloque sur les finances publiques, tenu chaque année par la Trésorerie **générale du royaume, n'aura été placé sous le signe du social comme il l'a été cette année**. Tayssir, Fonds de cohésion sociale, aides aux veuves, opération un million de cartables, autant de sujet qui ont marqué les esprits les 21 et 22 Septembre **à l'occasion du nouveau colloque sur les finances publiques**.

Il faut dire que l'édition de cette année fut particulière, dans le sens où elle a été l'occasion pour le nouveau ministre de l'Economie et des finances, Mohamed Benchaâboun, de s'exprimer pour la première fois sur ces questions. Bien que l'ancien patron du Groupe Banques populaires soit encore en phase d'adaptation à ses nouvelles responsabilités, il n'en demeure pas moins qu'il était attendu au tournant à l'occasion de ce colloque qui, pour rappel, est le premier après les derniers discours du roi dans lesquels le souverain a donné de nouvelles directives sociales.

Et à ce niveau, la réponse donnée à cet événement est on ne peut plus claire: «le **gouvernement s'attelle déjà à mettre en œuvre dans les plus brefs délais les principales réformes** contenues dans le discours royal», rapporte le quotidien.

A ce titre, les réformes déjà enclenchées concernent, **d'un côté, la réforme de la charte de décentralisation de l'administration**. Selon *l'Economiste*, l'objectif est de permettre aux autorités locales, préfectorales, régionales ou provinciales de prendre les décisions qui **s'imposent au moment approprié**.

La **nouvelle charte de l'investissement, qui devrait voir le jour bientôt, est également un sujet** qui a souvent été relevé lors de ce colloque, dans le sens où elle est censée améliorer significativement le climat des affaires dans le royaume. Sur ce sujet, il a été confirmé par **les différents intervenants publics que les Centres régionaux d'investissement (CRI) auront un rôle clé à jouer** dans le cadre de la réforme dont ils devraient bénéficier.

Ceci sans parler des autres sujets à caractères sociaux, évoqué par le roi Mohammed VI dans ces derniers discours, qui mobilisent déjà les différents intervenants dans le domaine des finances publiques.

Par Fayza Senhaji

**Finances publiques : "les dépenses sociales ne doivent plus être considérées comme compensation mais d'investissement, pour une fiscalité au service de la justice sociale"
fr.hibapress.com du 24 Septembre 2018**



Les participants à la 12^e Edition du Colloque des Finances Publiques ont souligné, samedi à Rabat, l'importance du rôle de l'Etat comme principal acteur de la réalisation de la Justice Sociale.

Lors d'une Table Ronde sur "l'Etat acteur de la Justice Sociale : quelles réalités ?", les intervenants se sont penchés sur le rôle de l'Etat à travers deux axes principaux, à savoir "le budget de l'Etat et la Justice Sociale" et "la Fiscalité au service de la Justice Sociale".

Dans son intervention à cette occasion, le Directeur du Budget au ministère de l'Economie et des Finances, Fouzi Lekjaâ, a souligné que "les dépenses sociales ne doivent plus être considérées comme des dépenses de compensation, mais comme des dépenses d'investissement".

Ces dépenses, a-t-il poursuivi, permettront de forger les capacités et l'autonomie de l'individu pour qu'il contribue activement au développement de son pays et puisse préserver sa dignité via l'emploi, au lieu de l'aide et de l'assistanat.

M. Lekjaâ a également mis l'accent sur la nécessité de "refonder le mode de production du capital humain, le libérer des inégalités par le renforcement des capacités des citoyens, autour d'une ambition commune", dans la perspective d'aboutir à un modèle de développement humain durable porté par l'innovation, le savoir et la culture.

L'Education doit servir de socle à ce modèle de développement, a souligné le responsable, ajoutant qu'un intérêt particulier doit être accordé à trois axes qui sont l'Ecole (le renforcement de l'offre et l'amélioration des conditions de scolarité), les Ressources Humaines (l'amélioration de la formation et des conditions de travail) et la

Pédagogie (le renforcement des capacités d'analyse et de recherche, de la formation par alternance, des filières professionnelles et des langues, et l'introduction des technologies de l'information).

Par ailleurs, M. Lekjaâ a passé en revue l'évolution historique de la relation qui existe entre le Budget de l'Etat et le concept de la Justice Sociale au Maroc, rappelant les différents programmes et réformes mis en places, notamment dans les domaines de l'Education, de la Santé et de la lutte contre les disparités territoriales et sociales.

De son côté, Omar Raissouni, inspecteur des finances, a fait observer que la fiscalité joue un rôle primordial dans la réalisation de la Justice Sociale, puisqu'elle établit une interface entre le citoyen et l'Etat.

“Le mode de gouvernance de la fiscalité impacte d'une manière très forte le citoyen et sa confiance vis-à-vis des pouvoirs politiques”, a-t-il noté. Selon lui, il existe trois niveaux d'injustice en matière fiscale. Le premier niveau a trait à la non-conformité fiscale qui se reflète dans l'importance du secteur informel, le nombre important de défaillants en matière de déclaration et paiement (371.655 lettres de relance envoyées en 2017), le nombre important d'entreprises déficitaires (près des deux tiers) et la concentration des recettes de l'IS et de l'IR.

Concernant le deuxième niveau, il se rapporte à l'injustice dans le dispositif législatif lui-même qui se caractérise par l'importance des dépenses fiscales, la base et le barème de l'IR concentrant la charge fiscale sur les revenus du travail et des classes moyennes, étant donné que les tranches du barème de l'IR s'échelonnent entre 30.000 et 180.000 DH par an et le taux marginal de 38% démarre dès le revenu de 180.000 DH, a expliqué M. Raissouni.

Il est aussi question d'incohérence du barème progressif IS et barème IR, d'abattements à la base plus importants pour les revenus fonciers que pour les revenus salariaux (40% contre 20% avec plafonnement), de faiblesse des déductions pour charges de famille, ainsi que de neutralité non encore assurée pour la TVA et de profusion de taxes de nature parafiscale.

Pour ce qui est du troisième niveau, il concerne l'injustice découlant de l'action de l'administration, a ajouté l'inspecteur des finances, citant à cet égard le pouvoir d'appréciation de l'administration qui est encore insuffisamment encadré et la

persistance des cas d'absence de réponse ou de réponse avec retard aux réclamations des contribuables.

Pour sa part, Laure-Alice Bouvier, avocate au barreau de Paris et docteur en droit, a expliqué que la fiscalité tient une place centrale dans les transformations des sociétés. **“C’est pourquoi un retour sur les questions liées à la fiscalité, et plus particulièrement sa relation avec la justice sociale, s’avère crucial”,** a-t-elle jugé.

Ce colloque de deux jours est organisé à l’initiative du ministère de l’Economie et des Finances, en partenariat avec l’Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).MAP

Voici les bases pour réussir l'instauration d'une meilleure justice sociale, selon M. Bensouda fr.hibapress.com du 24 Septembre 2018



Un diagnostic précis, une vision claire et une reddition des comptes sont les bases pour réussir l'instauration d'une "meilleure" justice sociale, a souligné, vendredi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nourredine Bensouda.

"L'instauration d'une meilleure justice sociale ne peut être réalisée sans un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la légistique par les acteurs, un respect de la loi et une reddition des comptes", a dit M. Bensouda qui présentait un rapport introductif lors de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème "Finances publiques et justice sociale".

Un diagnostic fiable de la situation de la justice sociale, a-t-il poursuivi, exige une information plus rigoureuse et transparente sur les revenus et les patrimoines, de sorte à permettre à "mieux connaître les réalités sociales sur le terrain et de rendre claire la vision des pouvoirs publics en vue d'élaborer des politiques sociales plus adaptées".Médi1TV

Les finances publiques et la justice sociale étroitement liées pour une bonne gouvernance publique (TGR) www.panorapost.com du 24 Septembre 2018



Les finances publiques et la justice sociale sont une question étroitement liée à la qualité **de l'intervention et de la gouvernance dans la gestion** publique, a souligné, samedi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nouredine Bensouda.

«Les finances publiques et la justice sociale ne sont pas une question quantitative ni **d'enveloppe budgétaire, mais plutôt de qualité d'intervention et de gouvernance** dans la gestion publique», a déclaré à la presse, M. Bensouda, en marge de la clôture des travaux de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème «Finances publiques et justice sociale».

Évoquant les principaux enseignements de ce colloque, M. Bensouda a mis l'accent sur la **nécessité d'adopter une politique de ciblage** qui donne la priorité aux populations les plus démunies, notamment les personnes à besoins spécifiques et les personnes âgées. Cette politique **de ciblage se doit également d'accorder une attention particulière à la création d'emplois pour les jeunes et au soutien des jeunes porteurs de projets**, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, M. Mohamed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES), a indiqué que la justice sociale est à la fois une égalité de droits, de chances et de situations, soulignant que les pouvoirs publics sont appelés à entreprendre différentes actions pour garantir la justice sociale.

Avec MAP

M. le Ministre a co-présidé la séance inaugurale du 12ème colloque international des finances publiques <https://www.facebook.com/notes/minist%C3%A8re-de-leconomie-et-des-finances-du-maroc/m-le-ministre-a-co-pr%C3%A9sident-la-s%C3%A9ance-inaugurale-du-12%C3%A8me-colloque-international-2167372810152444> du 24 Septembre 2018



M. le Ministre a co-présidé la séance inaugurale du 12ème colloque international des finances publiques

 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DU MAROC - LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Économie et des Finances, a co-présidé vendredi 21 septembre 2018 à Rabat, la séance inaugurale du 12ème colloque international des finances publiques aux côtés du Trésorier Général du Royaume du Maroc, Monsieur Nourredine BENSOUA, de l'Ambassadeur de la France au Maroc, Monsieur Jean-François GIRAULT, du Président de la chambre honoraire de la Cour des Comptes française, Monsieur Jean Marie-BERTRANT, ainsi que de Monsieur Michel BOUVIER, Président de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et Directeur de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP).

Le Ministre de l'Economie et des Finances a co-présidé la séance inaugurale du 12ème colloque international des finances publiques www.finances.gov.ma du 24 septembre 2018



Monsieur Mohamed BENCHABOUN, Ministre de l'Economie et des Finances, a co-présidé vendredi 21 septembre 2018 à Rabat, la séance inaugurale du 12ème colloque international des finances publiques aux côtés du Trésorier Général du Royaume du Maroc, Monsieur Noureddine BENSOUDA, de l'Ambassadeur de la France au Maroc, Monsieur Jean-François GIRAULT, du Président de la chambre honoraire de la Cour des Comptes française, Monsieur Jean Marie-BERTRAND, ainsi que de Monsieur Michel BOUVIER, Président de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et Directeur de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP).

Ont également pris part à la séance inaugurale de cet événement qui s'est déroulé sous le thème "Finances publiques et justice sociale", plusieurs personnalités, notamment le Wali de Bank Al-Maghrib, Monsieur Abdellatif JOUHARI, le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Said AMZAZI, et le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), Monsieur Nizar BARAKA.



Dans son_Discours, Monsieur le Ministre a affirmé que l'instauration d'une meilleure justice sociale et la satisfaction des besoins des citoyens sont deux facteurs primordiaux pour la

cohésion sociale. **"Trouver les moyens et les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins des citoyens et instaurer une meilleure justice sociale constituent deux facteurs primordiaux pour la cohésion sociale"**, a-t-il souligné, en précisant qu'il appartient à tous, gouvernement, parlement, opérateurs économiques et société civile de porter une attention particulière aux questions sociales et aux besoins des citoyens.

Il a à cet égard, indiqué que l'Etat, qui doit assumer ses responsabilités pour préserver la cohésion sociale et satisfaire les besoins légitimes des citoyens en biens et services publics de qualité, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, le logement, le transport, etc., ne peut pas continuer tout seul à lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités en mettant à contribution les seules ressources financières du budget de l'Etat.



En outre, M. BENCHAABOUNE a souligné que les politiques sociales destinées à satisfaire les besoins des citoyens sont tributaires de la mise en œuvre des réformes et de mesures stratégiques, dont les plus importantes sont l'exigence d'une cohérence de ces politiques ainsi que d'une complémentarité et d'une bonne coordination entre tous les acteurs, avec un partage clair des compétences entre l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements et entreprises publics, le secteur privé et la société civile.

Monsieur le Ministre a noté que le Maroc, à l'instar des autres pays, connaît des inégalités et les pouvoirs publics en sont conscients, assurant, par ailleurs, que le Maroc a introduit plusieurs réformes et mis en œuvre plusieurs projets pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités. Il a, dans ce sens, cité, à titre d'exemple, la mise en place en 2005 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), la création en 2012 du compte spécial du Trésor intitulé "Fonds d'Appui à la Cohésion Sociale", précisant que toutes ces actions et mesures se traduisent par des coûts financiers substantiels supportés par le budget de l'Etat.

Sur le plan social, M. BENCHAABOUNE a souligné l'importance de la mise en place de l'initiative du "Registre Social Unique", du lancement de la 3ème phase de l'INDH, du redressement des anomalies qui entachent l'exécution du RAMED et de l'élargissement de la couverture médicale de base pour englober tous les travailleurs indépendants, les étudiants, les personnes non-salariés exerçant une activité libérale et les parents des assurés de l'assurance maladie obligatoire du secteur public géré par la CNOPS.

Sur le plan économique, Monsieur le Ministre a mis l'accent sur le rôle primordial de l'entreprise et particulièrement de la Petite et Moyenne Entreprise, en tant que vecteur

essentiel pour le développement économique, la création des emplois et de la richesse nationale, notant que le gouvernement apportera tout l'appui et le soutien nécessaires au tissu économique, en termes d'amélioration du climat des affaires, de facilitation de l'accès des PME et des TPE aux financements bancaires et à la commande publique, de promotion de la formation et de son adéquation aux besoins du marché et d'encouragement des exportations.

De son côté, l'Ambassadeur de la France au Maroc, Monsieur Jean-François GIRAULT, a salué, à cette occasion, "la qualité, la densité et la constance" de la coopération franco-marocaine en matière de finances publiques, soulignant que le thème choisi pour ce colloque est au cœur de l'une des responsabilités les plus essentielles de l'Etat.

En amont, a-t-il poursuivi, les finances publiques sont dans la matière, l'outil majeur de traduction des décisions régaliennes. Dans ce contexte, la priorité de la dépense publique se doit aller vers le capital immatériel et non pas essentiellement vers les infrastructures physiques, a-t-il jugé.

Khalid Safir, wali directeur général des collectivités territoriales

«La régionalisation avancée, un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale»

Le modèle marocain de régionalisation avancée peut être un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale, a souligné, samedi à Rabat, le Wali directeur général des collectivités territoriales au ministère de l'Intérieur, Khalid Safir.

"Les réformes institutionnelles et politiques entamées, notamment le modèle marocain de régionalisation avancée, peuvent être un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale et la consécration de l'égalité dans l'accès aux richesses et au service public, en faisant de la dignité des citoyens une priorité majeure telle que souvent rappelé par SM le Roi Mohammed VI", a dit M. Safir lors d'une table ronde sur le thème "Justice sociale : quels nouveaux acteurs ?", tenue en marge du 12^e colloque des finances publiques. Dans ce sens, il a fait savoir que l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales est la question sociale et son évolution, ajoutant que les collectivités territoriales participent, au vu de leur champ d'action et de la nature de leurs compétences, au développement local qui est susceptible de répondre aux besoins sociaux et à la satisfaction des droits fondamentaux des citoyens.

Le Wali directeur général des collectivités territoriales a, par ailleurs, relevé que les dynamiques socio-économiques et démocratiques au niveau mondial révèlent une tendance vers la concentration spatiale qui engendre une aggravation des disparités entre les territoires, ainsi qu'un accroissement des phénomènes d'exclusion sociale avec des répercussions négatives sur la compétitivité territoriale.

"C'est la raison pour laquelle, le Maroc procède à une refonte approfondie de ses politiques sociales et ce pour les rendre plus adaptés aux particularismes des territoires auxquels elles se destinent", a-t-il noté.

M. Safir a indiqué que les collectivités territoriales, devenues

un échelon territorial privilégié d'intégration des politiques sectorielles et de synergie des efforts et interventions de l'ensemble des acteurs agissant sur le territoire, constituent un espace approprié pour la participation active de la population à la gestion des affaires locales et à l'effort de développement territorial grâce à l'instauration de nouveaux mécanismes de "démocratie participative".

Il a, dans ce cadre, fait observer que les pétitions constituent un instrument de déclinaison de cette approche participative qui ne manquera pas de mobiliser et d'inclure les citoyennes et citoyens de façon plus directe et agissante dans la consolidation des travaux des conseils des collectivités territoriales dans le cadre de l'exercice de cette nouvelle prérogative.

"C'est donc une réforme qui vient à point nommé pour donner corps à la construction d'un nouveau modèle de territoires prospères, inclusifs, solidaires, résilients, attractifs, complémentaires et solidaires et où le bien-être et la vie décente du citoyen sont au centre de toutes les préoccupations dans le cadre du nouveau modèle de développement économique du Royaume", a-t-il expliqué.

En matière de justice sociale, les lois organiques de 2015 sur les collectivités territoriales ont apporté de nouvelles réponses sociales en considérant ce domaine comme étant une "compétence générale et transversale", a poursuivi M. Safir, citant à titre d'exemple un nouveau système de solidarité interrégionale et un nouveau mécanisme de mise à niveau sociale des régions qui ont été instaurés par la concrétisation de la création de deux comptes d'affectation spéciale prévus par la constitution (le Fonds de mise à niveau sociale et le Fonds de solidarité interrégionale).

Par ailleurs, le Wali directeur général des collectivités territoriales a relevé que l'intervention publique pour réduire les disparités doit nécessairement faire intervenir l'ensemble des

acteurs concernés, pas uniquement les collectivités territoriales mais aussi les partenaires sociaux, la société civile et les entreprises.

Selon lui, la régionalisation avancée, dont l'objectif ultime est de garantir la dignité des citoyennes et citoyens, la cohésion sociale, le renforcement des liens et de la solidarité nationale et la promotion d'une gouvernance plus performante et de proximité, donne à cet aspect institutionnel une priorité liée à la résolution de nombreuses insuffisances dans le traitement de certaines problématiques sociales.

"Plutôt que de se contenter de pallier les conséquences des nouveaux risques sociaux affectant la trajectoire des individus, cette nouvelle configuration entre Etat-Collectivités Territoriales, vise à en prévenir les causes", a précisé M. Safir, notant que cela passe par une politique d'"investissement social" dans les individus et de prévention efficace et transparente.

Revenant sur le thème choisi pour cette 12^e édition du colloque des finances publiques, à savoir "Finances publiques et justice sociale", le Wali DG des collectivités territoriales a rappelé que "le Maroc, conscient de l'importance capitale de la justice sociale et territoriale considérée comme l'une des valeurs des droits de l'Homme permettant de préserver la dignité des citoyens, pour la consécration de la démocratie et de l'Etat de droit, a inscrit ce voler dans sa constitution pour en faire un objectif partagé et un horizon de convergence des politiques publiques, le but étant de conférer à la démocratie sa substance et sa dimension sociale et territoriale".

Il a, à cet effet, fait remarquer que la vision qui relie la justice sociale à celle territoriale, en tant que pierre angulaire du modèle marocain de développement, puise sa force de l'Article 31 de la constitution de 2011, ajoutant que la distribution des ressources publiques sur le territoire a une impor-

tance fondamentale, parce qu'elle représente un facteur de justice dans les rapports entre collectivités territoriales, de sorte qu'elle conditionne la capacité à assurer les charges liées à l'exercice de leurs compétences, dans le respect de leur autonomie au profit des habitants qui doivent bénéficier d'une qualité minimale de services publics.

De son côté, M. Michel Bouvard, Vice-président du Conseil départemental de Savoie, ancien député et sénateur, conseiller maître à la Cour des comptes, a relevé trois principaux avantages de la collectivité territoriale, précisant qu'il s'agit de la proximité dans le choix des besoins d'infrastructures à mettre en œuvre, la connaissance plus fine des citoyens et des problématiques qui peuvent rencontrer, ainsi que la gestion mutualisée de proximité, qui va permettre la réalisation des économies.

Il a noté à cet égard certains défis à relever et qui sont relatifs à la richesse des collectivités, à leurs ressources, à la divergence dans les prestations qui vont être apportées à chaque citoyen ou dans l'efficacité des systèmes qui vont être déployés.

Ce colloque de deux jours est organisé à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).

Les débats s'articulent autour de trois grands axes, à savoir "les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale", "les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises" et "l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats".

Nourredine Bensouda, trésorier général du Royaume

«Les finances publiques et la justice sociale, une question de gouvernance publique»

« Les finances publiques et la justice sociale sont une question étroitement liée à la qualité de l'intervention et de la gouvernance dans la gestion publique, a souligné, samedi à Rabat, le Trésorier général du Royaume, Nourredine Bensouda. »

«L es finances publiques et la justice sociale ne sont pas une question quantitative ni d'enveloppe budgétaire, mais plutôt de qualité d'intervention et de gouvernance dans la gestion publique», a déclaré à la presse, M. Bensouda, en marge de la clôture des travaux de la 12^e édition du colloque international sur les finances publiques, placée sous le thème "Finances publiques et justice sociale".

Évoquant les principaux enseignements de ce colloque, M. Bensouda a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une politique de ciblage qui donne la priorité aux populations les plus démunies, notamment les personnes à besoins spécifiques et les personnes âgées. Cette politique de ciblage se doit également d'accorder une attention particulière à la création d'emplois pour les jeunes et au soutien des jeunes porteurs de projets, a-t-il poursuivi. Pour sa part, M. Mohamed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES), a indiqué que la justice sociale est à la fois une égalité de droits, de chances et de situations, soulignant que les pouvoirs publics sont appelés à entreprendre différentes actions pour garantir la justice sociale.

En effet, M. Mouline a affirmé qu'un système d'éducation généralisé et de grande qualité en faveur d'une élite et une population éduquée aux enjeux du futur, est le seul moyen à même de réduire les inégalités de façon efficace sur le long terme. Il s'agit également de déve-



lopper un système de formation professionnelle de façon à tenir compte des métiers de demain et d'assurer une meilleure gouvernance des systèmes de la santé et de la protection sociale, a-t-il ajouté.

En outre, M. Mouline a appelé à une réforme de la

gouvernance publique en vue d'un État plus décentralisé où il y a plus de transparence au niveau de la prise de décision et de la mise en œuvre des politiques publiques. Laquelle gouvernance qui devrait concerner en priorité les secteurs sociaux, a-t-il poursuivi.

Quant à l'action des pouvoirs publics vis-à-vis des agents économiques, M. Mouline a évoqué le besoin d'une véritable politique d'industrialisation qui permet de créer des emplois stables et permanents, notant que les pouvoirs publics sont invités aussi à s'engager dans l'économie de partage qui est en plein essor.

Il a par ailleurs appelé à la mise en place d'un certain nombre de mécanismes afin que le système économique national puisse accompagner les mutations au niveau international, à savoir notamment la digitalisation et la robotisation, notant que la réduction des inégalités doit porter sur la mise en place d'une stratégie intégrée en matière de lutte contre les changements climatiques qui affectent les populations pauvres et vulnérables. Ce colloque de deux jours a été organisé à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).

Les débats ont porté sur trois grands axes, à savoir "les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale", "les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises" et "l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des États".

Mohamed Benchaâboune, ministre de l'Economie et des finances : « L'instauration d'une « meilleure » justice sociale est l'un des facteurs primordiaux pour la cohésion sociale » (p.5) Al Bayane du 24 Septembre 2018

Mohamed Benchaâboune, ministre de l'Economie et des finances

«L'instauration d'une «meilleure» justice sociale est l'un des facteurs primordiaux pour la cohésion sociale»

« L'instauration d'une "meilleure" justice sociale et la satisfaction des besoins des citoyens sont deux facteurs primordiaux pour la cohésion sociale, a souligné, vendredi à Rabat, le ministre de l'Economie et des finances, Mohamed Benchaâboune . »



« Trouver les moyens et les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins des citoyens et instaurer une meilleure justice sociale constituent deux facteurs primordiaux pour la cohésion sociale », a dit M. Benchaâboune qui co-présidait la séance inaugurale du 12^e colloque international des finances publiques, aux côtés du Trésorier général du Royaume du Maroc, Nouredine Bensouda, de l'ambassadeur de la France au Maroc, Jean-François Girault, du Président de chambre honoraire de la Cour des comptes, Jean Marie-Bertrand, ainsi que de M. Michel Bouvier, président de l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et directeur de la Revue française de Finances Publiques (RFFP).

« Il nous appartient à tous, gouvernement, parlement, opérateurs économiques et société civile de porter une attention particulière aux questions sociales et aux besoins des citoyens en garantissant la pleine accessibilité de tous », a fait remarquer le ministre, rappelant que SM le Roi Mohammed VI a mis l'accent sur cette question dans Son dernier discours du Trône.

Il a à cet égard, indiqué que l'Etat, qui doit assumer ses responsabilités pour préserver la cohésion sociale et satisfaire les besoins légitimes des citoyens en biens et services publics de qualité, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, le logement, le transport, etc. ne peut pas continuer tout seul à lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités en mettant à contribution les seules ressources financières du budget de l'Etat.

« Les contraintes de l'Etat et plus particulièrement celles liées à la mobilisation des recettes fiscales et aux niveaux de déficit budgétaire et de l'endettement du Trésor laissent peu de marges de manœuvre pour l'instauration d'une meilleure justice sociale », a fait remarquer M. Benchaâboune.

En outre, M. Benchaâboune a souligné que les politiques sociales destinées à satisfaire les besoins des citoyens sont tributaires de la mise en œuvre des réformes et de mesures stratégiques, dont les plus importantes sont l'exigence d'une cohérence de ces politiques ainsi que d'une complémentarité et d'une bonne coordination entre tous les acteurs, avec un partage clair des compétences entre l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements et entreprises publics, le secteur privé et la société civile. Il est aussi question de la mise en place d'un enseignement et d'une formation professionnelle de qualité, en adéquation parfaite avec les exigences du marché du travail et les opportunités offertes par les nouveaux emplois de l'économie du XXI^e siècle, et du

déploiement d'un meilleur système de santé publique, qui puisse répondre de manière équitable aux attentes de tous les citoyens indépendamment de leur niveau social, de leurs revenus et de leur implantation spatiale.

Benchaâboune a noté que le Maroc, à l'instar des autres pays, connaît des inégalités et les pouvoirs publics en sont conscients, assurant, par ailleurs, que le Maroc a introduit plusieurs réformes et mis en œuvre plusieurs projets pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités.

Il a, dans ce sens, cité, à titre d'exemple, la mise en place en 2005 de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), la création en 2012 du compte spécial du Trésor intitulé "Fonds d'appui à la cohésion sociale", précisant que toutes ces actions et mesures se traduisent par des coûts financiers substantiels supportés par le budget de l'Etat.

Sur le plan social, Benchaâboune a souligné l'importance de la mise en place l'initiative du "Registre Social Unique", du lancement de la 3^e phase de l'INDH, du redressement des anomalies qui entachent l'exécution du RAMED et de l'élargissement de la couverture médicale de base pour englober tous les travailleurs indépendants, les étudiants, les personnes non-salariés exerçant une activité libérale et les parents des assurés de l'assurance maladie obligatoire du secteur public géré par la CNOPS.

Au volet économique, il a mis l'accent sur le rôle primordial de l'entreprise et particulièrement de la petite et moyenne entreprise, en tant que vecteur essentiel pour le développement économique, la création des emplois et de la richesse nationale, notant que le gouvernement apporte tout l'appui et le soutien nécessaires au tissu économique, en termes d'amélioration du climat des affaires, de facilitation de l'accès des PME et des TPE aux financements bancaires et à la commande publique, de promotion

de la formation et de son adéquation aux besoins du marché et d'encouragement des exportations. De son côté, l'ambassadeur de la France au Maroc, Jean-François Girault, a salué, à cette occasion, "la qualité, la densité et la constance" de la coopération franco-marocaine en matière de finances publiques, soulignant que le thème choisi pour ce colloque est au cœur de l'une des responsabilités les plus essentielles de l'Etat et de ce qui assure la cohésion et la stabilité de la société.

En amont, a-t-il poursuivi, les finances publiques sont dans la matière l'outil majeur de traduction des décisions régaliennes. Dans ce contexte, la priorité de la dépense publique se doit aller vers le capital immatériel et non pas essentiellement vers les infrastructures physiques, a-t-il jugé.

Organisé sous le thème "Finances publiques et justice sociale", à l'initiative du ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue française de Finances Publiques (RFFP), ce colloque, de deux jours, porte sur trois grands axes, à savoir "les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale", "les nouveaux acteurs notamment les collectivités territoriales, les institutions de l'économie sociale et solidaire, les entreprises" et "l'avenir de la justice sociale et les points de vue et stratégies des institutions internationales en termes de renforcement de la justice sociale et d'intégration communautaire des Etats".

Ont également pris part à la séance inaugurale de cet événement plusieurs personnalités, notamment Wali Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, le ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Said Amzazi, et le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Nizar Baraka.

Safir anime une table ronde à Rabat : La régionalisation avancée, un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale (p.2) Aujourd'hui Le Maroc du 24 Septembre 2018

Safir anime une table ronde à Rabat

La régionalisation avancée, un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale

Le modèle marocain de régionalisation avancée peut être un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale, a souligné, samedi à Rabat, le wali directeur général des collectivités territoriales au ministère de l'intérieur, Khalid Safir.

«Les réformes institutionnelles et politiques entamées, notamment le modèle marocain de régionalisation avancée, peuvent être un outil efficace pour l'instauration de la justice sociale et territoriale et la consécration de l'égalité dans l'accès aux richesses et au service public, en faisant de la dignité des citoyens

une priorité majeure, tel que souvent rappelé par SM le Roi Mohammed VI», a dit M. Safir lors d'une table ronde sur le thème «Justice sociale: quels nouveaux acteurs ?», tenue en marge du 12^e colloque des finances publiques.

Dans ce sens, il a fait savoir que l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales est la question sociale et son évolution, ajoutant que les collectivités territoriales participent, au vu de leur champ d'action et de la nature de leurs compétences, au développement local qui est susceptible de répondre aux besoins sociaux

et à la satisfaction des droits fondamentaux des citoyens. Le wali directeur général des collectivités territoriales a, par ailleurs, relevé que les dynamiques socio-économiques et démocratiques au niveau mondial révèlent une tendance vers la concentration spatiale qui engendre une aggravation des disparités entre les territoires, ainsi qu'un accroissement des phénomènes d'exclusion sociale avec des répercussions négatives sur la compétitivité territoriale.

«C'est la raison pour laquelle le Maroc procède à une refonte approfondie de ses



politiques sociales et ce pour les rendre plus adaptées aux particularismes des territoires auxquels elles se destinent», a-t-il noté.

M. Safir a indiqué que les collectivités territoriales, devenues un échelon territorial privilégié d'intégration des politiques sectorielles et de synergie des efforts et

interventions de l'ensemble des acteurs agissant sur le territoire, constituent un espace approprié pour la participation active de la population à la gestion des affaires locales et à l'effort de développement territorial grâce à l'instauration de nouveaux mécanismes de «démocratie participative».



Colloque des finances publiques

Le Maroc se cherche un modèle de justice sociale

• **Benchaâboun: «Le gouvernement décline déjà le contenu du discours royal»**

• **Des experts exposent leur expérience au colloque de la Fondafip**

TAYSSIR, Fonds de cohésion sociale, aide aux veuves, aux femmes abandonnées, Initiative nationale pour le développement humain (INDH), opération «1 million de cartables»... Le Maroc n'a jamais aligné autant de programmes sociaux. Mais peut-on dire pour autant qu'il a élaboré une politique lisible dans le domaine social? En tout cas, le colloque international sur les finances publiques, organisé par la Fondafip et la TGR les 21 et 22 septembre, a bien tenté d'étudier la question sous la thématique «Finances publiques et justice sociale». Un événement auquel plusieurs hauts responsables marocains

et français, experts, chercheurs, invités ont émis des réflexions. Comme à l'accoutumée, il y avait foule. Une partie de l'assistance était restée debout. Et parmi les intervenants, Mohamed

d'apporter sa propre touche au projet de loi de finances 2019. La thématique du colloque intervient après les discours dans lesquels le Souverain a demandé au gouvernement de concevoir un nou-

Sauf que tout cela suppose des ressources financières qui ne peuvent pas toujours être couvertes par les finances publiques. Surtout dans une conjoncture économique difficile où il faut tenir compte du déficit budgétaire, des recettes fiscales souvent limitées... Comment peut-on donc concilier considérations sociales et contraintes économiques? «La contribution des finances publiques en faveur de la justice sociale a connu deux périodes distinctes. La première s'est étalée depuis l'indépendance jusqu'aux années 1980. La deuxième a débuté à partir des années 1990 avec un renforcement plus prononcé depuis l'année 2000», rappelle Nouredine Bensouda, trésorier général du Royaume. L'Etat avait beaucoup investi dans la construction des barrages, des hôpitaux, des routes, des écoles, des universités... En parallèle, il encourageait le secteur privé pour l'accompagner dans le développement économique du pays. «Les finances publiques ont été sollicitées à travers les subventions des secteurs d'activités économiques, les zones industrielles, la réforme agraire...», ajoute Bensouda. De généreuses incitations fiscales ont également été accordées via les codes d'investissement. Dans le même temps, l'Etat était conscient qu'il fallait également mettre en place des programmes d'appuis sociaux pour lutter contre la pauvreté. Mais à présent, il est clair que l'Etat ne peut plus être seul à supporter le fardeau social. Les collectivités territoriales ainsi que les organismes à vocation sociale doivent être mis à contribution. Encore faut-il qu'ils soient en mesure de développer leurs ressources financières. Par ailleurs, il faut également assurer une bonne cohérence entre les différents programmes d'appui social afin qu'ils profitent à ceux qui sont réellement dans le besoin. □

Hassan ELARIF



Plus de 10% de la population en situation précaire

SELON les chiffres rapportés par le Pr. Mustapha Sehim, «le Maroc compte 1,6 million de pauvres après la mise en œuvre de l'INDH, mais on l'oublie souvent, il compte également 4,6 millions de personnes vivant dans la vulnérabilité et qui peuvent basculer à tout moment dans la pauvreté, surtout dans le monde rural». Il y a également le problème de la précarité dans laquelle vivent surtout les femmes et les jeunes faute d'emploi stable et rémunérateur. A peine 1 femme sur 5 est sur le marché de l'emploi, pourtant beaucoup d'entre elles doivent subvenir aux besoins de leur famille. Une situation due notamment à la panne de l'ascenseur social qu'est l'éducation. Un secteur qui a connu beaucoup de problèmes suite à une arabisation sans aucune coordination. D'où des décrochages par centaines de milliers. □

Benchaâboun, le tout nouveau ministre des Finances, attendu sur sa première intervention publique. D'autant plus que l'ex-PDG du groupe BCP, rompu aux business-plan, doit être en train

veau modèle de développement pour répondre aux attentes sociales de la population. «Le gouvernement s'est déjà attelé à mettre en œuvre dans les plus brefs délais les principales réformes contenues dans le discours royal.

Sur le plan économique, les réformes portent d'abord sur l'adoption de la Charte de déconcentration administrative à l'effet de permettre aux autorités régionales, préfectorales, provinciales et locales de prendre les décisions au niveau de proximité le plus approprié», déclare le ministre. L'objectif étant de permettre aux collectivités territoriales de promouvoir l'investissement public et privé et donc les créations d'emplois. La nouvelle charte d'investissement, qui devrait bientôt voir le jour, vise à améliorer l'environnement des affaires et faciliter l'acte d'investir. Dans ce nouveau schéma, les centres régionaux d'investissement, dont la mission et les attributions seront renforcées via le projet de loi dans le circuit d'adoption, joueront un rôle pivot.

Colloque des finances publiques

«Le ciblage n'est pas suffisant»



- Il doit être accompagné d'indicateurs pour mesurer l'impact sur les citoyens
- Le modèle économique actuel, dépassé, génère plus d'inégalités

DANS un contexte où l'injustice sociale continue de s'amplifier, l'intervention de l'Etat doit se baser sur une approche multidimensionnelle. C'est l'une des principales conclusions du panel dédié à l'avenir de la justice sociale, dans le cadre du colloque des finances publiques, organisé par la TGR vendredi et samedi derniers.

A commencer par la refonte du modèle économique. Actuellement, «la stimulation de la croissance par la demande déséquilibre davantage la balance commerciale. Socialement, elle génère également plus d'inégalités», selon Taoufik Mouline, directeur général de l'Institut



Pour Taoufik Mouline, directeur général de l'Ires, ici en compagnie de Noureddine Bensouda et de Michel Bouvier, le chantier de la justice sociale doit donner la priorité à l'enseignement, afin de favoriser la valorisation du capital humain et sa préparation aux nouveaux défis liés aux transformations en cours (Ph. Bziouat)

royal des études stratégiques (Ires). Il a présenté une série de propositions élaborées par l'Institut qu'il dirige, pour inverser la tendance. Au même moment où le gouvernement se penche sur l'élaboration du registre social unifié, Mouline a considéré que «le ciblage n'est pas suffisant.

Il faut qu'il soit accompagné d'une série d'indicateurs». L'objectif est de mesurer l'impact sur la population, en termes de résorption de la pauvreté, du nombre d'enfants scolarisés... Pour le directeur de l'Ires, l'éducation doit être la priorité pour favoriser l'atténuation des inégalités.

L'idée est de privilégier la valorisation du capital humain. Ceci est d'autant plus important que le Maroc est appelé à faire face à une série d'enjeux. Il s'agit notamment de «la redéfinition du concept de travail, de la fuite des cerveaux...».

Dans son combat contre les inégalités sociales, le Maroc mise sur l'appui international, notamment de l'UE ou des agences de l'ONU. L'appui européen en cours aux programmes liés à la justice sociale s'élève actuellement à 1,1 milliard d'euros, comme l'a souligné Francis Lemoine, chargé de programmes à la délégation de l'UE à Rabat. Il s'agit essentiellement de projets portant sur la protection sociale, la couverture médicale de base ou encore le développement territorial. Pour Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, le Maroc a besoin d'un appui budgétaire supplémentaire de l'UE et d'un accompagnement dans l'implémentation de la réforme des finances publiques parallèlement à celle des finances locales. □

M.A.M.



Colloque des finances publiques

«Savoir communiquer avec la population, un défi majeur»

➡➡➡

• La demande d'individualisation de l'appui social est forte

• Avec le registre social unique, l'effort doit être ressenti par la population

• La formation rigoureuse des ressources humaines est la clé

- L'Economiste: La thématique du colloque se greffe sur la priorité accordée à la question sociale par le Roi et par la prochaine loi de finances?

- Nouredine Bensouda: Les dépenses d'avenir sont l'éducation, la santé et tous les besoins prioritaires de la population. Dans tous les pays, même avec des restrictions budgétaires, toutes ces dépenses servent à assurer la cohésion et la paix sociale. Il y a une politique

de gestion rigoureuse et efficace des dépenses publiques dans ce domaine. Les deux discours de SM le Roi ont été très clairs à ce sujet. D'abord, une feuille de route et une demande à tous les acteurs de mettre en œuvre une politique de proximité et de soutien à la population. L'une des recommandations phares est de demander à tous les acteurs de coopérer entre eux. L'Etat, les établissements publics, les collectivités territoriales, le secteur



«Il est vrai que pour bien apprécier les politiques sociales, il faut que le citoyen, dans son quotidien, sente la différence en termes de proximité», souligne Nouredine Bensouda (Ph. Bziouat)

privé, la société civile, ... participent à des politiques sociales, et doivent agir de manière coordonnée et cohérente. Au niveau local, le Souverain a insisté sur la mise en œuvre, en parallèle et en harmonie, de la déconcentration et la décentralisation. Il est vrai que pour bien apprécier ces politiques sociales, il faut

d'efficacité, pour savoir si l'Etat dépense bien les deniers publics. En plus, la crise de légitimité. Nous constatons une demande d'individualisation de l'appui social. Il parle du registre social unique, c'est-à-dire que l'effort doit être ressenti par la population. C'est ce travail qui est en train d'être fait par le gouvernement. L'administration doit mettre en exécution les instructions de SM le Roi pour que tout ce qui est dépensé et tout ce qui est mobilisé en termes de ressources soient faits de manière équitable.

- Dans la mise en œuvre de la régionalisation avancée, avec les politiques, comment va-t-on réaliser plus de justice sociale?

- L'un des challenges aujourd'hui en termes de gouvernance est de mettre à niveau les gestionnaires. Là, je m'appuie sur l'orientation royale en ce qui concerne l'enseignement et la formation, ainsi que tous les secteurs d'activité. Si vous n'avez pas les ressources humaines bien formées, rigoureuses et adaptées, qui comprennent les attentes du citoyen, la mise en œuvre des politiques fera défaut. C'est pour cela que nous organisons des colloques chaque année et même au milieu de l'année, des mini-colloques

Développement, le seul critère

LA répartition des investissements publics sur les régions impacte directement la justice sociale. Nouredine Bensouda est conscient de cette donne. Pour lui, «depuis les années 2000, nous avons une vision très claire du développement pour justement réduire les disparités spatiales. Les investissements à travers toutes les régions du Maroc et les dépenses publiques sont bien répartis dans ce sens. Le critère a été et demeure le développement harmonieux au niveau de tout le Royaume». Selon lui, l'idée fondamentale est que «la mobilisation des ressources faite par des administrations financières doit être rapide. Notre rôle en tant que TGR est de fluidifier les circuits et les canaux de transmission parce qu'il y a un prélèvement auprès d'une population qui va aller vers la même population. Donc, il ne faut pas que le transit connaisse des difficultés. Notre rôle est d'être un facilitateur de la dépense publique et la recette publique».

que le citoyen, dans son quotidien, sente la différence en termes de proximité. Il faut insister sur une chose fondamentale: ce sont les facilitations données aux citoyens, de s'adresser à des administrations mieux organisées, de plus en plus digitalisées, avec des réponses rapides qui vont permettre de bien apprécier tout ce qui a été fait dans ce domaine.

- Pensez-vous qu'il soit difficile de concilier entre les finances publiques sous pression et les besoins de plus en plus grands des populations?

- Le sociologue français, Pierre Rosanvallon, avait déjà parlé de la crise de l'Etat-providence, une crise de financement et des dépenses. Il y a une crise

pour transmettre le savoir. Il est question d'échanger, de comprendre, d'apprendre, de coopérer et de communiquer. Savoir communiquer avec la population est un défi majeur. Aujourd'hui, même le système de reporting a changé. Si dans le temps, il fallait attendre la télé ou la radio, aujourd'hui tout le monde est au courant via les smartphones. Je crois que cela participe positivement, dans certains cas, à rendre compte de ce qui se passe sur le terrain. Cela pousse les gens à faire attention au niveau de leur travail et d'être rigoureux dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Propos recueillis par
Mohamed CHAOUI

➡➡➡

Colloque des finances publiques

«Nous avons perdu le sens de l'intérêt général»

Marylise Lebranchu a été invitée à témoigner au colloque international sur les «Finances publiques et la justice sociale». L'ancienne ministre insiste sur une seule idée: l'Etat doit bien expliquer ses orientations financières. Le projet d'une société est en jeu.

- L'Economiste: Maire, député, ministre... Malgré ce parcours politique, une amertume se dégage de votre témoignage. Y a-t-il eu un ratage?

- **Marylise Lebranchu:** C'est le cas de le dire. Le politique et sa haute administration ont souvent la certitude de détenir une vérité. Il oublie qu'il est mandaté par les citoyens à qui l'on a tenu des promesses. Après la grande crise financière de 2008 par exemple, nous n'avons pas su leur expliquer la situation et les choix budgétaires. Nous nous sommes laissés aller par les petites phases et les incantations. Il n'y a pas eu un vrai échange avec les contribuables sur la voie à prendre. Je me rappelle d'un entretien télévisé où l'on m'a accordé 30 secondes pour parler de la délinquance des mineurs. C'est peu pour échanger sur un sujet sérieux et inquiétant pour les Français.

- **Vous étiez ministre de la Justice sous la présidence de Jacques Chirac. Peut-on rendre justice en ce XXI^e siècle avec des moyens du siècle d'avant?**

- Je suis arrivé à un ministère pauvre en 2000. C'était le début de la digitalisation. Nous aurions pu au moins gagner du temps. Je tenais une réunion mensuelle avec les procureurs de la République. Il fallait qu'ils se déplacent la veille depuis leurs juridictions. Nous aurions pu



Marylise Lebranchu, 71 ans, est socialiste dans l'âme. Elle a été ministre à trois reprises: Justice, Commerce, Fonction publique... (Ph. Bziouat)

recourir à la vidéoconférence et utiliser la technologie même dans les échanges entre magistrats. Il fallait évidemment un système sécurisé de communication. La technologie peut pallier le manque de moyens. Des conditions décentes de travail et des salaires corrects comptent aussi. L'accès à la justice doit être appuyé par une assistance judiciaire. J'ai initié une réforme dans ce sens. Mais elle était insuffisante. Une justice est juste dans les moyens qu'elle offre aux usagers.

- **Les finances publiques, c'est de la pédagogie...**

- Il faut arrêter de parler en pourcentage. Les chiffres abstraits donnent l'impression aux citoyens d'être dans une crise perpétuelle. L'Etat n'explique pas assez les difficultés et les choix budgétaires affrontés. Il faut partager les arbitrages politiques avec les citoyens.

- **Encore faut-il le faire clairement et honnêtement**

- L'enjeu est de définir un projet de société. Ne pas expliquer l'orientation des finances publiques revient à pousser l'électeur à penser que le politique est impuissant, que la mondialisation et l'UE lui dictent ses décisions. Pourquoi le dernier mandat du président François Hollande est un échec? Il a fait campagne en critiquant les dérives de la finance. Les citoyens n'ont pas vu venir la crise après une régulation bancaire suffisante.

- **La majorité des contribuables français paye ses impôts. Ce n'est pas encore le cas au Maroc**

- Tout le monde essaye d'y échapper. L'optimisation fiscale est «une vertu» chez ces entreprises qui veulent payer le minimum. Or l'impôt a ses lettres de noblesse. C'est ce que je peux donner à la collectivité pour que mon pays avance. Nous avons perdu le sens de l'intérêt général. □

Propos recueillis par Faïçal FAQUIHI



Finances publiques. Quelle gouvernance pour une meilleure justice sociale ?

Le débat sur les moyens susceptibles de réorienter les finances publiques vers la réduction des inégalités vise à trouver le bon équilibre entre exigence de croissance et inclusivité. **P. 6**

Finances publiques. Quelle gouvernance pour une meilleure justice sociale

Le débat autour des moyens susceptibles de réorienter les finances publiques vers la réduction des inégalités bat son plein pas seulement au Maroc mais partout dans le monde. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre exigence de croissance et l'inclusivité que cette même croissance est censée apporter.

Mostafa Bentak
m.bentak@esecoc.ma

«Finances publiques et justice sociale», c'est le thème du 12^e colloque des finances publiques, organisé, vendredi à Rabat, conjointement par le ministère de l'Économie et des finances et la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip). Il est rare, parfois audacieux de s'aventurer dans les intersections de deux domaines qui au premier abord paraissent complètement distincts. Mais le thème, comme l'a dit fort à propos Mohamed Benchaâbou, ministre des Finances, s'inscrit aujourd'hui dans les préoccupations de la plupart des pays. «Plusieurs rapports et études font ressortir une montée des inégalités et une déficience de la cohésion sociale des pays du monde auxquelles s'ajoute une accentuation des inégalités territoriales, spatiales, des revenus, en matière d'éducation et par rapport au genre», a-t-il expliqué. Comment alors les pouvoirs de l'État peuvent-ils agir pour faire des finances publiques un vecteur de justice sociale et non pas le contraire ? Tout en rappelant les orientations du souverain dans son dernier discours du trône, le ministre a souligné qu'il est de la responsabilité de tous les acteurs, gouvernement, Parlement, opérateurs économiques et société civile de porter une attention particulière aux questions sociales et aux besoins des citoyens en garantissant la pleine accessibilité de tous. Et d'ajouter que les causes de creusement des inégalités sont multiples et seule une approche globale serait adéquate. En effet, le Maroc, comme le reste du monde, connaît des inégalités et les pouvoirs publics en sont conscients.



Dans le domaine social, beaucoup de chemins reste à faire. Il est clair que le Maroc a mis en œuvre plusieurs projets : lancement en 2005 de l'INDH, le programme de lutte contre la précarité, le fonds de cohésion sociale, le programme Tayssir qui est une aide conditionnée aux familles pour lutter contre l'abandon scolaire. Mais l'État ne peut continuer à lui seul de lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités à travers les seules ressources financières du Budget. Benchaâbou a expliqué dans ce sens que «les contraintes de l'État et plus particulièrement celles liées à la mobilisation des recettes fiscales et aux niveaux du déficit budgétaire et de l'endettement du Trésor laissent peu de marges de manœuvre pour l'instauration d'une meilleure justice sociale». Il s'agit de mettre en place une politique de territorialisation économique pour le public et le privé à laquelle s'ajoutent des réformes comme celle des CRL. Dans cette configuration, le rôle de la PME est primordial et le gouvernement apportera son soutien en matière d'amélioration du climat des affaires et l'adéquation de la forma-

tion aux besoins du marché, a promis le ministre. «Le secteur privé doit en contrepartie améliorer sa gouvernance», a-t-il indiqué. Comme l'a souligné le souverain dans le discours du trône, il est important de restructurer les modes d'aides sociales pour les mettre en convergence. Il faut une cohérence des politiques sociales et une complémentarité entre l'État, les collectivités locales, le privé et la société civile pour faciliter l'acte d'investir. Pour sa part, Jean-François Girault, ambassadeur de France à Rabat, a expliqué que les finances publiques sont l'outil majeur des politiques publiques. Et d'ajouter qu'au-delà de la réduction des inégalités, l'équité des chances à l'école et à l'hôpital et



La justice sociale est une question de droit, de dignité, de liberté d'expression et d'autonomie économique.

dans d'autres services comme l'éducation sont essentielles pour l'ensemble. Et le diplomate de conclure que l'État est également un régulateur et un acteur responsable en participant à la création de valeur. Quant au représentant du président de la Cour des comptes française, il a indiqué que l'enjeu des finances publiques est que chaque euro dépensé le soit de manière optimale. Ceci à travers notamment un meilleur ciblage de l'effort public en matière de politique sociale. «Le logement social en France est un exemple qui montre l'effort de ciblage des populations les plus pauvres. Ce qui n'empêche pas l'existence de disparité dans certaines régions», a-t-il expliqué. Idem en matière de santé et d'accès aux soins où certaines régions sont devenues des déserts médicaux. La nécessité d'une grande vigilance par rapport aux fraudes notamment aux cotisations sociales serait alors l'une sinon le principal moyen de renforcer la politique de cohésion sociale. Un quatrième critère de réussite d'une politique sociale est de rester loin de la complexité des procédures. Selon le conférencier, la simplification est une condition de réussite. Pour Michel Bouvier, président de Fondafip, la relation entre justice sociale et finances publiques est un sujet délicat. Il s'agit de deux domaines clés et très volatiles à la fois. Bouvier estime qu'il est besoin de créer ou réformer des institutions qui arrivent à trouver la bonne articulation entre les deux. Il est urgent, a-t-il indiqué, de se donner les moyens d'un nouveau modèle économique et institutionnel qui d'ailleurs est en train de se mettre en place. Dans sa présentation, Noureddine Bensouda, trésorier général du royaume, a commencé par dire que la justice sociale est une question de droit, de dignité, de liberté d'expression et d'autonomie économique. Or, les inégalités mondiales s'aggravent selon le dernier rapport mondial. «La question a trait aujourd'hui à l'intervention de l'État entre justice sociale commutative et justice sociale distributive», a-t-il indiqué. Et le responsable de conclure que «l'instauration d'une meilleure justice sociale ne peut être réalisée sans un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la législative par les acteurs, un respect de la loi et une reddition des comptes».



Colloque international sur les finances publiques. Ce qui attend l'État et ses partenaires pour garantir une meilleure justice sociale (p.22)

Colloque international sur les finances publiques

Ce qui attend l'État et ses partenaires pour garantir une meilleure justice sociale

La douzième édition du colloque international des finances publiques qu'a abritée la ville de Rabat, vendredi et samedi derniers, aura indéniablement permis de faire progresser le débat sur le dossier brûlant de la justice sociale au Maroc. Ce colloque a, en effet, fait émerger d'importantes réflexions et pistes pour en découdre avec cette problématique lancinante : nécessité d'un diagnostic précis, vision claire, partage de la responsabilité entre l'État et d'autres acteurs, rôle primordial de l'entreprise, changement moins fréquent des lois, respect des textes et réelle reddition de comptes.

Le débat sur la justice sociale au Maroc prend de la hauteur et entre dans le vif du sujet. Il a profité d'un important colloque qu'a abrité la ville de Rabat, vendredi et samedi derniers, pour s'arrimer à autre débat tout aussi important, celui des finances publiques. La douzième édition du colloque international des finances publiques, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a, en effet, fait émerger d'importantes réflexions et pistes pour en découdre une fois pour toutes avec cette problématique lancinante. À noter que cet événement est organisé par le ministère de l'Économie et des finances et l'Association pour la Fondation internationale des finances publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la revue française de finances publiques (RFFP), sur le thème «Finances publiques et justice sociale». L'idée phare qui a été soutenue par les différents experts et responsables aussi bien marocains qu'étrangers qui y sont intervenus est l'élargissement de la responsabilité d'une garantie de la justice sociale. Ce que le nouveau ministre de l'Économie

et des finances, Mohamed Benchaâbou, a explicité, en insistant sur l'exigence d'une cohérence des politiques sociales ainsi que d'une complémentarité et d'une coordination entre tous les acteurs, avec un partage clair des compétences entre l'État, les collectivités territoriales, les établissements et entreprises publics, le secteur privé et la société civile. Il s'agit aussi du rôle primordial de l'entreprise à laquelle l'État doit assurer un environnement favorable pour qu'elle soit en mesure, en contrepartie, de contribuer activement à la création d'emplois et de richesses et, in fine, prendre part à l'effort de la réduction de la pauvreté et des inégalités. «L'emploi demeure à mon sens, l'outil par excellence pour réduire la pauvreté et les inégalités, car il assure un revenu stable et redonne espoir et dignité au citoyen», note Benchaâbou qui appelle à exploiter les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication afin de faciliter les procédures pour l'investisseur.

Parmi les autres défis à relever, figurent, selon le ministre, la mise en place d'un enseignement et d'une formation professionnelle de qualité, en adéquation parfaite avec les exigences du marché du travail et le déploiement d'un meilleur système de santé publique.

L'argentier du Royaume demande également l'application au secteur public des modes de gestion et des outils de management qui ont fait leur preuve dans le secteur privé.

Autant de mesures concrètes qui sont censées faciliter l'instauration d'une meilleure justice sociale.

Encore faut-il bien définir ce que l'on entend par cette notion de justice sociale qui est volatile, prévient Michel Bouvier, président de Fondafip et directeur de la RFFP.

En tout cas, il est largement temps de passer à l'action, puisque l'enjeu est de taille, alerte Nouredine Bensouda, trésorier général du Royaume. Et pour ce faire, ce responsable avance une recette en six ingrédients. Il s'agit, résume-t-il, d'un diagnostic précis, une vision claire, un changement moins fréquent des lois, une appropriation de la législation par les acteurs, un respect de la loi et une reddition de comptes.

Il estime, en premier lieu, qu'un diagnostic fiable de la situation de la justice sociale exige «une information plus rigoureuse et transparente sur les revenus et les patrimoines». Ce dont le Haut Commissariat au Plan (HCP) est conscient, fait remarquer le patron de la TGR. Ce dernier précise que le HCP reconnaît que «la mesure des revenus sur la base des déclarations des ménages présente des difficultés. Si la dépense des ménages permet de donner une mesure exacte des conditions de vie de la population, elle ne donne pas une image exacte du revenu de cette dernière». Bensouda estime également qu'il est indispensable de lier les phénomènes macroéconomiques tels que la croissance, la privatisation, l'accumulation du capital ou la dette-publique aux tendances microéconomiques concernant les inégalités (notamment les revenus des individus et les transferts sociaux, le patrimoine et l'endettement des ménages). Ce qui devra se traduire par la combinaison entre les données de la comptabilité nationale et celles de la comptabilité du secteur public, explique-t-il. Ce diagnostic permet de mieux connaître les réalités sociales sur le terrain et de «rendre claire la vision des pouvoirs publics en vue d'élaborer des politiques sociales plus adaptées». En fait, relève-t-il, certaines mesures prises pour faire face à une conjoncture défavorable



Les différents experts et responsables aussi bien marocains qu'étrangers qui sont intervenus à ce colloque ont soutenu que la justice sociale est l'affaire de tous.

ont eu pour résultat de «brouiller l'image» pour les opérateurs économiques et ont généré bien évidemment des distorsions qui ont poussé ces derniers à modifier leur comportement. Pour illustrer son propos, il cite le cas de l'augmentation en 2013 du taux d'imposition de l'IR sur les dividendes qui est passé de 10 à 15%.

Le trésorier général du Royaume insiste aussi sur le maintien des grands choix en termes de politiques publiques et la nécessité d'éviter la fréquence de changement de cap. Il prône de s'inspirer de l'expérience de l'Allemagne, pays où les lois fiscales changent peu et où, en plus, les normes d'origine législative sont soumises à un impératif d'efficacité.

En ce qui concerne le respect de la loi et la reddition des comptes, Bensouda a renvoyé l'assistance à la Constitution de 2011 et la loi organique relative à la loi de Finances. Pour conclure, il note qu'«au Maroc, se développe aujourd'hui une conscience collective que les parenthèses, en matière de gestion des finances publiques ayant impacté négativement l'économie et toute la société, doivent être fermées».

Un grand débat, certes, mais pour quelle application sur le terrain ?

Lahcen Oudoud



**Finances publiques et justice sociale : Abdallah Saaf Page Facebook OCP Policy center
du 24 Septembre 2018**



OCP Policy Center

24 September at 15:14 · 🌐

Notre Senior Fellow Abdallah Saaf a délivré l'allocution de clôture du colloque international "Finances Publiques et Justice Sociale" qui s'est déroulé les 21 et 22 Septembre à Rabat. Le colloque a été organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances du Maroc, la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP).
#FinancesPubliques #JusticeSociale

The poster features a dark background with a blurred image of a speaker at a podium. At the top, there are three logos: 'FINANCES PUBLIQUES' in a red box, the logo of the 'Ministère de l'Économie et des Finances' (Ministry of Economy and Finance), and the 'FONDAFIP' logo. The main title 'FINANCES PUBLIQUES ET JUSTICE SOCIALE' is written in large, white, serif capital letters. Below the title, a circular portrait of Abdallah Saaf is shown on the left, and his name and title 'Abdallah Saaf Senior Fellow, OCP Policy Center' are written in white text on the right. At the bottom, the dates and location '21-22 septembre 2018 | Trésorerie Générale du Royaume du Maroc' are displayed. The OCP Policy Center logo and social media icons for YouTube, Facebook, and Twitter are at the very bottom.

12ème colloque des finances publiques : Budget et fiscalité, maillons essentiels de la justice sociale www.Int.ma du 26 Septembre 2018



ÉCONOMIE ET FINANCE

12ème colloque des finances publiques : Budget et fiscalité, maillons essentiels de la justice sociale

LE 26 SEPTEMBRE 2018

Samedi 22 septembre, les participants aux tables rondes de la 12^e édition du colloque des Finances publiques se sont penchés sur le rôle de l'Etat dans le maintien de la justice sociale, à travers deux axes principaux, à savoir « le budget de l'Etat et la justice sociale » et « la fiscalité au service de la justice sociale ».

Dans son intervention à cette occasion, le directeur du Budget au ministère de l'Economie et des finances, Fouzi Lekjaâ, a passé en revue l'évolution historique de la relation entre le Budget de l'Etat et le concept de la justice sociale au Maroc, rappelant les différents programmes et réformes mis en place, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre les disparités territoriales et sociales. Mais, il a noté que malgré toutes ces initiatives, les résultats ont été mitigés, à cause d'une faible efficacité et d'un ciblage maladroit.

Dans un contexte où « la croissance est très insuffisante pour faire face aux attentes des citoyens », M. Lekjaâ a également mis l'accent sur la nécessité de « refonder le mode de production du capital humain, le libérer des inégalités par le renforcement des capacités des citoyens, autour d'une ambition commune », dans la perspective d'aboutir à un modèle de développement humain durable porté par l'innovation, le savoir et la culture. L'éducation doit servir de socle à ce modèle de développement, a souligné le responsable, ajoutant qu'un intérêt particulier doit être accordé à trois axes qui sont l'école (le renforcement de l'offre et l'amélioration des conditions de scolarité), les ressources humaines (l'amélioration de la formation et des conditions de travail) et la pédagogie (le renforcement des capacités d'analyse et de recherche, de la formation par alternance, des filières professionnelles et des langues, et l'introduction des technologies de l'information).

Ainsi, « les dépenses sociales ne doivent plus être considérées comme des dépenses de compensation, mais comme des dépenses d'investissement », a ajouté M. Lekjaâ. Ces dépenses, « permettront de forger les capacités et l'autonomie de l'individu pour qu'il contribue activement au développement de son pays et puisse préserver sa dignité via l'emploi, au lieu de l'aide et de l'assistanat ».

La justice fiscale, question essentielle

De son côté, Omar Raissouni, inspecteur des finances, a fait observer que la fiscalité joue un rôle primordial dans la réalisation de la justice sociale, puisqu'elle établit une interface entre le citoyen et l'Etat.

« Le mode de gouvernance de la fiscalité impacte d'une manière très forte le citoyen et sa confiance vis-à-vis des pouvoirs politiques », a-t-il noté. Selon lui, il existe trois niveaux d'injustice en matière fiscale. Le premier niveau a trait à la non-conformité fiscale qui se reflète dans l'importance du secteur informel, le nombre important de défaillants en matière de déclaration et paiement (371.655 lettres de relance envoyées en 2017), le nombre important d'entreprises déficitaires (près des deux tiers) et la concentration des recettes de l'IS et de l'IR.

12ème colloque des finances publiques

Justice sociale, des solutions concrètes et pérennes



Justice sociale, des solutions concrètes et pérennes

Vendredi et samedi derniers s'est tenu à Rabat, le 12^e colloque des Finances publiques organisé chaque année par la Trésorerie Générale du Royaume, TGR, sous l'égide du Ministère de l'Économie et des Finances, en collaboration avec la Fondation Internationale des Finances Publiques, Fondafip, et la Revue Française des Finances Publiques, RFFP, dirigée par l'éminent professeur Michel Bouvier.

Lors de la séance inaugurale, la thématique principale «Finances publiques et justice sociale», inspirée du dernier Discours du Trône, y a été traitée sous ses différents angles par les intervenants, le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Mohamed Benchaâboune et le Trésorier général du Royaume, M. Noureddine Bensouda, pour la partie marocaine, M. Jean-Marie Bertrand, au nom du Premier Président de la Cour des Comptes française et M. Michel Bouvier, Président de la Fondafip pour la partie internationale.

En ce qui concerne la justice sociale, préoccupation majeure du Roi Mohammed VI, il est clairement ressorti des allocutions de MM. Benchaâboune et Bensouda les contours de cette problématique pour notre pays, mais aussi des solutions à y apporter déjà programmées.

Une approche déjà ancienne

Les injustices sociales, qui ne se limitent pas aux revenus uniquement, comme l'a précisé M Bensouda dans son intervention, «touchent également à l'accès aux biens et services collectifs, tels que l'éducation, la santé, le transport. Elles se manifestent en outre au niveau de l'accès au logement, au marché du travail».

Et le Trésorier général du Royaume de citer dans son

allocution introductive, un extrait du récent discours royal : «L'ampleur du déficit social et les modalités de réalisation de la justice sociale et territoriale sont parmi les principales raisons qui Nous ont incité à appeler, dans le Discours d'ouverture du Parlement, au renouvellement du modèle de développement national». Enfin, une solution durable qui se dessine !

Mais, tout d'abord, il est important de porter à la connaissance des lecteurs les principaux constats qui portent sur le bilan de la prise en charge des inégalités dans le passé et que M. Bensouda a dressés :

Historiquement, les pouvoirs publics ont beaucoup plus axé leurs politiques publiques sur le développement économique que sur le volet social, en investissant massivement dans les barrages, les routes, les écoles et universités, les hôpitaux.

Mais aussi, dès les années 1990, en encourageant l'émergence d'un secteur privé national pour accompagner les efforts de l'Etat et des entreprises publiques en matière de développement économique.

À ce titre, le budget public a été sollicité pour les subventions aux secteurs d'activités économiques, l'aménagement de zones industrielles, et un système d'incitation fiscale très généreux de codes d'investissements.

Cette politique publique se basait sur la logique que la croissance économique bénéficierait à toute la population ! Toutefois, de tout temps des actions sociales de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités, ont été mises en place comme le programme des priorités sociales, les programmes d'approvisionnement en eau potable, de désenclavement et d'électrification rurale, le programme de logement social, la compensation.

Et dès 2000, la couverture médicale de base qui se compose de

l'Assurance maladie obligatoire (AMO) et du Régime d'Assistance Médicale (RAMED), l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et l'Initiative Locale pour le Développement Humain (ILDH), le programme Tayssir destiné à lutter contre l'abandon scolaire et à rendre effective la scolarisation obligatoire des enfants âgés de 6 à 15 ans dans les milieux défavorisés et l'Initiative Royale «1 million de cartables».

À l'impossible, nul n'est tenu Mais très vite, les finances publiques se sont trouvées sous pression et de fait les politiques sociales ont été ralenties.

Les raisons tiennent «à l'insuffisance des ressources de l'Etat, du fait de la baisse tendancielle des recettes fiscales, et à la faiblesse du rôle redistributif de l'impôt qui est le propre même de l'Etat providence» précise le Trésorier Général.

Car directement ou indirectement, les programmes sociaux sont financés par le Budget général, qu'il s'agisse de l'éducation, la santé, l'habitat, les équipements. Ou encore par des comptes spéciaux du Trésor pour l'INDH, le Fonds pour le développement rural et des zones de montagne, le Fonds d'appui à la cohésion sociale.

Ainsi, les finances publiques ne pourront plus être seules à prendre en charge les programmes sociaux.

En effet, le Budget de l'État, très sollicité, arrive tout juste à dégager un solde ordinaire positif tout en finançant la totalité du Budget d'investissements par l'endettement.

C'est ce que résume, dans son récent discours et en une phrase, le Roi Mohammed VI : «Le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pres-



santes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale».

Donc, il s'agit de mettre en place un nouveau modèle de développement qui va marquer un réel tournant pour notre pays. En effet, des solutions se précisent et devront être mise en œuvre rapidement. Et de plus elles sont pragmatiques et réalistes parce que d'abord économiques.

Elles s'inspirent, encore une fois, de propositions du Souverain dans son discours du Trône où il affirme :

«Il s'agit en fait de mettre en œuvre une véritable politique de territorialisation économique des investissements publics et privés, du rôle primordial de l'entreprise, et particulièrement de la petite et moyenne entreprise, en tant que vecteur essentiel pour le développement économique, la création des emplois et de la richesse nationale», ajoutant que «l'entreprise productive a aujourd'hui besoin de davantage de confiance de la part de l'Etat et de la société».

Pour applaudir, il faut deux mains !

En conséquence, le gouvernement s'apprête à apporter tout l'appui et le soutien nécessaires au tissu économique, en termes d'amélioration du climat des affaires, de facilitation de l'accès des >>

Budget et fiscalité, maillons essentiels de la justice sociale

>> PME et des TPE aux financements bancaires et à la commande publique, de promotion de la formation et de son adéquation aux besoins du marché et d'encouragement des exportations. Voilà une bonne nouvelle !

Une charte de l'investissement en vue de favoriser davantage l'environnement de l'acte d'investir dans notre pays sera définie et appliquée très rapidement.

Mais, parallèlement, la pauvreté et les inégalités requièrent la mobilisation aux côtés de l'Etat de tous les autres acteurs de la société, à savoir les collectivités territoriales, les établissements et les entreprises publics, le secteur privé, les associations, les ONG et le mécénat.

D'où la seconde charte pour la déconcentration administrative à l'effet de permettre aux autorités régionales, préfectorales, provinciales et locales de prendre les décisions de proximité.

Et la création d'un «Registre Social Unique» qui sera constitué et activé afin de recenser les bénéficiaires, mais aussi et surtout d'agrèger d'une part les besoins et de l'autre les différents dispositifs d'aide et de soutien pour une distribution optimale.

En conclusion, le renforcement de la compétitivité des entreprises, une vision intégrée de déploiement des politiques sectorielles, la consolidation et l'accélération de la politique de transformation industrielle doivent favoriser le renforcement de la cohésion sociale, la réduction des inégalités sociales et spatiales et la promotion de l'emploi.

En même temps et pour la première fois, le Maroc sera géré sur la base d'une politique économique, sociale et solidaire efficiente, équitable et pérenne.

Et, c'est cette notion de durée qui en assurera la plus grande efficacité...

Voilà pourquoi, déjà, l'on attend beaucoup de la prochaine Loi de finances, qui sera chargée ou ne sera pas...

Affia Dassouli

Samedi 22 septembre, les participants aux tables rondes de la 12^e édition du colloque des Finances publiques se sont penchés sur le rôle de l'Etat dans le maintien de la justice sociale, à travers deux axes principaux, à savoir «le budget de l'Etat et la justice sociale» et «la fiscalité au service de la justice sociale».

Dans son intervention à cette occasion, le directeur du Budget au ministère de l'Economie et des finances, Fouzi Lekjaâ, a passé en revue l'évolution historique de la relation entre le Budget de l'Etat et le concept de la justice sociale au Maroc, rappelant les différents programmes et réformes mis en place, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre les disparités territoriales et sociales. Mais, il a noté que malgré toutes ces initiatives, les résultats ont été mitigés, à cause d'une faible efficacité et d'un ciblage maladroit.

Dans un contexte où «la croissance est très insuffisante pour faire face aux attentes des citoyens», M. Lekjaâ a également mis l'accent sur la nécessité de «refonder le mode de production du capital humain, le libérer des inégalités par le renforcement des capacités des citoyens, autour d'une ambition commune», dans la perspective d'aboutir à un modèle de développement humain durable porté par l'innovation, le savoir et la culture. L'éducation doit servir de socle à ce modèle de développement, a souligné le responsable, ajoutant qu'un intérêt particulier doit être accordé à trois axes qui sont l'école (le renforcement de l'offre et l'amélioration des conditions de scolarité), les ressources



humaines (l'amélioration de la formation et des conditions de travail) et la pédagogie (le renforcement des capacités d'analyse et de recherche, de la formation par alternance, des filières professionnelles et des langues, et l'introduction des technologies de l'information).

Ainsi, «les dépenses sociales ne doivent plus être considérées comme des dépenses de compensation, mais comme des dépenses d'investissement», a ajouté M. Lekjaâ. Ces dépenses, «permettront de forger les capacités et l'autonomie de l'individu pour qu'il contribue activement au développement de son pays et puisse préserver sa dignité via l'emploi, au lieu de l'aide et de l'assistanat».

La justice fiscale, question essentielle

De son côté, Omar Raïssouni, inspecteur des finances, a fait observer que la fiscalité joue un rôle primordial dans la réalisation de la justice sociale, puisqu'elle établit une interface entre le citoyen et l'Etat.

«Le mode de gouvernance de la fiscalité impacte d'une manière très forte le citoyen

et sa confiance vis-à-vis des pouvoirs politiques», a-t-il noté. Selon lui, il existe trois niveaux d'injustice en matière fiscale. Le premier niveau a trait à la non-conformité fiscale qui se reflète dans l'importance du secteur informel, le nombre important de défaillants en matière de déclaration et paiement (371.655 lettres de relance envoyées en 2017), le nombre important d'entreprises déficitaires (près des deux tiers) et la concentration des recettes de l'IS et de l'IR.

Concernant le deuxième niveau, il se rapporte à l'injustice dans le dispositif législatif lui-même qui se caractérise par l'importance des dépenses fiscales, la base et le barème de l'IR concentrant la charge fiscale sur les revenus du travail et des classes moyennes, a-t-il expliqué (voir entretien ci-après).

Pour ce qui est du troisième niveau, il concerne l'injustice découlant de l'action de l'administration, a ajouté l'inspecteur des finances, citant à cet égard le pouvoir d'appréciation de l'administration qui est encore insuffisamment encadré et la per-

sistance des cas d'absence de réponse ou de réponse avec retard aux réclamations des contribuables.

Pour sa part, Laure-Alice Bouvier, avocate au barreau de Paris et docteur en droit, a expliqué que la fiscalité tient une place centrale dans les transformations des sociétés. «C'est pourquoi un retour sur les questions liées à la fiscalité, et plus particulièrement sa relation avec la justice sociale, s'avère crucial», a-t-elle jugé, soulignant que le rapport entre la fiscalité et la justice sociale comporte deux enjeux majeurs.

Le premier enjeu concerne la définition même de la justice fiscale, et conduit à s'interroger sur l'égalité devant l'impôt, tandis que le deuxième enjeu a trait à l'utilisation de la fiscalité pour mieux redistribuer la richesse, a expliqué Mme Bouvier.

Pour elle, afin de clarifier les liens entre fiscalité et justice sociale, «il faut nécessairement mettre en perspective l'impôt avec deux grandes conceptions de la justice qui sont la justice distributive et celle redistributive».

Selim Benabdelkhalik

M. Omar Raissouni, Inspecteur des Finances :

Seulement 1% de la population fiscale fait l'objet de vérifications

La Nouvelle Tribune :

M. Raissouni, vous avez noté lors de vos interventions plusieurs pistes à explorer pour une meilleure justice fiscale. Quels sont, selon vous, les trois chantiers les plus urgents ?

M. Omar Raissouni :

D'abord, il faut avoir plus de moyens face aux personnes qui sont dans une situation de non-conformité fiscale. C'est quelque chose de très important, parce que nous avons encore beaucoup de pratiques de non-conformité, qui sont, d'un côté, génératrices d'injustice sociale, et qui de l'autre ne permettent pas à l'Etat d'avoir plus de moyens pour pouvoir aussi assurer la justice sociale à travers la dépense (l'éducation, la santé, les infrastructures de base, etc.).

Deuxièmement, nous avons aussi un certain nombre de dépenses fiscales qui sont très importantes. Nous avons dépassé 33 MMDH pour 309 mesures évaluées, alors qu'il y a 418 mesures recensées. Donc il reste de la marge pour recenser un supplément de dépenses, et ces dépenses ne cessent de croître. Il faut ainsi, à un certain moment, mettre un terme à ce développement des dépenses fiscales, de manière à les rationaliser, garder les dépenses fiscales qui sont justifiées, qui atteignent l'objectif économique et social pour lequel elles ont été créées, et éliminer toutes celles qui n'atteignent pas cet objectif. Il faut que cette logique soit constamment respectée, à l'occasion de chaque Loi de Finance, et qu'il puisse y avoir à chaque fois une évaluation.

Le troisième est celui du barème de l'IR. Je crois qu'il est temps, tout en ayant les moyens à travers un élargissement de l'assiette, d'avoir

plus de justice fiscale à travers l'IR, qui est un impôt qui touche les personnes physiques. Nous avons encore beaucoup de zones d'injustice sociale à ce niveau. Comme j'expliquais lors de mon intervention, le barème de l'IR va de 2 500 à 15 000 dhs/mois, ce qui est une zone où il y a des contribuables modestes et moyens. Et le taux marginal de 38% commence déjà à 15 000 dhs/mois. Je pense qu'il y a une marge pour essayer d'augmenter les tranches, et peut-être même d'augmenter le taux marginal, pour toucher plus la classe aisée, et surtout, intégrer au niveau de la base d'imposition sur le revenu, tous les revenus, quelle qu'en soit la nature. C'est une question aussi d'équité fiscale, pour que tout le monde contribue de la même manière.

Vous avez également mis le doigt sur la question du contrôle fiscal. Pourriez-vous nous donner plus de détails ?

En fait, le contrôle fiscal a connu une évolution très positive sur le plan législatif. Maintenant, nous avons un arsenal législatif qui est tout à fait capable d'appréhender toutes les situations de non-conformité. Au niveau opérationnel, il y a aussi eu des avancées. Nous faisons beaucoup plus de contrôles. Cela rapporte beaucoup plus d'argent, bien que ce ne soit pas le principal objectif. Mais cela reste, malgré tout, largement insuffisant, par rapport à la couverture de la population fiscale vérifiable. Nous avons une population fiscale qui est importante, et on n'en vérifie que 1%. Je parle là de vérification sur place, qu'elle soit générale ou ponctuelle. Il y a aussi des interventions à partir du

bureau, que l'on appelle sur pièces, mais l'essentiel reste de toucher le maximum de personnes.

Malgré tout, nous restons bien en dessous de la couverture qui permet de faire jouer au contrôle fiscal son rôle dissuasif. Parce que le plus important, ce n'est pas ce qu'il rapporte, c'est que les gens qui ne sont pas dans la conformité fiscale puissent intégrer le risque de contrôle fiscal pour améliorer leurs déclarations spontanées. Nous avons un système essentiellement déclaratif, 93% des recettes sont spontanées, contre 7% suite à l'action de l'administration. Donc ce qui est important, c'est que la masse des gens améliorent leur déclaration et intègrent le système, pour que les recettes spontanées augmentent de façon significative. Il faut qu'à ce niveau, le contrôle fiscal puisse être performant, et pour cela, il faut multiplier les interventions de l'administration, qu'elle soit tout le temps présente, qu'elle joue un rôle de veille permanente, pour que les contribuables fraudeurs puissent considérer que le risque fiscal est présent.

Vous aviez soulevé le point de la confiance des contribuables envers l'administration, notamment dans le traitement des réclamations. Comment l'améliorer ?

Quand on parle de justice fiscale, on a tendance à penser aux questions de barèmes. Mais il y a aussi la pratique de la fiscalité, qui est aussi du ressort de l'administration fiscale. Et celle-ci peut être source d'injustice fiscale, par ses interventions. C'est pour cela que je disais qu'il reste des zones d'amélioration.

Evidemment, la dématéria-



lisation est une avancée très importante au Maroc, et elle est salubre dans l'amélioration de la relation avec le citoyen. On peut considérer que c'est un acquis. Actuellement, 76% des recettes spontanées sont télépayées.

Maintenant, il y a quelques zones à améliorer. Par exemple, tout ce qui est pouvoir d'appréciation de l'Administration. Si ce pouvoir n'est pas bien encadré, il peut aboutir à des situations d'abus, et donc d'injustice fiscale vis-à-vis des contribuables. J'ai notamment donné l'exemple des taxations d'office. Il ne faut pas que cela aboutisse à des impositions excessives, ou insuffisantes. Il y a aussi des situations de détermination des valeurs locatives, en fiscalité locale, ou alors les remises de majoration de pénalité. C'est un pouvoir qui est entre les mains de l'Administration, et plus vous l'encadrez, moins vous avez de risques d'injustice fiscale vis-à-vis des contribuables.

Entretien réalisé par

Selim Benabdelkhalak

Collectivités et marché, nouveaux acteurs de la justice sociale

Samedi 22 septembre, les participants à la table ronde intitulée « Justice sociale, quels nouveaux acteurs ? » se sont penchés sur quatre axes : les collectivités, l'économie sociale et solidaire, la transition écologique, et le rôle du marché. M. Khalid Safir, Wali directeur général des collectivités territoriales au ministère de l'Intérieur, a fait savoir que l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales est la question sociale et son évolution, ajoutant que les collectivités territoriales participent, au vu de leur champ d'action et de la nature de leurs compétences, au développement local qui est susceptible de répondre aux besoins sociaux et à la satisfaction des droits fondamentaux des citoyens.

« C'est la raison pour laquelle, le Maroc procède à une refonte approfondie de ses politiques sociales et ce pour les rendre plus adaptés aux particularismes des territoires auxquels elles se destinent », a-t-il noté. Il a indiqué que les collectivités territoriales, devenues un échelon territorial privilégié et intégrant une politique sectorielle et de synergie des efforts et interventions de l'ensemble des acteurs agissant sur le territoire, constituent un espace approprié pour la participation active de la population à la gestion des affaires locales



et à l'effort de développement territorial grâce à l'instauration de nouveaux mécanismes de « démocratie participative ».

« Plutôt que de se contenter de pallier les conséquences des nouveaux risques sociaux affectant la trajectoire des individus, cette nouvelle configuration entre Etat-Collectivités Territoriales, vise à en prévenir les causes », a précisé M. Safir, notant que cela passe par une politique d'« investissements sociaux » dans les universités et de prévention efficace et transparente.

Il faudra toutefois tenir compte des mises en garde de M. Michel Bouvard, Conseiller Maître à la Cour des Comptes de France, pays qui a une grande expérience de la régionalisation. Il rappelle qu'il existe une adéquation entre un territoire, ses charges et ses ressources. Il est donc très important de faire exister une équité entre les régions, tout en maîtrisant la complexité de l'action publique, et permettre aux collectivités locales de jouer pleinement leur rôle.

De nouveaux modèles économiques

Les nouveaux modèles qui offrent l'économie sociale et solidaire et l'économie verte ont aussi leur rôle à jouer dans l'ins-

tauration de la justice sociale, ont argumenté les intervenants. Selon M. Dries Guerracul, secrétaire général du CESE, il faut élargir la base sociale de l'économie productive. Le travail des associations et des coopératives au Maroc montre que l'économie sociale et solidaire est un pilier de la mobilisation, et l'innovation sociale. Pour lui, les trois défis à relever sont la connaissance (à travers le développement de la recherche et des systèmes d'information), la gouvernance, et la stratégie, par une vision commune de l'Etat et de la société comme pilier du nouveau modèle de développement.

De son côté, M. Miloud Merrouaghi, Directeur de l'AdD au Maroc, a concentré son intervention sur la transition écologique. Les principes du développement durable sont alignés sur ceux de la justice sociale, et une économie basée sur la pérennité « peut être une dimension fondamentale quand on essaie de changer de paradigme ».

Le marché, acteur incontournable

M. Hassan Boubrak, président de l'ACAPS, s'est penché sur la question : « Quel financement de la justice sociale par le mar-

ché ? ». Il a expliqué que dans certains domaines, comme l'assurance, le financement par le marché est nécessaire. En effet, les 20 dernières années, de gros efforts ont été menés par l'Etat dans le domaine de la protection sociale, mais que malgré ça, la part des dépenses des ménages dans la santé reste proche de 50%, ce qui est très élevé.

Ainsi, un débat essentiel devra être mené, sous peine de voir le plafond de l'AdD augmenter de façon continue jusqu'à ce que celle-ci perde sa viabilité. Selon M. Boubrak, il faut réfléchir à l'édification d'un système à deux pôles, public et privé. Il s'agit aussi de réfléchir à la mise en place de nouvelles obligations d'assurer (comme l'assurance automobile), au niveau de l'accident de travail par exemple.

M. Boubrak, en conclusion, a fait part de sa certitude que l'appel au marché va aller en augmentant pour des questions de financement, et que celui-ci sera donc un acteur inévitable de la justice sociale.

Salim Benabdolkhalik

Colloque international des Finances publiques

La justice sociale n'est pas

La 12ème édition du Colloque international des Finances publiques s'est tenue, les 21-22 septembre 2018, au siège de la Trésorerie Générale du Royaume, sous le thème «Finances publiques et justice sociale».



Un thème certes classique, mais qui demeure toujours d'actualité. Il constitue, depuis longtemps, un sujet de débats parfois houleux, mais passionnés entre historiens, philosophes, sociologues, économistes et politiques. En fait, «il interpelle toute la société, car il s'agit de notre avenir et celui de nos enfants qui aspirent à vivre en paix, avec eux-mêmes et avec autrui», a précisé Nouredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, à l'ouverture du colloque. Organisée en partenariat avec l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques

encore au rendez-vous

(RFFP), la 12ème édition du Colloque international des Finances publiques s'est penchée, durant près de deux journées, sur la thématique de la justice sociale qui est non seulement une question d'augmentation de revenus et de création des emplois, mais également «une question de droits, de dignité et de liberté d'expression, ainsi que d'autonomie économique, sociale et politique».

Montée inquiétante des inégalités sociales

Fraîchement nommé par SM le Roi Mohammed VI à la tête du ministère de l'Economie et des Finances, Mohamed Benchaâboune a ouvert le Colloque, soulignant que le choix du thème de cette année, à savoir «Les finances publiques et la justice sociale», s'inscrit parfaitement dans le cadre des préoccupations sociales de la plupart des pays et fait l'objet de débats entre les tenants des différentes écoles de pensées. S'agissant des inégalités, dont plusieurs rapports et études émanant d'organisations et d'institutions internationales font ressortir une montée inquiétante au niveau international, Benchaâboune a fait remarquer: «Les inégalités ne peuvent être limitées uniquement aux revenus, Elles touchent également l'accès aux biens et services collectifs, tels que l'éducation, la santé et le transport. Elles se manifestent, en outre, au niveau de l'accès au logement, au marché du travail...».

La croissance économique, a souligné le ministre de l'Economie et des Finances, s'est accompagnée d'une accentuation des inégalités de toutes sortes: inégalités territoriales, spatiales et de revenus, inégalités concernant les collectivités et les opportunités économiques, ou encore inégalités liées au genre.

Réduire les inégalités

Si les causes du creusement des inégalités

sont multiples, il en est de même des actions et des mesures à mettre en œuvre pour les réduire.

Le ministre Benchaâboune a estimé que «seule une approche globale permettra d'agir sur les causes des inégalités et de renverser de manière profonde la tendance à leur augmentation».

Il a estimé à ce titre que «les inégalités ne sont pas inéluctables ou irréversibles». L'exemple de la Suède est édifiant, ce pays ayant «réussi à mettre en place des politiques économiques et sociales volontaristes qui ont permis de réduire les écarts et les revenus entre les populations».

Une affaire de tous

Et le ministre de conclure: «Il appartient à tous, gouvernement, Parlement, opérateurs économiques et société civile, de porter une attention particulière aux questions sociales et aux besoins des citoyens en biens et services de qualité, en garantissant la pleine accessibilité pour tous».

SM le Roi l'a d'ailleurs clairement souligné lors du Discours du Trône de 2018: «La question sociale retient toute mon attention et m'interpelle vivement à la fois en tant que Roi et en tant qu'homme».

Ajouter une pierre à l'édifice

Cette 12ème édition, qui apporte sa contribution à l'analyse, aux savoirs et au partage des expériences entre le Maroc et la France en matière de finances publiques, a longuement débattu de la thématique «Justice sociale». Les Etats, ont estimé les intervenants, doivent faire face aux besoins des citoyens en matière de développement économique et social, ainsi qu'aux difficultés de mobilisation des ressources budgétaires, tout en sauvegardant une souveraineté relative et équilibrée.

Avec ce thème minutieusement choisi, a dit Jean-François Girault, ambassadeur de France au Maroc, «Nous sommes au cœur des responsabilités universelles de l'Etat». Les inégalités, a-t-il souligné, «résultent du choix public. L'Etat doit faire respecter les règles du jeu».

Rabat, centre d'analyses

Pour sa part, Michel Bouvier, Président de FONDAFIP, a rappelé que le colloque en est à sa 12ème édition, que Rabat est devenu un vrai centre d'analyses des finances publiques» et que le partenariat privilégié France-Maroc est le fruit du travail ardu du Trésorier Général du Royaume, Noureddine

Thierry de Montbrial «J'admire la Monarchie marocaine»

Dans le cadre de leur partenariat, l'Académie du Royaume du Maroc, que dirige avec brio Abdeljalil Lahjomri et l'OCP (Policy Center) ont invité le Président de l'Institut français des relations internationales, Thierry de Montbrial, qui a rendu hommage au rôle stabilisateur de la Monarchie marocaine: «Je n'ai aucune hésitation à le dire: j'admire la Monarchie marocaine».■





→ Bensouda. Le «Maroc, a-t-il précisé, est devenu une vitrine de ce qui se passe en filigrane un peu partout dans le monde».

La justice sociale n'est pas encore au rendez-vous

Un nouveau modèle économique est déjà là, a souligné Michel Bouvier. Il se met en place, mais la justice sociale n'est pas encore au rendez-vous. Il faut, a-t-il expliqué «rétablir le lien qui s'est estompé entre justice sociale et finances publiques et qui est le reflet de notre volonté de comprendre notre environnement».

L'Etat toujours impliqué

Pour Noureddine Bensouda, «l'Etat, à travers notamment les finances publiques, s'est toujours impliqué en intervenant

comme acteur majeur dans l'instauration de la justice sociale». Mais aujourd'hui, a-t-il précisé, «il s'agit de plus en plus d'autres acteurs, tels que les collectivités territoriales, les établissements et les entreprises publiques, les entreprises privées et la société civile». «Malgré l'effort de tous ces acteurs, les inégalités de revenus et de patrimoines ont augmenté dans presque toutes les régions du monde, ces dernières décennies, comme le signale le rapport sur les inégalités mondiales de 2018; rapport qui nous met en garde contre l'aggravation des inégalités», a précisé Bensouda. «L'Etat se doit donc, a conclu le Trésorier Général du Royaume, d'intervenir pour réduire les inégalités et assurer une justice sociale».

Mohammed Nafaa

IL A DÉCLARÉ...

Mohamed Benchaâboune,
ministre de l'Économie
et des Finances

Apporter les réponses
appropriées
au problème
de la justice sociale



«Ce colloque autour du thème «Finances publiques et justice sociale» tombe à point avec un certain nombre de préoccupations qui sont prises en compte par le gouvernement, en réponse aux orientations de SM le Roi Mohammed VI. C'est l'occasion également de réunir un certain nombre d'acteurs marocains et étrangers, pour débattre de cette thématique et voir les solutions les plus démocratiques, pour apporter les réponses appropriées à ce problème de la justice sociale.

Comme vous le savez, SM le Roi a récemment inauguré deux grandes actions, dans le sens du lancement de projets structurants en faveur de l'action sociale. Ce programme va nécessiter une enveloppe additionnelle, à partir de 2019, de 10 milliard de dirhams par an. Et il y a eu le lancement par SM le Roi Mohammed VI de la 3ème étape de l'INDH qui nécessitera 3,5 milliards de DH.

Donc, les projets au niveau de l'équité sociale sont nombreux et nécessitent, naturellement, de mobiliser des ressources budgétaires additionnelles»

Propos recueillis
par MN

Noureddine Bensouda

TRÉSORIER GÉNÉRAL
DU ROYAUME



«A côté de la croissance économique, il faut assurer une justice sociale»

La 12ème édition du Colloque international des finances publiques (Rabat 21-22 sept.2018) a choisi pour thème cette année «Finances publiques et justice sociale». Quel est, selon vous, l'intérêt de cette thématique?

La justice sociale est une question fondamentale dans toutes les sociétés. Elle est posée un peu partout dans le monde: pays développés, émergents et en développement. A côté de la croissance économique, il faut assurer une justice sociale. C'est un élément fondamental de la paix, dans le monde et au niveau national.

Quelle place pour la justice sociale dans les sociétés?

Aujourd'hui, les gouvernements sont conscients qu'à côté de la croissance économique, il est nécessaire de développer des politiques sociales en faveur des populations, telle que celle

des classes moyennes.

Les classes moyennes constituent une sorte de lien positif entre les catégories favorisées et les moins favorisées. Cela permet une harmonie au niveau de la société et nous sommes en phase de mettre en œuvre toutes les instructions de SM le Roi contenues dans les deux derniers discours royaux, celui de la fête du Trône et celui de la Révolution du Roi et du Peuple. Ce sont des discours fondamentaux d'orientation. Ils donnent au gouvernement un plan à exécuter pour notre société, pour essayer de favoriser les jeunes, les populations démunies et, en même temps, travailler sur des axes majeurs qui concernent les dépenses d'avenir, de la santé et l'éducation, bien sûr et de la justice, la création de l'emploi, le transport qui est fondamental et aussi le logement social.

D'autres dépenses?

A côté de celles précitées, il y a des dépenses importantes, telles celles pour la Jeunesse et les Sports, par exemple, les terrains de proximité, les terrains de

loisirs, les projets qui sont développés au niveau de l'INDH (Initiative Nationale de Développement Humain), les maisons d'accueil pour les personnes âgées...

Le thème de la justice sociale est donc d'actualité...

Je crois même que ce thème arrive à un moment crucial de l'histoire du Maroc et nous, en tant que ministère de l'Economie, administration exécutant les politiques de l'Etat, nous devons nous inscrire dans cette volonté royale de résorber le chômage et de lutter contre les disparités spatiales et celles entre les populations marocaines.

Quels sont les enjeux des finances publiques au regard de la justice sociale?

D'abord, c'est un enjeu de bonne gestion et, en même temps, de gestion de la rareté. Il faut laisser l'action se libérer au niveau du secteur privé et assurer les prélèvements nécessaires, sans pour autant freiner la dynamique économique. →



Et c'est là où il y a un travail de priorisation de l'intervention entre différents types de prélèvements. Ainsi, au niveau du commerce extérieur, il ne faut pas freiner les échanges, parce que nous sommes dans une zone d'échange et de libre-échange et que nous avons signé des accords avec les USA, l'Europe et d'autres partenaires. Il faut laisser, en même temps, la liberté de circulation des produits et services. Il y a donc des prélèvements aux frontières et, en même temps, sur le plan domestique. Des prélèvements qui doivent être équilibrés entre ceux pour le compte de l'Etat, tels que l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée ; et ceux combinés à d'autres prélèvements sociaux. Et là, il y a un équilibre à assurer entre l'imposition du capital et celle du travail.

Donc, d'un côté, on a la proportionnalité au niveau de la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur les sociétés ; et de l'autre, la progressivité des prélèvements combinés à d'autres prélèvements sociaux : tout ce qui est cotisation sociale, assurances, ou contributions, pour fonder des systèmes de retraite et en fonder aussi la viabilité...

Qu'en est-il de la situation des systèmes de pension ou de retraite dans le monde ?

Dans certains pays, nous avons constaté qu'il y a des systèmes de pension ou de retraite qui commencent à s'essouffler.

Quelle est la cause de cet essoufflement ?

D'une part, l'espérance de vie est beaucoup plus importante et la population active diminue. De l'autre, les dépenses augmentent en termes de prestations sociales et les recettes de ces Fonds de pension ou de ces Caisses de retraite diminuent.

Qu'en est-il des finances locales ?

Dans les grandes orientations royales, il y a la nécessité d'avoir des politiques

sociales au niveau local ; et qui doivent être cohérentes. C'est pour cela qu'il y a en même temps l'encouragement de l'investissement, la Charte de déconcentration et la régionalisation avancée.

L'action au niveau local doit être coordonnée entre les différents acteurs. A côté, bien entendu, du secteur privé et des associations de la société civile. Tout cela pour qu'il y ait un peu d'ordre. Plus qu'auparavant, nous avons besoin d'organiser l'action.

L'action de l'Etat ?

Je dirais plutôt de toute la société.

Malgré les efforts consentis et les réformes entreprises, les inégalités persistent et semblent avoir la peau dure. Quels sont les moyens de les éradiquer ?

Je crois qu'il y a un élément fondamental. Certes, les moyens peuvent être mobilisés et l'effort peut être porté par tous. Mais il y a une question fondamentale, celle de la gouvernance, de cette gestion au quotidien. Parce qu'il y a et la réalité et la perception. Il est donc fondamental que le citoyen marocain, au quotidien, sente toutes les dépenses et tous les efforts qui sont consentis, de manière générale, par toute la société.

L'Etat providence connaît de plus en plus de difficultés. Il ne peut plus continuer, tout seul, d'assurer sa mission de réduction des inégalités sociales...

Il y a en effet une question stratégique, celle de déterminer quel est le périmètre de l'Etat et dans quel domaine ce dernier doit-il intervenir ? Une fois que nous aurons répondu à cette question, nous pourrons gérer les moyens que nous avons.

Et les contestations sociales se multiplient ?

Je pense que cela fait partie de la société. A savoir que, quelles que soient les politiques, vous aurez des gens qui sont pour et d'autres qui sont contre et trouvent les réalisations de l'Etat insuffisantes. L'essentiel, c'est d'écouter ce qui se passe au niveau de la société et d'essayer d'intégrer les demandes sociales. Il est quand même fondamental de communiquer la vision et les contraintes et de raisonner en communauté, dans la sérénité.

Quid du nouveau modèle de développement ?

Les instances concernées y réfléchissent. Si on comprend bien ce qui se passe aujourd'hui dans notre société, nous pourrions réfléchir sur le nouveau modèle de développement.

Vous avez parlé d'un changement fréquent des lois. Vous ne semblez pas être un fervent adepte du changement ?

Mon idée est que, quand on est dans la gestion, on réfléchit pour une société et donc, il faut la respecter. Quand on respecte la société, on réfléchit avant de prendre des décisions, parce que cela impacte le comportement économique et social. On ne peut pas commencer à stresser l'économie en faisant des augmentations tous azimuts et sans réflexion profonde...

... Et donc, vous défendez le maintien des grands choix, en termes de politique publique et évitez la fréquence de changement de cap...

Le choix de l'éducation est clair, le multilinguisme l'est aussi. Donc, quand nous avons des failles claires, cela permet de mener des politiques à terme. Et, sur le plan budgétaire, cela doit être la même chose ■

Interview réalisée par Mohammed Nafaa

Clôture du colloque international « Finances publiques et justice sociale » organisé par la Trésorerie Générale de Royaume. Cohésion sociale, à quel prix ? Maroc Hebdo du 28 Septembre 2018 p.28

Clôture du colloque international "Finances publiques et justice sociale", organisé par la Trésorerie Générale du Royaume

Cohésion sociale, à quel prix?

Sans dépenses dans l'éducation, la santé et tous les besoins prioritaires de la population, il ne peut y avoir de cohésion sociale, et encore moins de paix sociale.



Noureddine Bensouda

© MAP

Face à un modèle de développement qui n'est toujours pas en mesure de répondre aux attentes sociales de la population, l'heure est plus que jamais propice à la mobilisation de toutes les énergies pour faire face aux multiples défis de la question sociale. Dans quelle mesure les finances publiques peuvent contribuer à plus de justice sociale, tel est le thème abordé par les nombreux participants au colloque international des finances publiques; organisé les 21 et 22 septembre 2018, à Rabat, conjointement par la Fondation des finances publiques et la Trésorerie générale du Royaume, que dirige Noureddine Bensouda. La thématique du colloque intervient à point nommé, notamment après le discours royal dans

lequel le Souverain a demandé au gouvernement de s'atteler à mettre en œuvre dans les plus brefs délais les principales réformes, notamment dans le domaine social.

Un ciblage insuffisant

Le défi est d'autant plus difficile que le gouvernement ne dispose pas de beaucoup de marge de manœuvre pour faire en sorte que les différents programmes sociaux profitent à ceux qui sont réellement dans le besoin. Les contraintes économiques sont telles que le budget de l'Etat, à lui seul, ne peut contribuer efficacement à une certaine justice sociale, souligne avec force conviction Mohammed Benchaâboun, ministre de l'Economie et

des finances lors de son intervention à ce colloque. Or, sans équité fiscale, il reste difficile d'assurer cette cohésion sociale tant attendue. Pour le Trésorier général du Royaume, l'Etat, qui a généreusement accordé des incitations fiscales au secteur privé pour l'encourager à l'accompagner dans le développement économique du pays, ne peut plus être seul à supporter le fardeau social. «Le secteur privé tout autant que les établissements publics, les collectivités territoriales et les autres organismes à vocation sociale doivent être mis à contribution», dit-il.

De ce fait, dans un contexte où l'injustice sociale continue de s'amplifier, l'intervention de l'Etat doit se faire autrement. Ainsi, pour Taoufik Mouline, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques (IRES), «le ciblage n'est pas suffisant». Il faut, dit-il, «qu'il soit accompagné d'une série d'indicateurs». Indicateurs dont le but n'est autre que de «mesurer l'impact sur la population, en termes de résorption de la pauvreté, du nombre d'enfants scolarisés...».

Par ailleurs, sans dépenses dans l'éducation, la santé et tous les besoins prioritaires de la population, il ne peut y avoir de cohésion sociale, et encore moins de paix sociale, nous dit Noureddine Bensouda. Ceci est tout à fait possible si le gouvernement opte pour une gestion rigoureuse et efficace des dépenses publiques. Et, pour que le citoyen puisse sentir dans son quotidien l'effet palpable de cette politique, l'administration doit plus que jamais jouer le jeu de la proximité ●

Seddik Mouaffak

Les finances publiques à l'épreuve de la justice sociale www.financenews.press.ma du 28 Septembre 2018

- Les finances publiques obéissent de plus en plus à la logique technicienne et aux impératifs des règles budgétaires au détriment de l'essentiel, notamment le rétablissement de la justice sociale.

- Au Maroc, en dépit du foisonnement des programmes sociaux financés par l'argent public, les résultats n'ont pas été à la hauteur : les inégalités sociale et économique n'ont fait que se creuser.

Le monde n'a jamais produit autant de richesse et pourtant les disparités économique, sociale, voire régionale ne font que s'accroître. Le rapport 2018 sur les inégalités à l'échelle mondiale abonde dans le même sens. La question à poser d'emblée est de savoir si, au-delà des incantations, il existe une réelle volonté politique de rétablir une véritable justice sociale, aussi bien dans les pays développés que ceux en passe de le devenir.

En tout état de cause, les résultats des politiques publiques en la matière sont mitigés, au regard de l'ampleur des défis. C'est dans ce contexte particulier que s'est tenu récemment le 12^{ème} Colloque international des finances publiques organisé par l'association Fondafip sous le thème : «Finances publiques et justice sociale».

«Le sujet retenu pour cette année est une préoccupation majeure pour l'ensemble des Etats», déclare Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Economie et des Finances, qui n'a pas manqué de rappeler l'accroissement des besoins sociaux et des dépenses publiques au Maroc.

L'Etat ne peut pas tout, tout seul

Le nouvel argentier du Royaume a indiqué dans ce sens que l'Etat, qui doit assumer ses responsabilités pour préserver la cohésion sociale et satisfaire les besoins légitimes des citoyens (services publics de qualité, dans les domaines de l'éducation, la santé, le logement, le transport, etc.), ne peut pas continuer tout seul à lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités. Les seules ressources financières du budget de l'Etat se révèlent insuffisantes pour surmonter un tel défi.

La lutte contre les inégalités requiert la mobilisation, aux côtés de l'Etat, de tous les autres acteurs de la société, à savoir les collectivités territoriales, les établissements et les entreprises publics, les associations, les ONG, le mécénat et le secteur privé etc. L'entreprise, et plus particulièrement la PME, joue un rôle essentiel pour le développement économique, la création des emplois et de la richesse nationale. Elle doit recevoir tout le soutien des politiques publiques.

«Seule une approche globale permettra d'agir sur les causes des inégalités et renverser de manière profonde la tendance à leur augmentation», exhorte Benchaâboun.

L'ancien PDG de la Banque Centrale Populaire se veut néanmoins optimiste et rejette le fatalisme : « *les inégalités ne sont pas inéluctables ou irréversibles* », martèle-t-il.

Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume, souligne que l'on assiste à une baisse tendancielle des recettes fiscales, due en partie à l'augmentation des dépenses fiscales et des exonérations. En d'autres termes, les finances publiques soumises aux principes d'équilibre budgétaire, sont sous haute pression, et l'Etat ne dispose que de peu de marges de manœuvre.

Du reste, la fiscalité, qui a également une fonction de correction des inégalités diverses, est éminemment politique. La citation de l'ambassadeur de France au Maroc, Jean-François Girault, empruntée au célèbre économiste et prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, rappelle la grande responsabilité des politiques dans le creusement des différentes inégalités. « *Les inégalités résultent de choix politiques* », assure-t-il. Et d'ajouter : « *Les finances publiques sont au cœur des décisions politiques* ».

L'injustice sociale menace l'avenir des sociétés

L'interrogation de Michel Bouvier, président de la Fondafip, qui incite à la réflexion, montre à l'évidence la crise de lisibilité existante et la grille de lecture erronée des Etats. « *Perdons-nous progressivement le sens de la solidarité et l'essentiel ? D'autant plus que l'injustice sociale menace la démocratie et l'avenir de nos sociétés* », alerte-t-il, tout en pointant du doigt la logique purement technicienne (maîtrise de la dette, des déficits, etc.) au détriment du combat de la justice sociale que l'Etat et ses démembrements (établissements et entreprises publics, collectivités locales, etc.) doivent mener par le biais de politiques publiques efficaces.

L'intervention du représentant de Didier Migaud, président de la Cour des comptes française, renseigne fort bien sur le rôle crucial des juridictions financières pour l'efficacité des politiques publiques sociales (éducation, santé, lutte contre la pauvreté, etc.). « *Le domaine de la justice sociale est du ressort de l'Etat. Il incombe aux politiques d'apporter des solutions et de fixer les objectifs en la matière. La Cour des comptes intervient en aval afin de déterminer l'efficacité et l'efficience des politiques publiques, tout en veillant à l'atteinte des objectifs par les politiques* », précise-t-il.

Du chemin reste à faire au Maroc

A partir des années 2000, les programmes sociaux financés par les recettes publiques ont foisonné. « *Il existe une centaine de programmes sociaux publics destinés à lutter contre la pauvreté et les inégalités économique et sociale* », rappelle Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume.

A ce titre, il y a lieu de citer l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), les programmes Tayssir et 1 million de cartables, le Fonds de la cohésion sociale ainsi que le mécanisme

de subvention de certains produits (sucre, farine, gaz butane) afin de **préserver le pouvoir d'achat des citoyens**. A l'évidence, cette liste des programmes sociaux est loin d'être exhaustive.

Toutefois, lors du Colloque, le constat a été unanime. En dépit de tous les efforts déployés, les résultats en matière de lutte contre les **disparités économique et sociale n'ont pas été au rendez-vous**. D'ailleurs, d'après le haut-commissariat au Plan, malgré l'amélioration du niveau de vie des Marocains, le creusement des inégalités a progressé ces dernières années. Le modèle économique et l'**inefficacité des différents programmes sociaux** sont également pointés du doigt.

La multiplicité des acteurs parfois concurrents et l'incohérence des politiques sociales constituent des obstacles majeurs. D'ailleurs, du côté de la Cour des comptes française, l'on ne manque pas de rappeler que la concentration des efforts là où le besoin est réel, le ciblage et le contrôle de l'**efficacité des mesures, tout en évitant la complexité, source d'inégalité, constituent des conditions de succès des politiques sociales à même de rétablir l'égalité des chances, donc la justice sociale**.

Les convictions de Benchaâboun

Le discours prononcé par le ministre de l'Economie et des Finances en ouverture du colloque, ressemble, par bien des aspects, à un programme économique. « *L'intime conviction* » de Mohamed Benchaâboun est que la réussite des politiques sociales destinées à satisfaire les besoins des citoyens est tributaire de la mise en œuvre de réformes et de mesures stratégiques.

Parmi ces mesures, il cite l'exigence d'une cohérence des politiques sociales ainsi qu'une complémentarité et une bonne coordination entre tous les acteurs, avec un partage clair des compétences. Il cite aussi la facilitation maximale de l'acte d'investissement, qui constitue un levier majeur pour la création d'emplois et de richesse. « *L'emploi demeure à mon sens l'outil par excellence pour réduire la pauvreté et les inégalités, car il assure un revenu stable et redonne espoir et dignité au citoyen* », souligne-t-il.

C'est donc par l'investissement, l'amélioration du climat des affaires, la bonne gouvernance, mais aussi bien sûr par la mise en place d'un enseignement et d'une formation professionnelle de qualité, le déploiement d'un meilleur système de santé publique, que l'on arrivera à atténuer les disparités.

Par M.D et A.E



“Si vous n’avez pas des ressources humaines bien formées, rigoureuses et adaptées, qui comprennent les attentes du citoyen, la mise en œuvre des politiques fera défaut”

Noureddine Bensouda, Trésorier général du royaume, dans *L'Economiste* du 24 septembre.

● Bon résumé de la situation.

12^{ème} Colloque Fondafip

Les finances publiques à l'épreuve de la justice sociale

- Les finances publiques obéissent de plus en plus à la logique technicienne et aux impératifs des règles budgétaires au détriment de l'essentiel, notamment le rétablissement de la justice sociale.
- Au Maroc, en dépit du foisonnement des programmes sociaux financés par l'argent public, les résultats n'ont pas été à la hauteur : les inégalités sociale et économique n'ont fait que se creuser.

Le monde n'a jamais produit autant de richesse et pourtant les disparités économique, sociale, voire régionale ne font que s'accroître. Le rapport 2018 sur les inégalités à l'échelle mondiale abonde dans le même sens. La question à poser d'emblée est de savoir si, au-delà des incantations, il existe une réelle volonté politique de rétablir une véritable justice sociale, aussi bien dans les pays développés que ceux en passe de le devenir.

En tout état de cause, les résultats des politiques publiques en la matière sont mitigés, au regard de l'ampleur des défis. C'est dans ce contexte particulier que s'est tenu récemment le 12^{ème} Colloque international des finances publiques organisé par l'association Fondafip sous le thème : «*Finances publiques et justice sociale*».

«*Le sujet retenu pour cette année est une préoccupation majeure pour l'ensemble des Etats*», déclare Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Economie et des Finances, qui n'a pas manqué de rappeler l'accroissement des besoins sociaux et des dépenses publiques au Maroc.

L'Etat ne peut pas tout, tout seul

Le nouvel argentier du Royaume a indiqué dans ce sens que l'Etat, qui doit assumer ses responsabilités pour préserver la cohésion sociale et satisfaire les besoins légitimes des citoyens (services publics de qualité, dans les domaines de



La multiplicité des acteurs parfois concurrents et l'incohérence des politiques sociales constituent des obstacles majeurs au rétablissement de la justice sociale.

l'éducation, la santé, le logement, le transport, etc.), ne peut pas continuer tout seul à lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités. Les seules ressources financières du budget de l'Etat se révèlent insuffisantes pour surmonter un tel défi. La lutte contre les inégalités requiert la mobilisation, aux côtés de l'Etat, de tous les

autres acteurs de la société, à savoir les collectivités territoriales, les établissements et les entreprises publics, les associations, les ONG, le mécénat et le secteur privé etc. L'entreprise, et plus particulièrement la PME, joue un rôle essentiel pour le développement économique, la création des emplois et de la richesse nationale. Elle doit

recevoir tout le soutien des politiques publiques.

«*Seule une approche globale permettra d'agir sur les causes des inégalités et renverser de manière profonde la tendance à leur augmentation*», exhorte Benchaâboun.

L'ancien PDG de la Banque Centrale Populaire se veut néanmoins optimiste,

et rejette le fatalisme : «*les inégalités ne sont pas inéluctables ou irréversibles*», martèle-t-il.

Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume, souligne que l'on assiste à une baisse tendancielle des recettes fiscales, due en partie à l'augmentation des dépenses fiscales et des exonérations. En d'autres termes, les finances publiques soumises aux principes d'équilibre budgétaire, sont sous haute pression, et l'Etat ne dispose que de peu de marges de manœuvre.

Du reste, la fiscalité, qui a également une fonction de correction des inégalités diverses, est éminemment politique. La citation de l'ambassadeur de France au Maroc, Jean-François Girault, empruntée au célèbre économiste et prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, rappelle la grande responsabilité des politiques dans le creusement des différentes inégalités. «*Les inégalités résultent de choix politiques*», assure-t-il. Et d'ajouter :

Les convictions de Benchaâboun

Le discours prononcé par le ministre de l'Economie et des Finances en ouverture du colloque, ressemble, par bien des aspects, à un programme économique. «*L'intime conviction*» de Mohamed Benchaâboun est que la réussite des politiques sociales destinées à satisfaire les besoins des citoyens est tributaire de la mise en œuvre de réformes et de mesures stratégiques.

Parmi ces mesures, il cite l'exigence d'une cohérence des politiques sociales ainsi qu'une complémentarité et une bonne coordination entre tous les acteurs, avec un partage clair des compétences. Il cite aussi la facilitation maximale de l'acte d'investissement, qui constitue un levier majeur pour la création d'emplois et de richesse. «*L'emploi demeure à mon sens l'outil par excellence pour réduire la pauvreté et les inégalités, car il assure un revenu stable et redonne espoir et dignité au citoyen*», souligne-t-il.

C'est donc par l'investissement, l'amélioration du climat des affaires, la bonne gouvernance, mais aussi bien sûr par la mise en place d'un enseignement et d'une formation professionnelle de qualité, le déploiement d'un meilleur système de santé publique, que l'on arrivera à atténuer les disparités.

«Les finances publiques sont au cœur des décisions politiques».

L'injustice sociale menace l'avenir des sociétés

L'interrogation d'ordre philosophique de Michel Bouvier, président de la Fondafip, qui incite à la réflexion, montre à l'évidence la crise de lisibilité existante et la grille de lecture erronée des Etats. «*Perdons nous progressivement le sens de la solidarité et l'essentiel ? D'autant plus que l'injustice sociale menace la démocratie et l'avenir de nos sociétés*», alerte-t-il, tout en pointant du doigt la logique purement technicienne (maîtrise de la dette, des déficits, etc.) au détriment du combat de la justice sociale que l'Etat et ses démembrements (établissements et entre-



Le modèle économique et l'inefficacité des différents programmes sociaux sont également pointés du doigt.



prises publics, collectivités locales, etc.) doivent mener par le biais de politiques publiques efficaces.

L'intervention du représentant de Didier Migaud, président de la Cour des comptes française, renseigne fort bien sur le rôle crucial des juridictions finan-

cières pour l'efficacité des politiques publiques sociales (éducation, santé, lutte contre la pauvreté, etc.). «*Le domaine de la justice sociale est du ressort de l'Etat. Il incombe aux politiques d'apporter des solutions et de fixer les objectifs en la matière. La Cour des comptes intervient en aval afin de déterminer l'efficacité et l'efficience des politiques publiques, tout en veillant à l'atteinte des objectifs par les politiques*», précise-t-il.

Du chemin reste à faire au Maroc

A partir des années 2000, les programmes sociaux financés par les recettes publiques ont foisonné. «*Il existe une centaine de programmes sociaux publics destinés à lutter contre la pauvreté et les inégalités économique et sociale*», rap-

pelle Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume. A ce titre, il y a lieu de citer l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), les programmes Tayssir et 1 million de cartables, le Fonds de la cohésion sociale ainsi que le mécanisme de subvention de certains produits (sucre, farine, gaz butane) afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. A l'évidence, cette liste des programmes sociaux est loin d'être exhaustive.

Toutefois, lors du Colloque, le constat a été unanime. En dépit de tous les efforts déployés, les résultats en matière de lutte contre les disparités économique et sociale n'ont pas été au rendez-vous. D'ailleurs, d'après le haut-commissariat au Plan, malgré l'amélioration du niveau de vie des Marocains,

le creusement des inégalités a progressé ces dernières années. Le modèle économique et l'inefficacité des différents programmes sociaux sont également pointés du doigt.

La multiplicité des acteurs parfois concurrents et l'incohérence des politiques sociales constituent des obstacles majeurs. D'ailleurs, du côté de la Cour des comptes française, l'on ne manque pas de rappeler que la concentration des efforts là où le besoin est réel, le ciblage et le contrôle de l'efficacité des mesures, tout en évitant la complexité, source d'inégalité, constituent des conditions de succès des politiques sociales à même de rétablir l'égalité des chances, donc la justice sociale. ■

Par M. D & A. E.

The Minister of Economy and Finance co-chairs the opening ceremony of the 12th international symposium of Public Finances www.finances.gov.ma du 29 Septembre 2018



Mr. Mohamed BENCHAABOUN, Minister of Economy and Finance co-chaired Friday September 21st in Rabat, the opening ceremony of the 12th international symposium of Public Finances together with the General Treasurer of the Kingdom, Mr. Nourredine BENSOUDA, Ambassador of France to Morocco, Mr. Jean-François GIRAULT, Honorary President at the French Court of Auditors', Mr. Jean Marie-BERTRANT, as well as Mr. Michel BOUVIER, President of the Association for the International Foundation of Public Finances (FONDAFIP) and Director of the French Magazine of Public Finances (RFFP).

This symposium, entitled "Finances publiques et justice sociale", (public finances and social justice) was also attended by several prominent figures, namely the Wali of Bank Al-Maghrib Mr. Abdellatif JOUHARI, the Minister of National Education, Vocational Training, High Education and Scientific Research, Mr. Said AMZAZI, and the President of the Economic, Social and Environmental Council (CESE), Mr. Nizar BARAKA.

During his speech, the Minister stated that the setting up of social justice and the **satisfaction of citizens' needs are two key factors for social cohesion.** « Identify the **necessary means and resources to meet the citizens' needs and set up a best social justice** are two key factors for social cohesion », he stressed. He noted that it is for the government, parliament, economic operators and civil society to pay a particular attention **to social issues and citizens' needs.**

He thus pointed out that the State, which should fulfill its duties to preserve social **cohesion and meet the citizens' legal needs by providing high quality public services,** namely in the field of education, health, housing, transport,etc, is no longer able to

fight alone against poverty and address inequalities using the only financial resources of the State budget.

Besides, M. BENCHAABOUNE stressed that social policies **directed to meet citizens' needs** depend on the implementation of reforms and strategic measures, the most important of which are the need for the coherence of those policies as well as complementarity and adequate coordination between all actors, with a clear distribution of competences between the State, local authorities, public enterprises and establishments, private sectors and civil society.

The Minister noted that Morocco, like other countries, has inequalities that public authorities are aware of. He ensured that Morocco introduced several reforms and implemented many projects to fight against poverty and reduce disparities. In this regard, he referred for instance to the implementation in 2005 of the National Initiative for Human Development (INDH), the creation in 2012 of the Treasury Special Account entitled « **Fonds d'Appui à la Cohésion Sociale** » (**Fund to Support Social Cohesion**), specifying that all these actions and steps entail significant financial costs that the State Budget supports.

On the social level, M. BENCHAABOUNE stressed the importance of the implementation of the "Registre Social Unique" initiative, the launch of the third phase of the (INDH), the adjustment of deficiencies in the implementation of the RAMED program and the Expansion of basic health care to cover all self-employed persons, students, non-employees persons engaged in their own activities and parents of the insured of the compulsory health insurance in public sector managed by the CNOPS.

Economically, the Minister focussed on the major role of the entreprise especially small and medium-sized entreprise, as a key vector for economic development, the creation of jobs and national wealth. He noted that the government will provide the economic fabric with the necessary support and assistance in terms of improving business climate, better access of very small, small and medium-sized entreprises to bank financing and public procurement, promotion of training and its ability to meet market needs and export enhancement. For his part, the Ambassador of France to Morocco, Mr. Jean-François GIRAULT, welcomed, in this occasion, « the quality, density and regularity » of the franco-moroccan cooperation regarding public finances. He stressed that the theme selected for this event is one of the core responsibilities of the government. He continued to pursue that public finances are the major tool for governmental decisions. In this respect, the priority of public expenditure should focus on immaterial assets and not essentially on physical infrastructure, he evaluated.

Maroc – 12ème colloque des finances publiques : Collectivités et marché, nouveaux acteurs de la justice sociale www.senterritoires.com du 30 septembre 2018



Samedi 22 septembre, les participants à la table ronde intitulée « Justice sociale, quels nouveaux acteurs ? » se sont **penchés sur quatre axes : les collectivités, l'économie sociale et solidaire, la transition écologique, et le rôle du marché.**

M. Khalid Safir, Wali directeur général des collectivités territoriales au ministère de l'Intérieur, **a fait savoir que l'un des principaux défis** auxquels sont confrontées les collectivités territoriales est la question sociale et son évolution, ajoutant que les **collectivités territoriales participent, au vu de leur champ d'action et de la nature de leurs compétences, au développement local** qui est susceptible de répondre aux besoins sociaux et à la satisfaction des droits fondamentaux des citoyens.

« **C'est la raison pour laquelle, le Maroc procède à une refonte approfondie de ses politiques sociales et ce pour les rendre plus adaptés aux particularismes des territoires auxquels elles se destinent** », a-t-il noté. Il a indiqué que les collectivités territoriales, **devenues un échelon territorial privilégié d'intégration des politiques sectorielles et de synergie des efforts et interventions de l'ensemble des acteurs agissant sur le territoire,** constituent un espace approprié pour la participation active de la population à la gestion **des affaires locales et à l'effort de développement territorial grâce à l'instauration de nouveaux mécanismes de « démocratie participative ».**

« Plutôt que de se contenter de pallier les conséquences des nouveaux risques sociaux affectant la trajectoire des individus, cette nouvelle configuration entre Etat-Collectivités Territoriales, vise à en prévenir les causes », a précisé M. Safir, notant que cela passe par

une politique d' « investissement social » dans les individus et de prévention efficace et transparent.

Il faudra toutefois tenir compte des mises en garde de M. Michel Bouvard, Conseiller Maître à la Cour des Comptes de France, pays qui a une grande expérience de la **régionalisation**. Il rappelle qu'il existe une **adéquation entre un territoire, ses charges et ses ressources**. Il est donc très important de faire exister une équité entre les régions, tout en **maîtrisant la complexité de l'action publique, et permettre aux collectivités locales de jouer pleinement leur rôle**.

De nouveaux modèles économiques

Les nouveaux modèles qu'offrent l'économie sociale et solidaire et l'économie verte ont aussi leur rôle à jouer dans l'instauration de la justice sociale, ont argumenté les intervenants.

Selon M. Driss Guerraoui, secrétaire général du CESE, il faut élargir la base sociale de **l'économie productive**. Le travail des associations et des coopératives au Maroc montre que **l'économie sociale et solidaire est « un pilier de la mobilisation, et l'innovation sociale»**.

Pour lui, les trois défis à relever sont la connaissance (à travers le développement de la **recherche et des systèmes d'information**), la **gouvernance**, et la **stratégie**, par une vision commune de l'Etat et de la société comme pilier du nouveau modèle de développement

تنظيم الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية 2018 يومي 21 و22 شتنبر بالرباط

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، يومي 21 و22 شتنبر الجاري بالرباط، الدورة الثانية عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، حول موضوع «المالية العمومية والعدالة الاجتماعية».

وذكر بلاغ للوزارة، الخميس، أن أهمية موضوع العدالة الاجتماعية تكمن في كونه يعتبر إحدى الأولويات في المملكة والذي شكل أحد المحاور الأساسية في خطاب جلالة الملك محمد السادس بمناسبة الذكرى التاسعة عشرة لتوليهِ العرش.

وأضاف أن هذه المناظرة المنظمة بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ستنتقل بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات تليها مناقشة ثلاثة محاور رئيسية، تتمثل أولها في «رهانات المالية العمومية والعدالة الاجتماعية، ما بين تدخل الدولة وخيار السوق؟ أي دور للنظام الجبائي؟ أية ممارسات ميزانية بالمغرب وفرنسا؟».

ويبرز المحور الثاني «دور الجماعات الترابية ومؤسسات الاقتصاد الاجتماعي والتضامني والمقاولات»، في حين يتناول المحور الثالث موضوع «العدالة الاجتماعية: أي أفق؟» من خلال تسليط الضوء على آراء واستراتيجيات المؤسسات الدولية في ما يتعلق بتعزيز العدالة الاجتماعية والاندماج الاجتماعي للدول.



الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية 2018 يومي 21 و 22 شتنبر بالرباط
النهار المغربية في 8 شتنبر 2018 ص.4

الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية 2018 يومي 21 و 22 شتنبر بالرباط


تتظم وزارة الاقتصاد والمالية، يومي 21 و 22 شتنبر الجاري بالرباط، الدورة الثانية عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، حول موضوع «المالية العمومية والعدالة الاجتماعية». وذكر بلاغ للوزارة، اليوم الخميس، أن أهمية موضوع العدالة الاجتماعية تكمن في كونه يعتبر إحدى الأولويات في المملكة والذي شكل أحد المحاور الأساسية في خطاب صاحب الجلالة الملك محمد السادس بمناسبة الذكرى التاسعة عشرة لتوليهِ العرش. وأضاف أن هذه المناظرة المنظمة بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP)، ستطلق بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات تليها مناقشة ثلاثة محاور رئيسية، يتمثل أولها في «رهانات المالية العمومية والعدالة الاجتماعية، ما بين تدخل الدولة وخيار السوق؟ أي دور للنظام الجبائي؟ أية ممارسات ميزانية بالمغرب وفرنسا؟». ويبرز المحور الثاني «دور الجماعات الترابية ومؤسسات الاقتصاد الاجتماعي والتضامني والمقاولات»، في حين يتناول المحور الثالث موضوع «العدالة الاجتماعية: أي أفق؟» من خلال تسليط الضوء على آراء واستراتيجيات المؤسسات الدولية فيما يتعلق بتعزيز العدالة الاجتماعية والاندماج الاجتماعي للدول.

وزارة الاقتصاد و المالية بالمغرب و جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية بدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية الاخبار في السبت و الاحد 15 -16 شتنبر 2018 ص.3

وزارة الإقتصاد والمالية بالمغرب
وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)
بدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP)

ينظمون :

**الدورة الثانية عشر للمناظرة الدولية
للمالية العمومية**





www.rffp.gov.ma

**المالية العمومية
والعدالة الإجتماعية**

21 و 22
شتنبر 2018 | الرباط


Ministère de l'Économie et des Finances


FONDAFIP


REVUE
FRANÇAISE DE
FINANCES
PUBLIQUES

**السيد وزير الاقتصاد والمالية يترأس الجلسة الافتتاحية للدورة الـ 12 للمناظرة الدولية
للمالية العمومية 21 septembre 2018 www.finances.gov.ma**



ترأس السيد محمد بنشعبون، وزير الاقتصاد والمالية، يوم الجمعة 21 شتنبر 2018، الجلسة الافتتاحية للدورة الـ 12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية، إلى جانب الخازن العام للمملكة السيد نور الدين بنسودة وسفير فرنسا بالمغرب السيد جون فرانسوا جيرو ورئيس الغرفة الشرفية لمجلس الحسابات الفرنسي السيد جون ماري-بيرتران ورئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، مدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية السيد ميشيل بوفوي .

حضر الجلسة الافتتاحية للمناظرة حول موضوع "المالية العمومية والعدالة الاجتماعية"، عدة شخصيات من بينها والي بنك المغرب السيد عبد اللطيف الجواهري ووزير التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي السيد سعيد أمزازي ورئيس المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي السيد نزار بركة.

أكد وزير الاقتصاد والمالية السيد محمد بنشعبون، اليوم الجمعة بالرباط، "إن إرساء عدالة اجتماعية أفضل" وتلبية احتياجات المواطنين، هما عاملان رئيسيان للتماسك الاجتماعي، مشيرا إلى أنه " يجب علينا جميعا، حكومة وبرلمان وفاعلين اقتصاديين ومجتمع مدني، إيلاء اهتمام خاص للقضايا الاجتماعية واحتياجات المواطنين.

وأشار في هذا الصدد، إلى أن الدولة، التي يجب عليها تحمل مسؤولياتها في الحفاظ على التماسك الاجتماعي وتلبية الاحتياجات المشروعة للمواطنين بتوفير تجهيزات ومرافق عامة ذات جودة، لا سيما في مجالات التعليم والصحة والسكن والنقل، لا يمكنها أن تستمر بمفردها في مكافحة الفقر والحد من الفوارق من خلال اللجوء إلى الموارد المالية لميزانية الدولة فقط.

علاوة على ذلك، أكد السيد بنشعبون أن السياسات الاجتماعية الموجهة لتلبية احتياجات المواطنين رهينة بتنفيذ إصلاحات وإجراءات استراتيجية، أهمها الحاجة إلى تماسك هذه السياسات وكذلك التكامل والتنسيق الجيد بين كل الفاعلين، مع توزيع واضح للاختصاصات بين الدولة والجماعات الترابية والمؤسسات والمقاولات العمومية، والقطاع الخاص والمجتمع المدني.

أشار السيد الوزير أن المغرب، على غرار دول أخرى، يعرف فوارق اجتماعية والسلطات العمومية واعية بذلك، مؤكدا أن المغرب اعتمد عدة إصلاحات ونفذ عدة مشاريع لمكافحة الفقر والحد من الفوارق. وأشار

في هذا السياق إلى نموذج المبادرة الوطنية للتنمية البشرية التي أطلقت سنة 2005، وإحداث "صندوق دعم التماسك الاجتماعي" في 2012، موضحاً أن كل هذه الإجراءات والأنشطة لها تكاليف مالية مهمة تتحملها ميزانية الدولة.

وعلى المستوى الاجتماعي، شدد السيد بنشعبون على أهمية إرساء مبادرة "السجل الاجتماعي الموحد"، وإطلاق المرحلة الثالثة من المبادرة الوطنية للتنمية البشرية، ومعالجة الاختلالات التي تعيق تنفيذ برنامج "راميد"، وتوسيع نطاق التغطية الصحية الأساسية لتشمل جميع العمال المستقلين والطلاب والأشخاص غير الأجراء الذين يمتنون مهناً حرة، وآباء الأشخاص المستفيدين من التأمين الصحي الإجباري في القطاع العام الذي يسيره الصندوق الوطني لمنظمات الاحتياط الاجتماعي.

وفي الشق الاقتصادي، أكد السيد الوزير على الدور المركزي للمقاولات، خاصة المقاولات الصغرى والمتوسطة، كعامل أساسي للتنمية الاقتصادية ولإحداث فرص الشغل وخلق الثروة الوطنية، مبرزاً أن الحكومة ستقدم كل الدعم اللازم للنسيج الاقتصادي، من ناحية تحسين مناخ الأعمال، وتسهيل ولوج المقاولات الصغرى والمتوسطة والمقاولات الصغيرة جداً إلى التمويل البنكي والصفقات العمومية، وتعزيز التكوين والتأكد من استجابته لاحتياجات السوق وتشجيع الصادرات.

من جانبه، نوه السفير الفرنسي بالمغرب، السيد جون فرانسوا جيرو بـ"جودة وعمق ومثانة" التعاون الفرنسي المغربي في مجال المالية العامة"، مبرزاً أن الموضوع المختار لهذه المناظرة يوجد في صلب واحدة من أهم المسؤوليات الأساسية للدولة.

وأضاف السيد جيرو أن "المالية العامة هي الأداة الرئيسية لترجمة القرارات السيادية للدولة"، معتبراً أنه "في هذا السياق، يجب أن تتجه أولوية الإنفاق العام إلى الرأسمال اللامادي وليس بالضرورة إلى البنيات التحتية المادية".

AFRIQUE

الخبر برؤية جديدة

الفئة الرئيسية أخبار رياضة مجتمع اقتصاد ثقافة وفن علوم النشرات فيديو البرامج ملفات

الشركات التمويل

المالية العمومية محور مناظرة دولية بالرباط



الجمعة 21 شتنبر 2018 - 45:

تحتضن العاصمة الرباط الدورة الثانية عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية. هذا المناظرة، المنظمة من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولي للمالية العمومية تتطرق لموضوع المالية العمومية والعدالة الاجتماعية باعتبارها إحدى دعائم القضاء على الفوارق الاجتماعية.

أكد وزير الاقتصاد والمالية محمد بنشعبون، اليوم الجمعة بالرباط، أن إرساء عدالة اجتماعية « أفضل » وتلبية احتياجات المواطنين، هما عاملان رئيسيان للتماسك الاجتماعي.

وأوضح بنشعبون، خلال الجلسة الافتتاحية للدورة الـ 12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية، التي ترأسها إلى جانب الخازن العام للمملكة نور الدين بنسودة، وسفير فرنسا بالمغرب جون فرانسوا جيرو، ورئيس الغرفة الشرفية لمجلس الحسابات الفرنسي جون ماري-بيرتان، ورئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، مدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية ميشيل بوفيني، أن « إيجاد الوسائل والموارد الضرورية لتلبية احتياجات المواطنين وإرساء عدالة اجتماعية أفضل ، هما عاملان أساسيان في التماسك الاجتماعي. »

وأضاف بنشعبون أنه « يجب علينا جميعا، حكومة وبرلمان وفاعلين اقتصاديين ومجتمع مدني، إبقاء اهتمام خاص للقضايا الاجتماعية واحتياجات المواطنين، من خلال ضمان إمكانية الاستفادة للجميع » ، مؤكدا أن الملك محمد السادس ركز على هذه القضية في خطاب العرش.

وأشار في هذا الصدد، إلى أن الدولة، التي يجب عليها تحمل مسؤولياتها في الحفاظ على التماسك الاجتماعي وتلبية الاحتياجات المشروعة للمواطنين بتوفير تجهيزات ومرافق عامة ذات جودة، لا سيما في مجالات التعليم والصحة والسكن والنقل، لا يمكنها أن تستمر بمفردها في مكافحة الفقر والحد من الفوارق من خلال اللجوء إلى الموارد المالية لميزانية الدولة فقط.

وأبرز السيد بنشعبون أن الأكرهات التي تواجهها الدولة لا سيما تلك المتعلقة بتعبئة المداخل الجبائية وعلى مستوى عجز الميزانية ومديونية الخزينة لا تترك مجال مناورة كافي لتحقيق عدالة اجتماعية أفضل.

علاوة على ذلك، أكد السيد بنشعبون أن السياسات الاجتماعية الموجهة لتلبية احتياجات المواطنين رهينة بتنفيذ إصلاحات وإجراءات إستراتيجية، أهمها الحاجة إلى تماسك هذه السياسات وكذلك التكامل والتنسيق الجيد بين كل الفاعلين، مع توزيع واضح للاختصاصات بين الدولة والجماعات الترابية والمؤسسات والمقاولات العمومية، والقطاع الخاص والمجتمع المدني.

وأضاف أنه يجب إرساء تعليم وتكوين مهني ذي جودة، يتلاءم بشكل تام مع متطلبات سوق العمل والفرص التي تتيحها المهن الجديدة لاقتصاد القرن 21، واعتماد نظام صحي عمومي أفضل، يمكنه الاستجابة بشكل منصف لانتظارات جميع المواطنين بغض النظر عن وضعيتهم الاجتماعية ودخلهم وموقعهم الجغرافي. وسجل السيد بنشعبون أن المغرب، على غرار دول أخرى، يعرف فوارق اجتماعية والسلطات العمومية واعية بذلك، مؤكدا أن المغرب اعتمد عدة إصلاحات ونفذ عدة مشاريع لمكافحة الفقر والحد من الفوارق.

وأشار في هذا الصدد، إلى نموذج المبادرة الوطنية للتنمية البشرية التي أطلقت سنة 2005، وإحداث « صندوق دعم التماسك الاجتماعي » في 2012، موضحا أن كل هذه الإجراءات والأنشطة لها تكاليف مالية مهمة تتحملها ميزانية الدولة.

وعلى المستوى الاجتماعي، شدد بنشعبون على أهمية إرساء مبادرة « السجل الاجتماعي الموحد »، وإطلاق المرحلة الثالثة من المبادرة الوطنية للتنمية البشرية، ومعالجة الاختلالات التي تعيق تنفيذ برنامج « راميد »، وتوسيع نطاق التغطية الصحية الأساسية لتشمل جميع العمال المستقلين والطلاب والأشخاص غير الأجراء الذين يمتنون مهنا حرة ، وآباء الأشخاص المستفيدين من التأمين الصحي الإجباري في القطاع العام الذي يسيره الصندوق الوطني لمنظمات الاحتياط الاجتماعي.

وفي الشق الاقتصادي، أكد بنشعبون على الدور المركزي للمقاولات، خاصة المقاولات الصغرى والمتوسطة، كعامل أساسي للتنمية الاقتصادية ولإحداث فرص الشغل وخلق الثروة الوطنية، مبرزا أن الحكومة ستقدم كل الدعم اللازم للنسيج الاقتصادي، من ناحية تحسين مناخ الأعمال، وتسهيل ولوج المقاولات الصغرى والمتوسطة والمقاولات الصغيرة جدا إلى التمويل البنكي والصفقات العمومية، وتعزيز التكوين والتأكد من استجابته لاحتياجات السوق وتشجيع الصادرات.

من جانبه، نوه السفير الفرنسي بالمغرب، جون فرانسوا جيرو بـ«جودة وعمق ومتانة» التعاون الفرنسي المغربي في مجال المالية العامة»، مبرزا أن الموضوع المختار لهذه المناظرة يوجد في صلب واحدة من أهم المسؤوليات الأساسية للدولة.

وأضاف السيد جيرو أن «المالية العامة هي الأداة الرئيسية لترجمة القرارات السيادية للدولة»، معتبرا أنه «في هذا السياق، يجب أن تتجه أولوية الإنفاق العام إلى الرأسمال اللامادي وليس بالضرورة إلى البنيات التحتية المادية.»

ونظمت هذه المناظرة حول موضوع «المالية العمومية والعدالة الاجتماعية»، من طرف وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية.

وستتم خلال هذه المناظرة، الممتدة على مدى يومين، مناقشة ثلاثة محاور رئيسية، يتمثل أولها في «رهانات المالية العمومية والعدالة الاجتماعية، ما بين تدخل الدولة وخيار السوق؟ أي دور للنظام الجبائي؟ أية ممارسات ميزانية بالمغرب وفرنسا؟». ويبرز المحور الثاني «دور الجماعات الترابية ومؤسسات الاقتصاد الاجتماعي والتضامني والمقاولات»، في حين يتناول المحور الثالث موضوع «العدالة الاجتماعية: أي أفق؟» من خلال تسليط الضوء على آراء واستراتيجيات المؤسسات الدولية فيما يتعلق بتعزيز العدالة الاجتماعية والاندماج الاجتماعي للدول.

حضر الجلسة الافتتاحية للمناظرة عدة شخصيات، من بينها والي بنك المغرب عبد اللطيف الجواهري، ووزير التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي سعيد أمزازي، ورئيس المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي السيد نزار بركة.



أكد الخازن العام للمملكة السيد نور الدين بنسودة، الجمعة بالرباط، خلال تقديمه لتقرير تمهيدي في إطار الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية، المنظمة حول "المالية العمومية والعدالة الاجتماعية"، على أهمية ربط المسؤولية بالمحاسبة والتشخيص الدقيق والرؤية الواضحة، لتحقيق النجاح في إرساء عدالة اجتماعية أفضل، كما لا يمكن إرساء عدالة اجتماعية أفضل بدون تكيف القوانين بتمكين الفاعلين من صياغتها واحترامها القانون.

وأوضح السيد بنسودة، أن التشخيص السليم لوضعية العدالة الاجتماعية، يتطلب الحصول على معلومات أكثر دقة وشفافية حول الدخل والثروات، من أجل "معرفة الواقع الاجتماعي الحقيقي بشكل أفضل وجعل رؤية السلطات العمومية أكثر وضوحا من أجل بلورة سياسات اجتماعية تكون أكثر ملاءمة".

بالمقابل، شدد السيد بنسودة على أهمية الحفاظ على الخيارات الكبرى في مجال السياسات العمومية، وتقليص وتيرة إدخال التغييرات عليها، مستدلا بمثال ألمانيا التي لا تغير قوانينها الجبائية إلا نادرا، والتي تتميز بقوة صياغة التشريعات، حيث تخضع المعايير ذات الأصل التشريعي لشرط النجاعة.

وأشار كذلك إلى أنه بالموازاة مع بلورة المعايير "يجب على الدولة السهر على الاحترام المنهجي للقانون، الذي يجب أن يسود على الجميع"، مضيفا أنه "ينبغي معاقبة أي خرق للقانون".

وذكر السيد بنسودة بأن دستور 2011 أنط بمجلس الحسابات مهمة حماية مبادئ وقيم الحكامة الجيدة، والشفافية وربط المسؤولية بالمحاسبة في الدولة والهيئات العمومية، وأن أي خرق لهذه المبادئ قد يؤدي، حسب الحالة، إلى إقرار عقوبة سياسية أو قضائية على المسيرين العموميين.

وقال إن السياسات الاجتماعية استلزمت تدخلا كبيرا من طرف المالية العمومية، من حيث زيادة النفقات المباشرة من قبل الوزارات وزيادة المنح المقدمة للمؤسسات والمقاولات العمومية، مقرونة بانخفاضات على مستوى الضريبة على الشركات والضريبة على الدخل، علاوة على الرفع من الإعفاءات الضريبية

وأبرز السيد بنسودة أن "هناك وعي جماعي يتطور اليوم في المغرب" حول ضرورة وضع حد للممارسات في مجال تدبير المالية العمومية التي أثرت سلبا على الاقتصاد وعلى المجتمع ككل وأشار في هذا الصدد، إلى أن صاحب الجلالة الملك محمد السادس أكد في رسالته السامية الموجهة إلى المشاركين في المنتدى البرلماني الدولي الثالث للعدالة الاجتماعية، المنعقد

في فبراير 2018، أن النموذج التنموي للمغرب " لم يعد قادرا على الاستجابة للمطالب والحاجيات المتزايدة للمواطنين، ولا على الحد من الفوارق الاجتماعية والتفاوتات المجالية، وبالتالي على تحقيق العدالة الاجتماعية". من جهته، قال رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، مدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية السيد ميشيل بوفيه، أن " الرباط أصبحت بشكل تدريجي مركزا فكريا حقيقيا للمالية العمومية على المستوى الدولي. " واعتبر السيد بوفيه أن " المغرب أصبح ، بشكل ما ، نافذة لما يجري في مجال المالية العمومية على مستوى العالم" مضيفا أن هذه المناظرة تضع المملكة في موقع محوري في إطار التفكير في المالية العمومية. وأكد كذلك على أن تطور النموذج الاقتصادي الجديد قد تسارع بشكل كبير في السنوات الأخيرة، مضيفا أنه "يتم إنشاء أيضا نموذج مؤسستي جديد من خلال شبكة من الدول والمدن والجهات".

بنشعبون يحذر من استنزاف الميزانية لمحاربة الفوارق @ أخبار اليوم

في أول خروج إعلامي لوزير الاقتصاد والمالية الجديد، محمد بنشعبون، وجه الأخير نقدا للطريقة التي تحاول بها الدولة تحقيق التماسك الاجتماعي، عبر الاقتصاف فقط، على استنزاف ميزانية الدولة. بنشعبون، خلال كلمة له في افتتاح المناظرة الدولية للمالية العمومية، الجمعة الماضية، قال إن الدولة، لا يمكنها أن تستمر بمفردها في مكافحة الفقر والحد من الفوارق من خلال اللجوء إلى الموارد المالية لميزانية الدولة فقط. أما الاعتبارات التي بسطها بنشعبون، بخصوص التأثير السلبي لهذا التوجه على خزينة الدولة، فهي أن الأخيرة تعاني أصلا من التهرب الضريبي والعجز. وسجل بهذا الخصوص: "أن الإكراهات التي تواجهها الدولة، لا سيما تلك المتعلقة بتعبئة المداخل الجبائية وعلى مستوى عجز الميزانية ومديونية الخزينة، لا تترك مجالا كافيا للمناورة وتحقيق عدالة اجتماعية أفضل".

إجماع في المناظرة الدولية الـ12 للمالية العمومية على دور الدولة في إرساء العدالة الاجتماعية النهار المغربية في 24 شتنبر ص.4

إجماع في المناظرة الدولية الـ12 للمالية العمومية على دور الدولة في إرساء العدالة الاجتماعية

الوسيط، حيث يتراوح جدول الضريبة على الدخل ما بين 30 ألف و180 ألف درهم

لانتفاء العدالة في النظام الضريبي، يتعلق المستوى الأول بعدم الامتثال للضريبة، والذي

السيروية التاريخية للعلاقة بين الميزانية العمومية ومفهوم العدالة الاجتماعية

أبرز المشاركون في الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية،

السبت بالرباط، أهمية دور الدولة باعتبارها فاعلا أساسيا في إرساء العدالة الاجتماعية. وتناول المتدخلون خلال مائدة مستديرة حول موضوع «الدولة باعتبارها فاعلا في مجال العدالة الاجتماعية» دور الدولة من خلال محورين رئيسيين، هما «الميزانية العمومية والعدالة الاجتماعية»، و«النظام الجبائي في خدمة العدالة الاجتماعية».

وفي هذا الصدد، شدد مدير الميزانية بوزارة الاقتصاد والمالية، فوزي لقعج، على أنه «لم يعد من الضروري اعتبار النفقات الاجتماعية نفقات مقاصة، بل ينبغي اعتبارها نفقات استثمار». وأضاف أن هذه النفقات ستساعد في بناء قدرات الفرد واستقلالته بحيث يتمكن من المساهمة بنشاط في تنمية بلاده وبما يحفظ كرامته من خلال التشغيل، عوض الاتكال على المساعدة.

وأبرز السيد لقعج أيضا الحاجة إلى «إعادة تشكيل طريقة إنتاج رأس المال البشري وتحريره من اللامساواة من خلال تعزيز قدرات المواطنين حول طموح مشترك» بهدف إرساء نموذج للتنمية البشرية المستدامة قوامه الابتكار والمعرفة والثقافة. واعتبر، في هذا السياق، أن التعليم يجب أن يشكل عماد هذا النموذج التنموي وأن من الواجب إيلاء اهتمام خاص لثلاثة محاور هي المدرسة (من خلال تعزيز العرض وتحسين ظروف التمدرس) والموارد البشرية (عبر تحسين التكوين وظروف العمل) والبيداغوجيا (بناء القدرة على التحليل والبحث، وتعزيز التكوين بالتناوب، والنهوض بالمسالك المهنية واللغات، وإدخال تكنولوجيا المعلومات). من جهة أخرى، استعرض السيد لقعج



سنويا. ويتعلق المستوى الثالث، حسب السيد الريسوني، بالعدالة الناجمة عن عمل الإدارة، مستشهدا في هذا الصدد بتقدير الإدارة الذي يفتقد إلى التأطير الكلي واستمرار عدم الاستجابة أو تأخر الاستجابة لشكايات دافعي الضرائب. من جهتها، أوضحت لور أليس بوفيني، وهي محامية بهيئة المحامين بباريس ودكتورة في القانون، أن للضرائب أهمية محورية في تحول المجتمعات، معتبرة أن القضايا الضريبية، وخاصة علاقتها بالعدالة الاجتماعية، أمر بالغ الأهمية.

يتمثل في أهمية القطاع غير النظامي، والعند الكبير للمتخلفين عن التصريح والأداء (رسال 371 ألف و655 رسالة تذكيرية في عام 2017)، والعند الكبير للمقاومات المعسرة (حوالي الثلثين) وتركز إيرادات الضريبة على الشركات والضريبة على الدخل. أما المستوى الثاني فيتعلق بانعدام العدالة في الترسانة التشريعية التي تتميز بأهمية النفقات الضريبية، وأساس وجدول الضريبة على الدخل التي تركز العبء الضريبي على الدخل المتأتية من العمل ودخول الطبقات

في المغرب، مذكرا بمختلف البرامج والإصلاحات التي تم اعتمادها، خاصة في مجالات التعليم والصحة ومكافحة التفاوتات المكانية والاجتماعية. من جانبه، لفت عمر الريسوني، مفتش مالي، إلى أن الضرائب تلعب دورا أساسيا في تحقيق العدالة الاجتماعية باعتبار أنها ترسي جسور العلاقة بين المواطن والدولة، معتبرا أن أسلوب حكامه النظام الضريبي له أثر قوي للغاية على المواطن وعلى مستوى ثقته في السلطات. وسجل الريسوني وجود ثلاثة مستويات

الجهوية المتقدمة أداة ناجحة لارساء العدالة الاجتماعية والمجالية

تروم ضمان كرامة المواطنين والمواطنات، وتحقيق التماسك الاجتماعي، وتعزيز الروابط والتضامن على الصعيد الوطني، وتعزيز حكامه القرب، تصفي على هذا الجانب المؤسسي أولوية تتصل بالتنصدي للعديد من أوجه القصور في معالجة بعض القضايا الاجتماعية.

من جانبه، رصد ميشيل بوفارد، نائب رئيس مجلس إدارة سافوي والسيناتور السابق في البرلمان، ثلاث مزايا رئيسية للجماعة المحلية، وهي القرب في تشخيص الاحتياجات من البنية التحتية، والإلمام الدقيق بقضايا المواطنين، وتدبير القرب بصورة مشتركة.

وفي هذا الصدد، سجل بوفارد بعض التحديات التي ينبغي رفعها فيما يتعلق بثروة الجماعات المحلية ومواردها والتباين في الخدمات التي ستقدم لكل مواطن وفعالية الأنظمة المعتمدة.

ونظمت هذه المناظرة على مدى يومين حول موضوع "المالية العمومية والعدالة الاجتماعية" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية. وناقشت المناظرة ثلاثة محاور رئيسية، وهي "رهانات المالية العمومية من منظور العدالة الاجتماعية"، و"الفاعلون الجدد ولا سيما الجماعات الترابية ومؤسسات الاقتصاد الاجتماعي والتضامني والمقاولات" و"مستقبل العدالة الاجتماعية وآراء واستراتيجيات المؤسسات الدولية فيما يتعلق بتعزيز العدالة الاجتماعية والاندماج الاجتماعي للدول".

موضحا أن المغرب يقوم من هذا المنطلق بإصلاح شامل لسياساته الاجتماعية بحيث تتلامم أكثر مع خصوصيات الأقاليم الموجهة إليها.

وقال سفير إن الجماعات المحلية، التي أصبحت مجالاً ترابياً متميزاً لدمج السياسات القطاعية وتضامناً جهود وتدخلات جميع الفاعلين على صعيد التراب المعني، تشكل فضاء مناسباً لمشاركة السكان بشكل نشط في تدبير الشؤون المحلية وفي جهود التنمية المحلية من خلال إحدات آليات جديدة لـ "الديمقراطية التشاركية".

وفي هذا السياق، أشار إلى أن العرائض تمثل أداة لتفعيل هذه المقاربة التشاركية التي ستساهم في إشراك المواطنين بطريقة مباشرة وفعالة في تعزيز عمل مجالس الجماعات المحلية. وفيما يتعلق بالعدالة الاجتماعية، أوضح سفير أن القوانين التنظيمية لعام 2015 حول الجماعات المحلية جاءت باستجابات اجتماعية جديدة من خلال اعتبار هذا المجال اختصاصاً عاماً، مشيراً على سبيل المثال إلى نظام جديد للتضامن بين الجهات وآلية جديدة للنهوض بالجهات على المستوى الاجتماعي (من خلال صندوق التأهيل الاجتماعي وصندوق التضامن بين الجهات).

من جهة أخرى، شدد الوالي المدير العام للجماعات المحلية على أن تدخل السلطات العمومية لتقليص الفوارق يجب أن يشارك بالضرورة جميع الفاعلين المعنيين، وليس فقط الجماعات المحلية، بل أيضاً الفرقاء الاجتماعيين والمجتمع المدني والمقاولات. واعتبر أن الجهوية المتقدمة، التي

أكد الوالي المدير العام للجماعات التحلية بوزارة الداخلية خالد سفير، السبت بالرباط، أن النموذج المغربي للجهوية المتقدمة يمكن أن يشكل أداة ناجحة لارساء العدالة الاجتماعية والمجالية.

وأبرز سفير خلال مائدة مستديرة حول موضوع "العدالة الاجتماعية: الفاعلون الجدد"، على هامش الدورة الـ 12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية، أن "الإصلاحات المؤسسية والسياسية التي بوشرت، بما في ذلك النموذج المغربي للجهوية المتقدمة، يمكن أن تكون أداة ناجحة لارساء العدالة الاجتماعية والمجالية وتكريس المساواة في الوصول إلى الثروة والخدمات العامة، عن طريق جعل كرامة المواطنين أولوية رئيسية كما دأب صاحب الجلالة الملك محمد السادس على التأكيد على ذلك".

وفي هذا الصدد، قال الوالي المدير العام للجماعات المحلية إن المسألة الاجتماعية وتطورها يمثلان أحد التحديات الرئيسية التي تواجه الجماعات المحلية، مضيفاً أن الجماعات المحلية تشارك، بالنظر إلى طبيعة اختصاصاتها، في التنمية المحلية الكفيلة بتلبية الاحتياجات الاجتماعية وإحقاق الحقوق الأساسية للمواطنين.

وسجل سفير أيضاً أن الديناميات الاجتماعية والاقتصادية والديمقراطية على الصعيد العالمي تشير إلى وجود اتجاه نحو التركيز المجالي، مما يؤدي إلى تفاقم التفاوتات بين الأقاليم، فضلاً عن استفحال الإقصاء الاجتماعي، مع ما يترتب على ذلك من آثار سلبية على التنافسية الترابية،

محمد بنشعبون : إرساء عدالة اجتماعية "أفضل" يشكل أحد العوامل الرئيسية للتماسك الاجتماعي

صحي عمومي أفضل، يمكنه الاستجابة بشكل منصف لانتظارات جميع المواطنين بغض النظر عن وضعيتهم الاجتماعية وبخلفهم وموقعهم الجغرافي. وسجل بنشعبون أن المغرب، على غرار دول أخرى، يعرف فوارق اجتماعية والسلطات العمومية واعية بذلك، مؤكدا أن المغرب اعتمد عدة إصلاحات ونفذ عدة مشاريع لمكافحة الفقر والحد من الفوارق.

وأشار في هذا الصدد، إلى نموذج المبادرة الوطنية للتنمية البشرية التي أطلقت سنة 2005، وإحداث "صندوق دعم التماسك الاجتماعي" في 2012، موضحا أن كل هذه الإجراءات والأنشطة لها تكاليف مالية مهمة تتحملها ميزانية الدولة.

وعلى المستوى الاجتماعي، شدد بنشعبون على أهمية إرساء مبادرة "السجل الاجتماعي الموحد"، وإطلاق المرحلة الثالثة من المبادرة الوطنية للتنمية البشرية، ومعالجة الاختلالات التي تعيق تنفيذ برنامج "راميد"، وتوسيع نطاق التغطية الصحية الأساسية لتشمل جميع العمال المستقلين والطلاب والأشخاص غير الأجراء الذين يمتنون مهنا حرة ، وآباء الأشخاص المستفيدين من التأمين الصحي الإجباري في القطاع العام الذي يسيره الصندوق الوطني لمنظمات الاحتياط الاجتماعي.

مسؤولياتها في الحفاظ على التماسك الاجتماعي وتلبية الاحتياجات المشروعة للمواطنين بتوفير تجهيزات ومرافق عامة ذات جودة، لا سيما في مجالات التعليم والصحة والسكن والنقل، لا يمكنها أن تستمر بمفردها في مكافحة الفقر والحد من الفوارق من خلال اللجوء إلى الموارد المالية لميزانية الدولة فقط.

وأبرز بنشعبون أن الأكرهات التي تواجهها الدولة لا سيما تلك المتعلقة بتعبئة المداخل الجبائية وعلى مستوى عجز الميزانية ومديونية الخزينة لا تترك مجال مناورة كافي لتحقيق عدالة اجتماعية أفضل.

علاوة على ذلك، أكد بنشعبون أن السياسات الاجتماعية الموجهة لتلبية احتياجات المواطنين رهينة بتنفيذ إصلاحات وإجراءات استراتيجية، أهمها الحاجة إلى تماسك هذه السياسات وكذلك التكامل والتنسيق الجيد بين كل الفاعلين، مع توزيع واضح للاختصاصات بين الدولة والجماعات الترابية والمؤسسات والمقاولات العمومية، والقطاع الخاص والمجتمع المدني.

وأضاف أنه يجب إرساء تعليم وتكوين مهني ذي جودة، يتلاءم بشكل تام مع متطلبات سوق العمل والفرص التي تتيحها المهن الجديدة لاقتصاد القرن 21، واعتماد نظام

أكد وزير الاقتصاد والمالية محمد بنشعبون، الجمعة بالرباط، أن إرساء عدالة اجتماعية "أفضل" وتلبية احتياجات المواطنين، هما عاملان رئيسيان للتماسك الاجتماعي.

وأوضح بنشعبون، خلال الجلسة الافتتاحية للدورة الـ 12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية، التي ترأسها إلى جانب الخازن العام للمملكة نور الدين بتسودة، وسفير فرنسا بالمغرب جون فرانسوا جيرو، ورئيس الغرفة الشرفية لمجلس الحسابات الفرنسي جون ماري-بيير تران، ورئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، مدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية ميشيل بوفيني، أن "إيجاد الوسائل والموارد الضرورية لتلبية احتياجات المواطنين وإرساء عدالة اجتماعية أفضل، هما عاملان أساسيان في التماسك الاجتماعي".

وأضاف بنشعبون أنه " يجب علينا جميعا، حكومة وبرلمان وفاعلين اقتصاديين ومجتمع مدني، إيلاء اهتمام خاص للقضايا الاجتماعية واحتياجات المواطنين، من خلال ضمان إمكانية الاستفادة للجميع"، مذكرا بأن جلالة الملك محمد السادس ركز على هذه القضية في خطاب العرش.

وأشار في هذا الصدد، إلى أن الدولة، التي يجب عليها تحمل

بنشعبون : «إرساء عدالة اجتماعية أفضل» يشكل أحد العوامل الرئيسية للتماسك الاجتماعي»



الأخبار

تلك المتعلقة بتعمئة المداخل الجسدية وعلى مستوى عجز الميزانية وديونيتها الخزينة لا تترك مجال مناورة كافي لتحقيق عدالة اجتماعية أفضل. علاوة على ذلك، أكد بنشعبون أن السياسات الاجتماعية الموجهة لتلبية احتياجات المواطنين رهينة بتنفيذ إصلاحات وإجراءات استراتيجية، أهمها الحاجة إلى تماسك هذه السياسات وكذلك التكامل والتنسيق الجيد بين كل الفاعلين، مع توزيع واضح للاختصاصات بين الدولة والجماعات الترابية والمؤسسات والمقاولات العمومية، والقطاع الخاص والمجتمع المدني. وأضاف أنه يجب إرساء تعليم وتكوين مهني ذي جودة، يتلاءم بشكل تام مع متطلبات سوق العمل والفرص التي تشهدها المهن الجديدة لاقتصاد القرن 21، واعتماد نظام صحي عمومي أفضل، يمكنه الاستجابة بشكل منصف لانتظارات جميع المواطنين بغض النظر عن وضعيتهم الاجتماعية ودخلهم وموقعهم الجغرافي. وسجل بنشعبون أن المغرب، على غرار دول أخرى يعرف فوارق اجتماعية والستومات العمومية واضحة بذلك، مؤكدا أن المغرب اعتمد عدة إصلاحات ونفذ عدة مشاريع لمكافحة الفقر والحد من الفوارق. وأشار في هذا الصدد، إلى نموذج المبادرة الوطنية للتنمية البشرية التي أطلقت سنة 2005، وإحداث صندوق دعم التماسك الاجتماعي في 2012، موضحا أن كل هذه الإجراءات والانتشطة لها تكاليف مالية مهمة تتحملها ميزانية الدولة.

أكد وزير الاقتصاد والمالية محمد بنشعبون، يوم الجمعة الماضي بالرباط، أن إرساء عدالة اجتماعية أفضل وتلبية احتياجات المواطنين، هما عاملان رئيسيان للتماسك الاجتماعي. وأوضح بنشعبون، خلال الجلسة الافتتاحية لدورة الـ 12 للمناقشة الدولية للمالية العمومية، التي ترأسها إلى جانب الخازن العام للمملكة نور الدين بنسودة، أن إيجاد الوسائل والموارد الضرورية لتلبية احتياجات المواطنين وإرساء عدالة اجتماعية أفضل، هما عاملان أساسيان في التماسك الاجتماعي. وأضاف بنشعبون أنه "يجب علينا جميعا، حكومة وبرلمان وفاعلين اقتصاديين ومجتمع مدني، إيلاء اهتمام خاص للقضايا الاجتماعية واحتياجات المواطنين، من خلال ضمان إمكانية الاستفادة للجميع". مؤكدا بأن الملك محمد السادس ركز على هذه القضية في خطاب العرش. وأشار في هذا الصدد، إلى أن الدولة، التي يجب عليها تحمل مسؤولياتها في الحفاظ على التماسك الاجتماعي وتلبية الاحتياجات المشروعة للمواطنين بتوفير تجهيزات ومرافق عامة ذات جودة، سيما في مجالات التعليم والصحة والسكن والنقل، لا يمكنها أن تستمر بمفردها في مكافحة الفقر والحد من الفوارق من خلال اللجوء إلى الموارد المالية لميزانية الدولة فقط. وأبرز بنشعبون أن الأزمات التي تواجهها الدولة سيما

"من الضروري اعتماد سياسة استهداف تعطي الأولوية للساكنة الأكثر فقرا". نور الدين بنسودة :
الخازن العام للمملكة اخبار اليوم في 25 شتنبر 2018 ص. 10



من الضروري
اعتماد سياسة
استهداف
تعطي الأولوية
للساكنة الأكثر
فقرا،
نور الدين بنسودة
الخازن العام للمملكة

اسم في الاقتصاد

نور الدين بنسودة الخازن العام للمملكة



أكد الخازن العام للمملكة نور الدين بنسودة، أن المالية العمومية والعدالة الاجتماعية مسألة مرتبطة ارتباطا وثيقا بجودة التدخل والحكمة في التدبير العمومي.

وقال بنسودة ، على هامش اختتام أشغال الدورة الـ 12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية حول موضوع 'المالية العمومية والعدالة الاجتماعية'، إن المالية العمومية والعدالة الاجتماعية ليست مسألة كمية أو غلاف مالي، بل نوعية التدخل والحكمة في التدبير العمومي . وشدد بنسودة على ضرورة اعتماد سياسة استهداف تعطي الأولوية للسكان الأكثر فقرا ، وخاصة الأشخاص ذوي الاحتياجات الخاصة والمسنين ، وقال إن سياسة الاستهداف هذه يجب أن تولي اهتماما خاصا لخلق فرص الشغل لفائدة الشباب ودعم حاملي المشاريع من الشباب.

من جانبه، أشار محمد توفيق مولين ، المدير العام للمعهد الملكي للدراسات الاستراتيجية ، إلى أن العدالة الاجتماعية هي في نفس الوقت مساواة في الحقوق والفرص والحالات ، مؤكدا أن السلطات العمومية مدعوة إلى اتخاذ مختلف الإجراءات لضمان العدالة الاجتماعية. وأكد مولين أن نظام تعليم شامل وذي جودة عالية لفائدة نخبة وساكنة تربت على التحديات المستقبلية ، هو السبيل الوحيد للحد من عدم المساواة بطريقة فعالة على الأمد الطويل ، مضيفا أن الأمر يتعلق أيضا بتطوير نظام للتكوين المهني يأخذ في الاعتبار مهن الغد وضمان حكمة جيدة للأنظمة الصحية والحماية الاجتماعية. كما دعا السيد مولين إلى إصلاح الحكامة العمومية في أفق دولة أكثر لامركزية وحيث تهيمن شفافية أكبر على مستوى صنع القرار وتنفيذ السياسات العمومية ، وهي الحكامة التي ينبغي أن تهتم بالدرجة الأولى القطاعات الاجتماعية. وبخصوص إجراءات السلطات العمومية تجاه الفاعلين الاقتصاديين ، تطرق مولين إلى الحاجة إلى سياسة تصنيع حقيقية تسمح بخلق وظائف مستقرة ودائمة ، مشيرا إلى أن السلطات العمومية مدعوة أيضا للانخراط في اقتصاد مشترك مزدهر. كما دعا إلى وضع عدد من الآليات لضمان قدرة النظام الاقتصادي الوطني على مسابرة التحولات على المستوى الدولي ، وخاصة التحول إلى الرقمنة وعالم الروبوتات.

بنشعبون: موارد الدولة لا تكفي لمحاربة الفقر

وزير الاقتصاد والمالية أكد أن الحد من الفوارق الاجتماعية رهين بتوضيح اختصاصات جميع الأطراف



(عبد المجيد بزيوات)

محمد بنشعبون وزير الاقتصاد والمالية

الأصل التشريعي لشروط النجاح. ومن بين أهم شروط النجاح، شدد بنسودة على ضرورة سهر الدولة على الاحترام المنهجي للقانون، الذي يجب أن يطبق على الجميع، مضيفاً أنه «ينبغي معاقبة أي خرق للقانون» من جانبه، اعتبر، جون فرانسوا جيرو، السفير الفرنسي بالمغرب، أن المالية العامة هي الأداة الرئيسية لترجمة القرارات السيادية للدولة، مبرزاً ضرورة أن تتجه أولوية الإنفاق العام إلى الرأسمال اللامادي وليس بالضرورة إلى البنى التحتية المادية.

حجر الفلي

معلومات أكثر دقة وشفاقية حول الدخل والشروط، من أجل «صعفة» الواقع الاجتماعي الحقيقي بشكل أفضل وجعل رؤية السلطات العمومية أكثر وضوحاً من أجل بلورة سياسات اجتماعية تكون أكثر ملائمة».

في المقابل، شبه الخازن العام للمملكة، إسي ضرورة الحفاظ على الخيارات الكبرى في مجال السياسات العمومية، وتقليص وتيرة إدخال التغييرات عليها، مستدلاً بألمانيا التي قال إنها لا تغير قوانينها الجبائية إلا نادراً، وتتميز بقوة صياغة التشريعات، إذ تخضع المعايير ذات

باعتبارها الأسس الضرورية للنجاح في إرساء عدالة اجتماعية أفضل، قدم وصفة «الخلاص»، استناداً إلى نتائج تقرير حول المالية العمومية والعدالة الاجتماعية، قدم محاوره الأساسية في افتتاح المناظرة.

وفي السياق ذاته، أكد بنسودة على ضرورة القيام بتشخيص دقيق لتكوين رؤية واضحة، وتغيير القوانين بوتيرة أقل، وتمكين الفاعلين من صياغة القوانين، واحترام القانون وربط المسؤولية بالمحاسبة، ذلك أن التشخيص السليم لوضعية العدالة الاجتماعية، يتطلب الحصول على

أقر محمد بنشعبون، وزير الاقتصاد والمالية، أن إرساء عدالة اجتماعية «أفضل» وتلبية احتياجات المواطنين، عاملان رئيسيان للتماسك الاجتماعي، مشيراً إلى أن الإشكال يكمن في إيجاد الموارد الكفيلة بتلبية الاحتياجات.

وأردف خلال افتتاح الدورة الثانية عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، الجمعة الماضي، إنه إذا كانت الدولة، ملزمة بتحمل مسؤولياتها في الحفاظ على التماسك الاجتماعي وتلبية الاحتياجات المشروعة للمواطنين بتوفير تجهيزات ومراقب عامة ذات جودة، سيما في مجالات التعليم والصحة والسكن والتقل، فهي اليوم، «أضحت غير قادرة على الاستمرار بمفردها في مكافحة الفقر والحد من الفوارق من خلال اللجوء إلى الموارد المالية لميزانيتها الدولة فقط»، مشيراً إلى أن أسباب تعميق التفاوتات التي لا اختلاف حول وجودها، كثيرة، «وحدتها المقاربة الشمولية من شأنها مواجهتها، والإسراع بتحديث النموذج التنموي».

وتهم أول المشاكل التي توقف عندها وزير الاقتصاد والمالية خلال عرضه، الإكراهات التي تواجهها الدولة، سيما تلك المتعلقة بتعبئة المداخل الجبائية ومستوى عجز الميزانية ومديونية الخزينة، التي لا تتيح تحقيق عدالة اجتماعية أفضل.

وأردف أن السياسات الاجتماعية الموجهة لتلبية احتياجات المواطنين رهينة هي الأخرى بتفنيذ إصلاحات وإجراءات إستراتيجية، أهمها الحاجة إلى تماسك هذه السياسات وكذلك التكامل والتنسيق الجيد بين كل الفاعلين، مع توزيع واضح للاختصاصات بين الدولة والجماعات المحلية، والقطاع الخاص والمجتمع المدني.

وبعدما أكد ثور الدين بنسودة، الخازن العام للمملكة، في كلمة له، على أهمية التشخيص الدقيق والرؤية الواضحة وربط المسؤولية بالمحاسبة،

المشاركون في الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يبرزون دور الدولة في إرساء العدالة الاجتماعية

وسجل الريسوني وجود ثلاثة مستويات لانقضاء العدالة في النظام الضريبي، يتعلق المستوى الأول بعدم الامتثال للضريبة، والذي يمثل في أهمية القطاع غير النظامي، والعدد الكبير للمتخلفين عن التصريح والاداء (إرسال 371 ألفا و655 رسالة تذكيرية في عام 2017)، والعدد الكبير للمقاومات المعسرة لحوالي الثلثين وتركز إيرادات الضريبة على الشركات والضريبة على الدخل. أما المستوى الثاني فيتعلق بانعدام العدالة في الترسنة التشريعية التي تتميز بأهمية النفقات الضريبية، وأساس وجدول الضريبة على الدخل التي تركز العبء الضريبي على الدخل المتأتي من العمل ودخول الطبقات الوسطى، حيث يتراوح جدول الضريبة على الدخل ما بين 30 ألفا و180 ألف درهم سنويا. ويتعلق المستوى الثالث، حسب الريسوني، بالعدالة الناجمة عن عمل الإدارة، مستشهدا في هذا الصدد بتقدير الإدارة الذي يفقد إلى الناطير الكافي واستمرار عدم الاستجابة أو تأخر الاستجابة لشكايات دافعي الضرائب.

من جهتها، أوضحت لور اليس بوفيني، وهي محامية بهيئة المحامين بباريس وبكتورة في القانون، أن للضرائب أهمية محورية في تحول المجتمعات، معتبرة أن القضايا الضريبية، وخاصة علاقتها بالعدالة الاجتماعية، أمر بالغ الأهمية. وأكدت بوفيني أن الصلة بين الضرائب والعدالة الاجتماعية تنطوي على رهانين رئيسيين، يهم الأول تعريف العدالة الضريبية، ويثير مسألة المساواة في الضرائب، فيما يتعلق الرهان الثاني بتسخير الضرائب لإعادة توزيع الثروة بشكل أفضل.

ونظمت هذه المناظرة على مدى يومين حول موضوع "المالية العمومية والعدالة الاجتماعية" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية. وناقشت المناظرة ثلاثة محاور رئيسية، وهي "رهانات المالية العمومية من منظور العدالة الاجتماعية"، و"الفاعلون الجدد ولا سيما الجماعات الترابية ومؤسسات الاقتصاد الاجتماعي والتضامني والمقاومات" و"مستقبل العدالة الاجتماعية وآراء واستراتيجيات المؤسسات الدولية في ما يتعلق بتعزيز العدالة الاجتماعية والاندماج الاجتماعي للدول".

أبرز المشاركون في الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية، يوم السبت بالرباط أهمية دور الدولة باعتبارها فاعلا أساسيا في إرساء العدالة الاجتماعية.

وتناول المتدخلون خلال مائدة مستديرة حول موضوع "الدولة باعتبارها فاعلا في مجال العدالة الاجتماعية" دور الدولة من خلال محورين رئيسيين، هما "الميزانية العمومية والعدالة الاجتماعية" و"النظام الجبائي في خدمة العدالة الاجتماعية". وفي هذا الصدد، شدد مدير الميزانية بوزارة الاقتصاد والمالية، فوزي لقجع، على أنه "لم يعد من الضروري اعتبار النفقات الاجتماعية نفقات مقاصة، بل ينبغي اعتبارها نفقات استثمار". وأضاف أن هذه النفقات ستساعد في بناء قدرات الفرد واستقلاليتهم بحيث يتمكن من المساهمة بنشاط في تنمية بلاده وبما يحفظ كرامته من خلال التشغيل، عوض الاعتماد على المساعدة.

وأبرز لقجع أيضا الحاجة إلى "إعادة تشكيل طريقة إنتاج رأس المال البشري وتحريه من اللامساواة من خلال تعزيز قدرات المواطنين حول طموح مشترك" بهدف إرساء نموذج للتنمية البشرية المستدامة قوامه الابتكار والمعرفة والثقافة. واعتبر، في هذا السياق، أن التعليم يجب أن يشكل عماد هذا النموذج التنموي وأن من الواجب إيلاء اهتمام خاص لثلاثة محاور هي المدرسة من خلال تعزيز العرض وتحسين ظروف التمدرس والموارد البشرية عبر تحسين التكوين وظروف العمل والبيداغوجيا وبناء القدرة على التحليل والبحث، وتعزيز التكوين بالتناوب، والنهوض بالمسالك المهنية واللغات، وإدخال تكنولوجيا المعلومات.

من جهة أخرى، استعرض لقجع السيرة التاريخية للعلاقة بين الميزانية العمومية ومفهوم العدالة الاجتماعية في المغرب، مذكرا بمختلف البرامج والإصلاحات التي تم اعتمادها، خاصة في مجالات التعليم والصحة ومكافحة التفاوتات المجالية والاجتماعية.

من جانبه، لفت عمر الريسوني، مفتش مالي، إلى أن الضرائب تلعب دورا أساسيا في تحقيق العدالة الاجتماعية باعتبار أنها ترسي جسور العلاقة بين المواطن والدولة، معتبرا أن أسلوب حكامه النظام الضريبي له أثر قوي للغاية على المواطن وعلى مستوى ثقته في السلطات.

المالية العمومية والعدالة الاجتماعية ، مسألة ترتبط بنوعية الحكامة العمومية

المهني يأخذ في الاعتبار مهن الغد وضمان حكمة جيدة للأظمة الصحية والحماية الاجتماعية. كما دعا السيد مولين إلى إصلاح الحكامة العمومية في أفق دولة أكثر لامركزية وحيث تهيمن شفافية أكبر على مستوى صنع القرار وتنفيذ السياسات العمومية ، وهي الحكامة التي ينبغي أن تهم بالدرجة الأولى القطاعات الاجتماعية. وبخصوص إجراءات السلطات العمومية تجاه الفاعلين الاقتصاديين ، تطرق السيد مولين إلى الحاجة إلى سياسة تصنيع حقيقية تسمح بخلق وظائف مستقرة ودائمة ، مشيرا إلى أن السلطات العمومية مدعوة أيضا للانخراط في اقتصاد مشترك مزدهر. كما دعا إلى وضع عدد من الآليات لضمان قدرة النظام الاقتصادي الوطني على مسابرة التحولات على المستوى الدولي ، وخاصة التحول إلى الرقمنة وعالم الروبوتات ، مشيرا إلى أن الحد من عدم المساواة يجب أن يركز على وضع استراتيجية متكاملة لمكافحة التغيرات المناخية التي تؤثر على الفقراء والفئات المعوزة. وناقشت المناظرة ثلاثة محاور رئيسية، وهي «رهانات المالية العمومية من منظور العدالة الاجتماعية»، و«الفاعلون الجدد ولا سيما الجماعات الترابية ومؤسسات الاقتصاد الاجتماعي والتضامني والمقاولات، ومستقبل العدالة الاجتماعية وآراء واستراتيجيات المؤسسات الدولية فيما يتعلق بتعزيز العدالة الاجتماعية والاندماج الاجتماعي للدول».

أكد الخازن العام للمملكة السيد نور الدين بنسودة، نهاية الأسبوع بالرباط، أن المالية العمومية والعدالة الاجتماعية مسألة مرتبطة ارتباطا وثيقا بجودة التدخل والحكمة في التدبير العمومي. وقال السيد بنسودة ، على هامش اختتام أشغال الدورة الـ12 للمناظرة الدولية للمالية العمومية حول موضوع «المالية العمومية والعدالة الاجتماعية»، إن المالية العمومية والعدالة الاجتماعية ليست مسألة كمية أو غلاف مالي ، بل نوعية التدخل والحكمة في التدبير العمومي . وشدد السيد بنسودة على ضرورة اعتماد سياسة استهداف تعطي الأولوية للسكان الأكثر فقرا، وخاصة الأشخاص ذوي الاحتياجات الخاصة والمسنين ، وقال إن سياسة الاستهداف هذه يجب أن تولي اهتماما خاصا لخلق فرص الشغل لفائدة الشباب ودعم حاملي المشاريع من الشباب. من جانبه، أشار السيد محمد توفيق مولين، المدير العام للمعهد الملكي للدراسات الاستراتيجية ، إلى أن العدالة الاجتماعية هي في نفس الوقت مساواة في الحقوق والفرص والحالات ، مؤكدا أن السلطات العمومية مدعوة إلى اتخاذ مختلف الإجراءات لضمان العدالة الاجتماعية. وأكد السيد مولين أن نظام تعليم شامل وذو جودة عالية لفائدة نخبة وساكنة تربت على التحديات المستقبلية ، هو السبيل الوحيد للحد من عدم المساواة بطريقة فعالة على الأمد الطويل ، مضيفا أن الأمر يتعلق أيضا بتطوير نظام للتكوين

موارد الدولة لا تكفي لمحاربة الفقر مجد بنشعبون أخبار اليوم في 26 شتنبر 2018 ص.7



وزير الاقتصاد والمالية أكد أن الحد من الفوارق الاجتماعية رهين بتوضيح اختصاصات جميع الأطراف

أقر مجد بنشعبون، وزير الاقتصاد والمالية، أن إرساء عدالة اجتماعية «أفضل» وتلبية احتياجات المواطنين، عاملان رئيسيان للتماسك الاجتماعي، مشيرا إلى أن الإشكال يكمن في إيجاد الموارد الكفيلة بتلبية الاحتياجات.

وأردف خلال افتتاح الدورة الثانية عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، الجمعة الماضي، إنه إذا كانت الدولة، ملزمة بتحمل مسؤولياتها في الحفاظ على التماسك الاجتماعي وتلبية الاحتياجات المشروعة للمواطنين بتوفير تجهيزات ومرافق عامة ذات جودة، سيما في مجالات التعليم والصحة والسكن والنقل، فهي اليوم، «أضحت غير قادرة على الاستمرار بمفردها في مكافحة الفقر والحد من الفوارق من خلال اللجوء إلى الموارد المالية لميزانيتها الدولة فقط»، مشيرا إلى أن أسباب تعميق التفاوتات التي لا اختلاف حول وجودها، كثيرة، «وحددها المقاربة الشمولية من شأنها مواجهتها، والإسراع بتحديث النموذج التنموي.»

وتهم أول المشاكل التي توقف عندها وزير الاقتصاد والمالية خلال عرضه، الإكراهات التي تواجهها الدولة، سيما تلك المتعلقة بتعينة المداخيل الجبائية ومستوى عجز الميزانية ومديونية الخزينة، التي لا تتيح تحقيق عدالة اجتماعية أفضل.

وأردف أن السياسات الاجتماعية الموجهة لتلبية احتياجات المواطنين رهينة هي الأخرى بتنفيذ إصلاحات وإجراءات إستراتيجية، أهمها الحاجة إلى تماسك هذه السياسات وكذلك التكامل والتنسيق الجيد بين كل الفاعلين، مع توزيع واضح للاختصاصات بين الدولة والجماعات الترابية والمؤسسات والمقاولات العمومية، والقطاع الخاص والمجتمع المدني.

وبعدما أكد نور الدين بنسودة، الخازن العام للمملكة، في كلمة له، على أهمية التشخيص الدقيق والرؤية الواضحة وربط المسؤولية بالمحاسبة، باعتبارها الأسس الضرورية للنجاح في إرساء عدالة اجتماعية أفضل، قدم وصفة «الخلاص»، استنادا إلى نتائج تقرير حول المالية العمومية والعدالة الاجتماعية، قدم محاوره الأساسية في افتتاح المناظرة.

وفي السياق ذاته، أكد بنسودة على ضرورة القيام بتشخيص دقيق لتكوين رؤية واضحة، وتغيير القوانين بوتيرة أقل، وتمكين الفاعلين من صياغة القوانين، واحترام القانون وربط المسؤولية بالمحاسبة، ذلك أن التشخيص السليم لوضعية العدالة الاجتماعية، يتطلب الحصول على معلومات أكثر دقة وشفافية حول الدخل والثروات، من أجل «معرفة الواقع الاجتماعي الحقيقي بشكل أفضل وجعل رؤية السلطات العمومية أكثر وضوحا من أجل بلورة سياسات اجتماعية تكون أكثر ملاءمة.»

في المقابل، نبه الخازن العام للمملكة، إلى ضرورة الحفاظ على الخيارات الكبرى في مجال السياسات العمومية، وتقليص وتيرة إدخال التغييرات عليها، مستدلا بألمانيا التي قال إنها لا تغير قوانينها الجبائية إلا نادرا، وتتميز بقوة صياغة التشريعات، إذ تخضع المعايير ذات الأصل التشريعي لشرط النجاعة.

ومن بين أهم شروط النجاح، شدد بنسودة على ضرورة سهر الدولة على الاحترام المنهجي للقانون، الذي يجب أن يطبق على الجميع، مضيفا أنه «ينبغي معاقبة أي خرق للقانون.» من جانبه، اعتبر، جون فرانسوا جيرو، السفير الفرنسي بالمغرب، أن المالية العامة هي الأداة الرئيسية لترجمة القرارات السيادية للدولة، مبرزا ضرورة أن تتجه أولوية الإنفاق العام إلى الرأسمال اللامادي وليس بالضرورة إلى البنيات التحتية المادية.



الخزينة العامة للمملكة
ⵏⵓⵔⵉⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵔⵉⵎⵓⵏ ⵏ ⵎⵓⵔⵓⵏ
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

**Press Book consultable sur www.tgr.gov.ma
Rubrique « salle de presse »**